Confédération paysanne

echanges partenariats

UAWC
إتحاد لجان العمل الزراعي

Ouvriers agricoles palestiniens et migrants en Israël et dans les colonies

Histoire d'une exploitation

OUESSALE EL ASSIMI – FEVRIER 2014

Photo de couverture : Guillaume de Crop – 10/2012

SOMMAIRE

METHODOLOGIE

1. Contexte de l'étude et organisations impliquées 1
2. Méthodologie générale 1
3. Méthodologie des entretiens....3
4. Points positifs et avantages 4
5. Obstacles rencontrés et limites de l'étude 4
6. Conclusion 5

INTRODUCTION 6

PARTIE 1 : SITUATION POLITIQUE GENERALE

1. Israël : un projet colonial en cours 8
- 1.1. Israël, un projet colonial issu du sionisme....8
- 1.2. Qu'est-ce qu'une colonie ? 9
- 1.3. Comment les colonies sont-elles implantées ? 11
- 1.4. Qui sont les colons ? 12

2. Les territoires occupés :
entre administration militaire et Autorité palestinienne impuissante 14
- 2.1. Administration de la Cisjordanie : qui gouverne quoi et depuis quand ? 14
- 2.2. Les Accords d'Oslo 15
- 2.3. Pour résumer 17
- 2.4. L'Autorité palestinienne : dépendante structurellement financièrement et politiquement 17

PARTIE 2 : APERCU DE L'AGRICULTURE EN CISJORDANIE

1. Les agricultures palestiniennes : agricultures paysannes et variées 20
- 1.1. Surfaces cultivées, productions dominantes et leur évolution 20
- 1.2. Des disparités régionales 21
- 1.3. Structure des exploitations palestiniennes 22
- 1.4. Une particularité : le cas des bédouins 24

2. Dangers et entraves qui pèsent sur l'agriculture palestinienne 25
- 2.1. Les terres, entre colonisation et dégradation 25
- 2.2. L'eau : le nerf de la guerre 28
- 2.3. Les intrants 30
- 2.4. La main d'œuvre 30
- 2.5. La circulation impossible 31
- 2.6. Les marchés agricoles 32
- 2.7. Les politiques économiques et agricoles palestiniennes 33

3. Conséquences 34
- 3.1. Sécurité alimentaire et pauvreté 34

3.2. « Modernisation », néo-libéralisme et colonisation font bon ménage :
Le cas emblématique du Plan Prawer-Begin 35

PARTIE 3 : IMIGRATION ET TRAVAIL EN CISJORDANIE ET DANS LES COLONIES : UN REGIME D'APARTHEID OU ILLEGALITE ET EXPLOITATION SONT LA NORME

1. Israël, une société ségrégationniste et raciste 38
1.1. L'immigration en Israël : deux poids, deux mesures 38
1.2. Structure du travail en Israël 40
1.3. Les travailleurs palestiniens (de Cisjordanie et de Gaza) dans les territoires de 48 40
1.4. Le passage illégal des frontières : dangereux et cher 42
1.5. Le rôle du « syndicalisme » israélien 42
1.6. L'immigration non-juive ou laborieuse 43
1.7. Les travailleurs thaïlandais en agriculture 46
2. Structure du travail en Cisjordanie et travail dans les colonies 48
2.1. Structure du travail en Cisjordanie : zoom sur l'agriculture 48
2.2. Le travail des palestiniens dans les colonies 48
2.3. Le fléau de l'intermédiation 51
2.4. Ce que dit la loi 52
3. Cas des ouvriers syriens sur le plateau du Golan 53

PARTIE 4 : PERSPECTIVES ET ACTEURS DE LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS

1. Un futur sombre 55
2. Syndicalisme et institutions 57
2.1. Le syndicalisme palestinien 57
2.1.1. Historique et syndicalisme institutionnel 57
2.1.2. Renouvellement syndical 58
2.2. Un vide institutionnel problématique :
l'absence de Parlement de de tribunaux des Prud'hommes 59
3. La société civile palestinienne 61
3.1. Les ONG de développement agricole : exemple de l'UAWC 61
3.2. Le fourmillement bénéfique des associations et ONG 62
3.3. Les organisations israéliennes et la coopération 63

CONCLUSION GENERALE 64

RECOMMANDATIONS 66

ANNEXES

I. Questionnaire ouvriers agricoles
II. Questionnaire propriétaires et gérants
III. Questionnaire organisations partenaires et officiels
IV. LISTE DES ORGANISATIONS RENCONTREES
V. LISTE DES COLONIES VISITEES

REMERCIEMENTS

Je souhaite d'abord témoigner mon infinie gratitude à toutes les paysannes et paysans que j'ai rencontrés et qui m'ont apporté plus que du thé et des informations. Leur accueil chaleureux et leur sagesse face à l'adversité m'ont aidé à garder espoir lorsque tout semble insolvable, pour la Palestine et pour le Monde.

Je tiens à remercier les employés de l'UAWC leur aide et leur bonne humeur tout au long de cette mission, qui n'aurait pas été possible sans eux. Merci plus particulièrement à Moayyad, Ruba, Arafat, Samah et Mohamed Rifai.

Merci également à tous ceux que j'ai rencontré pour le temps et la patience dont ils ont fait preuve dans leurs explications et pour leur travail quotidien. Merci notamment à Dawood Hammoudeh, Mohamed Bladi, Eness Elias, Abderahman Tamimi, Amr Owaineh, Noa Shauer et Lior Amichai. Merci également à Abdallah Lahlou et Azzam Saleh pour leur honnêteté, si perturbante soit-elle.

Merci à Samah Jabr pour son assistance et sa bienveillance qui m'ont été indispensables pour poursuivre ce travail difficile.

Merci à mes amis qui m'ont accompagnée dans ce travail, m'ont appris, réconfortée, aidée et fait rire. Merci notamment Andy, Maria, Casey, Bénédicte, Khalil, Nour et surtout Guillaume pour ses magnifiques photos. Enfin, merci à mes parents et à mon frère pour leur soutien moral et pour m'avoir nourri dans mes recherches.

Pour finir, merci à tous ceux qui luttent au quotidien contre l'occupation, l'injustice et pour la dignité de leur peuple pour l'exemple et l'espoir qu'ils incarnent pour le monde entier.

Ouessale El Assimi, février 2014.

RESUME

Dans le cadre du programme de travail de la Via Campesina sur les ouvriers agricoles saisonniers et migrants, une mission de volontariat de 10 mois a été organisée en Palestine. Cette mission a été construite et soutenue par la Confédération paysanne, Echanges & Partenariats et l'UAWC.

Au gré des rencontres avec des paysans, ouvriers agricoles, colons exploitants agricoles et acteurs institutionnels et de la société civile, nous avons pu dresser un bref état des lieux de l'agriculture palestinienne et de ses travailleurs. L'agriculture palestinienne, majoritairement paysanne et familiale, est en recul face aux difficultés liées à l'occupation et à la colonisation continues. Les paysans palestiniens souffrent notamment des restrictions d'accès à l'eau, à la terre, aux intrants, à la main d'œuvre et subissent des restrictions de mouvements draconiennes. Ces petites agricultures, notamment le pastoralisme des bédouins, sont particulièrement touchées par les destructions permanente de l'armée et les violences des colons. De même, il leur est impossible de tenir la concurrence avec les exploitations israéliennes et coloniales.

Tous les ouvriers agricoles rencontrés sont à l'origine des paysans qui ne peuvent plus cultiver leur terre ou qui ne peuvent plus en vivre. Qu'ils soient palestiniens, syriens du Golan, ou thaïlandais, qu'ils travaillent dans les territoires de 48 ou dans les colonies agricoles et industrielles, le droit du travail n'est jamais respecté et l'esclavage moderne est la règle. Bien qu'ils ne sont pas tous traités de la même façon et connaissent des réalités différentes, ils sont tous largement exploités, notamment en termes d'horaires, de conditions de travail et d'exposition aux risques sanitaires. Ils sont sous le coup d'un ordre établis sur la fragilisation des travailleurs : apartheid, loi martiale, politiques migratoires inhumaines, intermédiaires malhonnêtes, travail des enfants, racisme ordinaire….

D'autre part, l'Autorité Palestinienne souffre de problèmes structurels, notamment politiques et financiers et n'a donc qu'une faible marge de manœuvre pour améliorer la situation. Toutefois, les interlocuteurs dénoncent les politiques agricoles et économiques néolibérales mises en place ces dernières années, tant elles pénalisent l'agriculture et plus particulièrement, les petits et moyens paysans. Des organisations variées travaillent sur le sujet et ont pu obtenir quelques victoires, par le droit ou par la grève. Toutefois, la spécificité du secteur et de la situation politique rendent ce travail long, difficile, voire dangereux.

Enfin, les paysans et l'agriculture palestinienne sont des remparts contre la colonisation de la terre, des ressources et des esprits car ils sont l'épine dorsale de la résistance, historiquement et physiquement. Même si la destruction de ces pratiques est un but en soi pour le colonisateur, aussi bien que pour certains officiels, l'enjeu de son maintien est aussi celui du maintien d'une culture et de l'identité d'un peuple à part entière. Les négociations en cours actuellement entre l'Autorité Palestinienne et Israël ne laissent rien présager de positif car Israël et son allié américain ne semblent pas disposés à se conformer au droit international. Dans ce contexte, il est donc indispensable que la société civile, notamment les travailleurs et leurs organisations, prennent en main le futur de la Palestine.

METHODOLOGIE

1. Contexte de l'étude et organisations impliquées

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre du programme « agriculture paysanne et saisonniers migrants » de la Via Campesina et est porté par son membre français, la Confédération Paysanne. La Confédération paysanne est un syndicat agricole français altermondialiste, engagé dans la défense de l'agriculture paysanne et la lutte contre l'agriculture industrielle et les politiques économiques néolibérales. Depuis plus de 10 ans, la Confédération paysanne travaille sur la thématique des ouvriers agricoles saisonniers et migrants, notamment via l'envoi de volontaires dans différents pays. La mission des volontaires consiste à rechercher des informations sur la question des travailleurs saisonniers et migrants d'une part, et d'autre part, à créer des partenariats avec des organisations paysannes et syndicales diverses pour travailler sur cette thématique sur le long terme.

Le programme de volontariat a été rendu possible grâce à Echanges & Partenariats, association de solidarité internationale qui vise à renforcer la coopération entre les organisations de la société civile et à favoriser d'autres formes d'engagement des individus dans des projets de solidarité internationale. Concrètement, Echanges & Partenariats sert de pont entre les organisations de différents pays en permettant l'envoi de volontaires via des fonds français et européens, en les formant avant le départ, et en leur offrant un cadre de valorisation de leur travail une fois achevé.

L'organisation partenaire pour cette mission (10 mois) était l'UAWC (Union of Agricultural Workers' Committees), devenu membre de La Via Campesina en Juin 2013. L'UAWC est une organisation de développement agricole palestinienne composée de comités de paysans locaux, et engagée dans la lutte contre l'occupation israélienne et les politiques néolibérales qui mettent en péril l'agriculture paysanne palestinienne. En dehors de la collecte de fonds et de la mise en œuvre de projets de développement agricole au bénéfice des communautés paysannes les plus sinistrées, l'UAWC se trouvent parfois contraint d'assumer des missions de type humanitaires ou politico-syndicale, notamment lorsqu'elle traite avec l'Autorité Palestinienne (AP). Enfin, l'UAWC est engagée dans le réseau palestinien et international BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions) et veille à la lutte contre la « normalisation » de l'occupation.

Cette mission est la première dans le cadre de la thématique saisonniers-migrants en Palestine. Il s'agit donc d'une mission exploratoire qui a pour vocation de se familiariser avec les problématiques palestiniennes très spécifiques, ainsi que d'offrir un aperçu de la société civile impliquée.

2. Méthodologie générale

Le présent rapport s'appuie sur trois différents types de ressources :

- Des ressources bibliographiques,

- Des visites sur le terrain,
- Des entretiens avec différents acteurs pertinents.

Les ressources bibliographiques ont d'abord concerné la situation générale de la Palestine : organisation politique de la région, statistiques démographiques et de développement de base, avancée de la colonisation, secteur agricole en Israël et en Palestine et autres données économiques générales sur la Palestine. Ensuite, nous nous sommes intéressés à la question de la migration en Israël, juive et non juive et à son impact sur la structure du marché du travail, sur la colonisation et sur le développement économique de la région, notamment dans le secteur agricole. Enfin, les dernières recherches bibliographiques ont concerné les politiques mises en œuvre par les autorités israéliennes et palestiniennes, notamment au niveau économique et social, avec un focus sur les politiques migratoires.

En parallèle, nous avons commencé les visites sur le terrain. Partant du principe que l'on trouve de la main d'œuvre en grand nombre dans les exploitations de type industriel, c'est naturellement que nous nous sommes dirigés vers les colonies israéliennes compte tenu du fait que l'immense majorité de l'agriculture palestinienne est une agriculture paysanne traditionnelle, majoritairement familiale. L'objectif de ces déplacements était également de pouvoir se familiariser avec les obstacles à l'agriculture palestinienne en général.

Les visites sur le terrain ont été organisées de manière à pouvoir dégager une vision représentative du paysage agricole, dans un contexte de grande diversité pédoclimatique, socio-économique et politique. Pour ce faire, nous nous sommes donc basés, entre autres, sur les régions naturelles et administratives. La représentativité des régions ont été définis selon les critères suivants : régions majoritairement agricoles, régions fortement touchées par la colonisation, type de colons et impacts induits (violences notamment), zone (B ou C), informations disponibles sur le travail agricole, contact sur le terrain, productions des colonies agricoles (plus ou moins demandeuses de main d'œuvre). Ces critères nous ont permis d'obtenir un réel panorama de la question en termes de répartitions géographiques et de situation économique et sociale. Concrètement, cela s'est traduit par des visites sur les lieux de travail ou chez les paysans et travailleurs agricoles d'une part, et dans différentes colonies de Cisjordanie d'autre part.

Par ailleurs, une visite de trois jours sur le plateau du Golan a également été effectuée afin de pouvoir comparer la situation des territoires et des populations syriennes et palestiniennes occupées. Enfin, compte tenu de la situation politique en Israël pour les bédouins et les demandeurs d'asile et réfugiés originaires d'Afrique subsaharienne, nous nous sommes rendus aux manifestations organisées en Israël à plusieurs reprises.

Divers types d'entretiens ont été menés. D'abord auprès de paysans, ouvriers agricoles et colons, acteurs de la société civile (ONG, associations, syndicats…), acteurs institutionnels (autorités et organisations internationales), chercheurs…. Certains acteurs ont été contactés dès le début de la mission, et d'autres sont apparus comme pertinents plus tard. Les paysans et travailleurs agricoles ont été contactés via l'UAWC la plupart du temps et les entretiens se faisaient avec la présence et l'aide d'un membre du personnel de l'UAWC, notamment pour la traduction. Cela permettait par ailleurs de créer

d'emblée une relation de confiance avec les paysans, du fait des relations personnelles que les membres de l'UAWC entretiennent avec eux.

Pour les autres entretiens, les contacts ont été indifféremment noués par la volontaire ou par l'UAWC pour des raisons pratiques. Seuls les entretiens avec les colons étaient un peu hasardeux, dans la mesure où cela dépendait de leur présence dans les colonies au moment de leurs visites. De plus, contrairement aux autres acteurs, nous n'avions pas de contacts individuels dans les colonies, dans lesquelles nous n'étions d'ailleurs jamais sûrs de pouvoir entrer. Enfin, pour des raisons de sécurité et pour pouvoir poursuivre l'étude, il n'était pas question de révéler aux colons la raison de nos visites, ce qui rendait la collecte d'informations difficile.

3. Méthodologie des entretiens

Les entretiens étaient de type semi-dirigé. Des questionnaires établis pour trois différents types d'acteurs (travailleurs agricoles, propriétaires/managers d'exploitations et institutions et ONG) en amont du début de la mission ont servi de trame. Tous n'ont pas été utilisés compte tenu du cas particulier qu'est la Palestine.

Concernant les paysans, le premier objectif était de leur donner la parole concernant leur condition et de recueillir leur opinion sur les pistes d'amélioration et sur les différents types d'acteurs présents dans leur environnement. De ce fait, nous avons pu interroger différents types de travailleurs de la terre, définis par des critères s'ajoutant aux critères géographiques, tels que : des paysans travaillant uniquement dans les colonies de Cisjordanie (ou du Golan), ainsi que des intermédiaires de travail palestiniens, des paysans palestiniens travaillant à l'intérieur d'Israël, des paysans palestiniens travaillant à la fois dans les colonies et sur leurs terres, des paysans ne travaillant que sur leurs terres ou sur des terres palestiniennes collectives, des travailleurs migrants thaïlandais des colonies, des paysans palestiniens saisonniers ou employés à temps plein…. Au total, une trentaine de travailleurs ont été interrogés.

Par ailleurs, concernant les ONG et institutions, il s'agissait plutôt de déterminer le champ de leur action (politique, syndicale, institutionnelle, de développement, de recherche…), et d'identifier leur niveau d'expertise sur les questions relatives à l'agriculture et au travail principalement. Le second objectif de ces entretiens était d'identifier le rôle et l'impact de ces acteurs sur la situation des travailleurs de la terre. Enfin, en arrière-plan, nous cherchions à identifier des acteurs avec lesquels il serait possible de construire un partenariat pour poursuivre le travail sur cette thématique dans le cadre de La Via Campesina.

Ces entretiens menés en anglais ou en arabe ont presque tous été intégralement enregistrés et retranscrits, la plupart du temps en anglais. Leur durée variait de quelques minutes à plusieurs heures en fonction du temps impartis et de l'interactivité des personnes.

4. Les points positifs et l'avantage de cette méthodologie

Au niveau relationnel, le contact était généralement très positif avec les travailleurs de la terre, visiblement contents de partager leurs expériences et réflexions. La liberté des entretiens permettaient également aux paysans d'aborder des sujets en marge de la problématique mais tout aussi importants pour la compréhension du contexte. Le fait de pouvoir rentrer dans les colonies et discuter avec des colons permet aussi de voir leur vision de la chose et comparer les conditions de vie. De plus, cet aspect de l'étude nous a permis d'avoir un bon aperçu de la diversité des colons et des colonies implantées en Cisjordanie, ainsi que de leurs impact sur les paysans palestiniens.

D'autre part, le dynamisme impressionnant de la société civile palestinienne et la place de la question de la terre et de l'agriculture dans la société et la culture palestiniennes a été un atout pour avoir différentes approches de ce thème transversal. Des réseaux sont donc profondément établis, notamment dans le domaine agricole, sont opérationnels et couvrent l'ensemble du territoire. De plus, historiquement, les organisations agricoles sont l'épine dorsale de la résistance, ce qui ouvre des portes à la création de réseaux.

5. Les obstacles rencontrés et limites de l'étude

Le premier obstacle était celui de la langue. S'il était possible de se comprendre avec les palestiniens, notamment avec l'aide du personnel de l'UAWC, la barrière de la langue a limité les possibilités d'échange avec les travailleurs thaïlandais, et dans une moindre mesure, avec les colons. La maîtrise de l'hébreu aurait été d'une grande aide, aussi bien dans les recherches bibliographiques que pour les entretiens avec les migrants thaïlandais et les colons.

D'autre part, malgré l'allocation de 1000 USD de l'UAWC pour cette étude, le budget disponible a limité les déplacements sur le terrain, nécessitant la location d'une voiture avec une plaque israélienne. Par ailleurs, la prudence était de rigueur lorsqu'il s'agissait de pénétrer dans des zones interdites aux palestiniens (notamment les colonies) avec des personnes accompagnatrices pour leur propre sécurité. Ensuite, le fait d'être une femme est parfois difficile à gérer dans les relations personnelles avec certains interlocuteurs masculins. De plus, le fait de mener cette mission avec des visas touristiques de 3 mois implique l'obligation d'entrer et de sortir du territoire israélien pour le renouvellement, sans être sûr de pouvoir rentrer à nouveau. Enfin, si quelques aspects de la thématique ont pu être approfondis, d'autres nécessiteraient de pouvoir travailler *réellement* avec les autorités palestiniennes et israéliennes pour obtenir des informations chiffrées actualisées.

Par ailleurs, concernant les colons, même si la plupart d'entre eux se sont montré accueillants et fiers de montrer « leurs » terres, habitations et activités, il n'a pas été possible de creuser plus sur leur rôle vis-à-vis du sujet et de recueillir leurs témoignages sur la question. En effet, d'abord, pour entrer dans les colonies, il s'agit de montrer patte blanche en déguisant son identité : nous étions tantôt des touristes, tantôt étudiants en agriculture dans une université américaine quelconque. Si cette technique

permettait généralement de pouvoir converser avec les colons, il devenait plus difficile de justifier les questions précises sur les activités et la main d'œuvre, les colons étant par nature plutôt méfiants vis-à-vis des visiteurs, a fortiori non juifs (sans parler de la barrière de la langue avec certains). En effet, pour notre propre sécurité et pour ne pas mettre en péril le reste de la mission, la priorité restait de ne pas paraitre « suspect ». Pour pouvoir avoir des informations plus précises, il aurait fallu pouvoir nouer une relation à moyen terme avec un colon agriculteur, ce qui aurait impliqué une multiplication des déplacements.

Plus largement, il était toujours délicat de se présenter aux interlocuteurs quels qu'ils soient, la problématique étudiée touchant des questionnement fondamentales et débats passions lors desquels chaque mot compte et révèle une opinion personnelle.

6. Conclusion

Ce rapport n'a pas vocation à être exhaustif, mais à refléter le résultat du travail d'investigation de la volontaire dans le temps imparti. Bien qu'il s'appuie également sur des données bibliographiques institutionnelles, ce sont d'abord les observations faites sur le terrain et la parole des personnes interrogées qui sont mises en avant. Ce rapport n'a donc pas vocation à présenter un travail scientifique classique, non pas par manque de rigueur, mais du fait d'une volonté de multiplier les approches disciplinaires et humaines. Ainsi, le ressenti des personnes interrogées, de l'auteur et leurs opinions personnelles sont considérées comme aussi importantes que l'exactitude des chiffres et statistiques.

Nous souhaitons ainsi pouvoir offrir une image actuelle et compréhensive de la situation générale des paysans et de l'agriculture en Cisjordanie, ainsi que des travailleurs agricoles palestiniens, qu'ils travaillent en Cisjordanie ou en Israël. De plus, il s'agit d'identifier les principaux facteurs responsables de cette situation complexe pour essayer de dégager des pistes d'amélioration dans un contexte général difficile.

Les entretiens ne seront publiés qu'anonymement car tous les interlocuteurs n'ont pas donné leur accord, ainsi que par souci de sécurité. Les informations et analyses recueillies lors des entretiens apparaitrons donc en bas de page sous deux catégories : « paysans » pour les paysans et ouvriers, et « acteurs » pour les ONG et institutions.

Enfin, cette analyse de la situation n'a pas vocation à être neutre politiquement mais s'inscrit bien dans le contexte de la défense de l'agriculture paysanne et de ses travailleurs. Les points de vue développés et les conclusions qui en sont tirées sont uniquement ceux de l'auteur et non pas – ou du moins pas seulement – ceux des interlocuteurs ou des organisations partenaires.

INTRODUCTION

Partout dans le monde, l'artificialisation des terres et le développement de l'agriculture industrielle exposent les multiples facettes de leurs méfaits. Elles privent les paysans de leurs moyens de production (terre, eau, semences…), de la possibilité de tirer un revenu décent de leur travail et les asservie, lorsqu'elles ne les obligent pas à quitter leur campagne pour les bidonvilles périphériques des métropoles, ou même leur pays, dans l'espoir d'une vie meilleure.

Nous connaissons aujourd'hui les conséquences environnementales et sanitaires de l'agriculture industrielle : destruction des ressources en eau, des sols, de la biodiversité sauvage et cultivée, pollutions, impact sur la santé des populations…. Mais les conséquences économiques et sociales sont moins étudiées. La pauvreté ravage le monde agricole et rural dans un contexte mondial où l'accaparement ressources est la règle. Le nombre de fermes se réduit et la diversité de leurs productions recule, écrasés sous la domination de l'agriculture du capital qui produit de grosses exploitations industrielles monoculturales ou presque. De même, la vocation largement exportatrice de ces complexes agroindustriels ne permet plus de nourrir les populations rurales, devenues les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la misère en général.

Dans ce contexte, les paysans ainsi privés de la possibilité de cultiver leurs terres se retrouvent souvent à devoir devenir ouvriers dans les exploitations industrielles gourmandes en main d'œuvre, dans leurs pays d'origine ou ailleurs. Ils se trouvent ainsi extrêmement fragilisés et dépendants car c'est souvent la seule alternative pour subvenir aux besoins des familles. Partout, ces esclaves modernes travaillent dans des conditions inhumaines, sans droits, pour un revenu leur permettant difficilement de survivre. Ainsi, les travailleurs de la terre sont la cible de la combinaison des politiques agricoles, économiques et migratoires qui organisent le trafic d'êtres humains.

D'autre part, viser l'agriculture d'un peuple par tous les moyens, c'est nier les fondamentaux sociaux, économiques et culturels du peuple qui la pratique. L'uniformisation forcée de l'agriculture à travers le monde est un facteur capital du processus d'acculturation, d'assimilation et de fragilisation des populations. Ainsi, la langue, les habitudes alimentaires, les fêtes traditionnelles (souvent associées aux saisons), et les structures sociales (communautaires, politiques, familiales) se trouvent profondément modifiées. Ces transformations imposées par la violence économique ou militaire sont donc profondes dans la mesure où elles touchent directement à l'identité des individus et des communautés.

Si ces tendances sont une réalité pour les paysans du monde, elles sont d'autant plus flagrantes et agressives en Palestine occupée. Supprimer l'agriculture traditionnelle, est un but en soi pour le colonisateur, visant non seulement à rendre les palestiniens dépendants d'Israël sur les plans économiques et alimentaires, mais aussi à détruire la paysannerie, épine dorsale de la résistance palestinienne. Plus prosaïquement, évincer les paysans palestiniens permet de se débarrasser

d’obstacles physiques encombrants pour la poursuite de l’implantation de colonies juives et de l’épuration ethnique de la « Terre Sainte ».

En Palestine, l’enjeu de la défense de l’agriculture paysanne est non seulement celui du refus de l’agriculture industrielle et de son modèle économique et social, mais bien le maintien des savoir-faire, de la culture et de la terre d’un peuple qui n’en a pas… donc de l’identité du peuple palestinien. Maintenir l’agriculture paysanne palestinienne, c’est non seulement s’opposer à la colonisation physiquement, mais aussi affirmer symboliquement et concrètement son identité en tant que peuple vivant, digne, indépendant et ayant vocation à se perpétuer.

Nous espérons donc, via cette maigre contribution, montrer la situation particulière de l’agriculture dans ce morceau de Palestine qu’est la Cisjordanie et éclairer sur les difficultés et le courage de ces travailleurs qui la pratiquent et de ceux qui les soutiennent.

PARTIE 1 :

SITUATION POLITIQUE GENERALE

1. Israël : un projet colonial en cours

1.1. Israël, un projet colonial issu du Sionisme

Il est important de noter que la colonisation par l'implantation de foyers de peuplement juifs hors des frontières de 1967, ou « ligne verte » (frontières d'Israël reconnues par la communauté internationale) résulte d'une forte volonté politique de construire « le Grand Israël », concept pilier de l'idéologie sioniste. Le sionisme, dont le théoricien est Théodore Hertzl, est une idéologie politique nationaliste émergeant dès la fin du XIXème siècle et visant à établir un état par et pour les juifs. L'émergence de cette idéologie est contemporaine de celle d'autres nationalismes dans un monde encore massivement colonisé, et dans le cas juif, s'explique par la réalité des pogroms perpétrés sur les juifs ashkénazes[1] en Europe centrale et occidentale. Toutefois, notamment en Europe, les mouvements juifs de gauche comme le Bund[2] en Allemagne, partisans de l'international ouvrier s'y opposent fortement, sans succès.

Rapidement, le sionisme, qui tire son nom du Mont Sion, nom biblique de la colline sur laquelle fût construite Jérusalem, jette son dévolu sur la Palestine Ottomane, puis la Palestine mandataire[3]. Même

[1] Ashkénazes ou Ashkenazis : de l'hébreu « Ashkenaz », un des arrières petits-fils de Noé, il désigne les juifs originaires d'Europe centrale et orientale. Leur langue originelle est le yiddish.

[2] Bund : C'est l'Union Générale des Travailleurs Juifs de Lituanie, de Pologne est de Russie. C'est un mouvement socialiste juif créé à la fin du XIXème siècle dans l'Empire Russe. Il s'inscrit clairement dans la lutte pour le socialisme et combattra autant le tsarisme, que le sionisme et le bolchévisme. Il est laïc sans être athée, s'inscrit en opposition contre les pratiques traditionnalistes réactionnaires comme le strict patriarcat, tout en défendant la culture juive, notamment à travers sa langue, le yiddish. Cumulant les tares d'être socialistes et juifs, ses militants seront massacrés pendant la seconde guerre mondiale et le mouvement n'y survivra pas.

[3] Après la défaite de l'Empire Ottoman qui englobait la Palestine, face aux Britanniques pendant la Première Guerre Mondiale, les alliés découpent le Moyen-Orient et se partagent les territoires ainsi créés. En 1922, la Palestine est placée

si d'autres pays sont sur la liste discutée entre les puissances coloniales et le mouvement sioniste, notamment l'Ouganda, les opportunités offertes par les guerres coloniales réaffirment le choix de la Palestine pour des raisons d'abord géostratégiques et religieuses évidentes. Il est important d'avoir en tête que s'appuyant sur l'idéologie sioniste, Israël n'est pas un Etat fini en tant que tel mais un projet colonial en cours. Israël est d'ailleurs le seul pays du Monde à n'avoir pas clairement défini ses frontières et ses frontières physiques actuelles ne sont pas reconnues par la communauté internationale[4]. *(Voir carte ci-contre).*

1.2. Qu'est-ce qu'une colonie ?

On désigne par le terme de colonie, une ville ou un village constitué de civils israéliens juifs implanté hors des frontières d'Israël et protégée par des militaires israéliens. Aujourd'hui, on trouve des colonies israéliennes en Cisjordanie (Palestine occupée) et sur le Plateau du Golan (Syrie occupée). Il est important de rappeler que toutes ces colonies s'inscrivent en violation du droit international et ont fait l'objet de nombreuses résolutions spécifiques de l'ONU[5].

Les colonies sont très facilement reconnaissables dans le paysage de Cisjordanie. Les villes planifiées, constituées de blocs massifs d'habitations identiques souvent surmontés de toits en tuiles rouges sont caractéristiques des colonies. En plus de défigurer le paysage, elles tranchent nettement avec l'architecture des villes et villages palestiniens, anciens et récents.

1 Colonie d'Halamish implantée sur les terres du village de Nabi Saleh, près de Ramallah - Andrew Beale - 08/2013

sous mandat britannique. Dès le départ, les britanniques s'engagent à destiner la Palestine de l'Ouest du Jourdain à accueillir un « foyer national juif ».

[4] L'ONU reconnait les frontières de 1967 ou ligne verte, définies par Plan de partage de la Palestine.

[5] En plus du droit international, l'ONU a publié 34 résolutions spécifiques sur les violations israéliennes en Palestine (et 70 si l'on compte l'ensemble des résolutions concernant les violations israéliennes dans la région).

L'implantation des colonies au sommet des collines et leur architecture, qui rappelle les communautés fermées aux Etats-Unis, marquent nettement la ségrégation économique et sociale des populations. En effet, sans même savoir qu'il s'agit d'implantations de citoyens israéliens en terre palestinienne, c'est d'abord le contraste entre les jardins luxuriants et les maisons flambants neuves des colonies d'une part, et les villages palestiniens, voire les tentes de fortune des bédouins qui frappe. A fortiori en zone C, dans laquelle les populations palestiniennes sont particulièrement pauvres, la double ségrégation ethnique et économique, est ostentatoire.

Les premières colonies à proprement parler ont été implantées après la guerre de Six Jours qui a eu lieu en Juin 1967. Israël, vainqueur, a occupé la bande Gaza et la péninsule du Sinaï (jusqu'alors territoires égyptiens), le plateau du Golan syrien et la Cisjordanie et Jérusalem Est, sous administration jordanienne. Les dernières colonies présentes à Gaza ont été démantelées en 2005, et la petite bande de terre est aujourd'hui sous blocus, encerclée par un mur de béton et des kilomètres de zone tampon. La péninsule du Sinaï a été rendue à l'Egypte en échange d'un traité de paix en septembre 1975. Aujourd'hui, Israël occupe toujours militairement la Cisjordanie, Jérusalem Est et le Golan, avec des modes d'administration et des restrictions différents.

La colonisation israélienne s'est accélérée au milieu des années 70 sous l'impulsion du gouvernement israélien et notamment du Likoud (droite israélienne) et des partis religieux. De même, plusieurs organisations juives se sont investis intensément dans cette mission, notamment le Fond National Juif[6], le Gush Emunim[7] ou encore l'association Elad[8] à Jérusalem Est.

---

[6] Fond National Juif : ou KKL, pour « Keren Kayemeth LeIsrael », est un fond qui possède et administre plusieurs centaine de milliers d'hectares en Israël. Il est fondé en 1901 et c'est l'artisan central du mouvement sioniste dans la mesure où il entreprend d'acheter massivement des terres en Palestine pour préparer l'installation des premiers colons. En 1948, il contrôle et loue les terres « abandonnées » des réfugiés palestiniens aux colons. Il est organisé en comités présents dans une cinquantaine de pays et s'est fortement investi dans la reforestation en pins et cyprès des villages palestiniens pour empêcher toute réinstallation ou pâturage et effacer les traces de leur présence. Même si le FNJ dit lutter contre la désertification et l'érosion, la destruction massive des oliviers et autres arbres fruitiers préexistants permet de douter des intentions écologistes du mouvement sioniste.

[7] Gush Emunim : « bloc de la foi » en hébreu, c'est une organisation religieuse fondée pour judaïser la « Judée et Samarie » (noms bibliques respectifs du Sud et du Nord de la Cisjordanie) en y établissant des colonies. Clandestin depuis 1967, il est officialisé en 1974 et a disparu aujourd'hui en tant qu'organisation à proprement parler même si son influence reste très importante dans les partis politiques religieux.

[8] Elad : « A la cité de David » en hébreu ou « Fondation Ir David » est une association coloniale sioniste israélienne basée à Jérusalem. L'association emploie tous les moyens pour parvenir à la judaïsation de ce qu'ils considèrent être l'emplacement du temple de David : excavation sans autorisation ayant provoqué l'effondrement d'une partie de Silwan, destruction et falsification de découvertes archéologiques, accaparement des sites historiques de Jérusalem à des fins de propagande touristique, harcèlement permanent des populations palestiniennes pour les forcer à quitter leurs maisons, expropriations armées des populations palestiniennes ou encore une tentative d'assassinat d'enfants palestiniens filmée par le Président de l'organisation en 2010.

1.3. Comment les colonies sont-elles implantées ?[9]

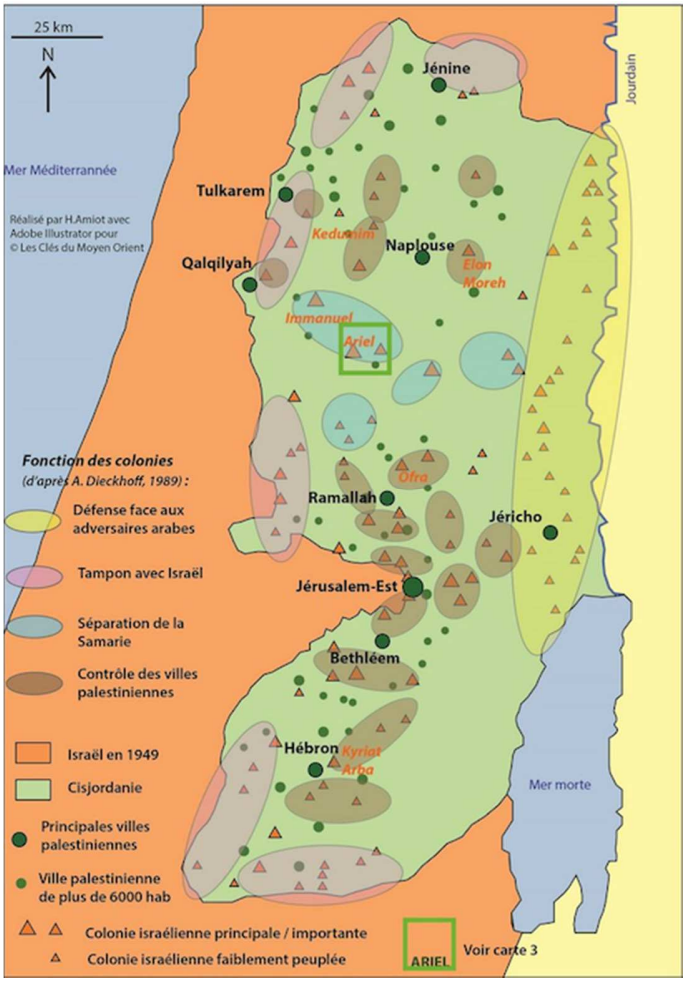

L'implantation des colonies ne se fait pas au hasard. D'abord le choix du sommet des collines et non des vallées relève de la stratégie militaire, permettant de dominer les villages palestiniens en contrebas. D'autre part, même si les colonies sont largement réparties sur l'ensemble du territoire, il est très clair que les colonies sont implantées sur des territoires certes peu peuplés, mais néanmoins stratégiques.

En dehors des raisons religieuses qui font certaines régions sont plus touchées que d'autres, les colonies constituent de véritables outils de morcèlement et de séparation des villes et villages palestiniens. Celles de l'Est constituent non seulement une frontière avec la Jordanie, mais jouissent également des terres fertiles de la Vallée du Jourdain ainsi que de l'eau du fleuve et des aquifères orientales. Celles de l'Ouest forment une sorte de zone tampon le long des frontières de 1967, coupant notamment la Cisjordanie de Jérusalem et constituant de facto un agrandissement d'Israël. D'autres marquent la séparation entre Judée et Samarie (nom employé par Israël pour parler respectivement du Nord et du Sud de la Cisjordanie), notamment entre les grandes villes Naplouse et Ramallah. Enfin, le reste des colonies encercle les villes palestiniennes les plus importantes, notamment afin de leur interdire toute expansion[10]. *(Voir carte ci-contre)*

Une colonie peut être implantée de plusieurs façons. La procédure légale (selon le droit israélien) consiste, pour les constructeurs (qui peuvent être des associations ou des compagnies privées) à demander un permis de construire au gouvernement israélien. Celui-ci est libre d'accepter ou de refuser.

D'autre part, certains individus ou organisations israéliens se passent de cette autorisation et choisissent d'aller construire des maisons ou installer des caravanes sauvagement dans les territoires occupés. Ces colonies sont appelées « avant-postes ». Ces colons extrémistes se trouvent ainsi en

[9] Peace Now: publications et entretien, 2013.
[10] *Les colonies israéliennes en territoire occupé*. Hervé Amiot, *Les clés du Moyen-Orient*, 02/10/2013.

violation du droit israélien lui-même et agissent ainsi pour des raisons religieuses (« la Terre d'Israël appartient aux Juifs ») ou idéologiques (« les arabes ont spolié la terre des juifs »).

Quoi qu'il en soit, ces colonies sont toujours implantées à proximité de villes ou villages peuplés par les populations indigènes (palestiniennes et syriennes) et l'AP et les populations locales ne sont jamais consultées.

Dans les faits, si la colonie est autorisée et planifiée par le gouvernement israélien, il leur apporte un très grand soutien, sous diverses formes. Militaire d'abord par l'affectation de soldats à la colonie de façon permanente. Au niveau des infrastructures : les maisons sont vendues à bas prix, les matériaux de construction sont moins chers, voire gratuits, et les colonies sont immédiatement pourvues en eau et en électricité à des prix bien plus faibles qu'en Israël.

Le gouvernement fourni également des écoles, service de santé et routes réservées aux colons et interdites aux palestiniens par des checkpoints. L'Etat fourni aussi des transports reliant les colonies entre elles et à Israël à des prix inférieurs à celui des transports en Israël. De plus, les colons bénéficient de certains passe-droits comme l'obtention facile d'un permis de port d'arme ou encore de défiscalisation sur un certain nombre d'activités économiques déployées dans les colonies.

Si les avant-postes ne bénéficient pas de ces services, le gouvernement israélien fait preuve d'un certain laxisme à leur égard et intervient rarement pour déloger les colons extrémistes. Quand ils le font, les colons reviennent autant de fois qu'il le faut pour reconstruire car ils ne sont jamais poursuivis en justice pour cela. Enfin, dans les faits, l'immense majorité des avant-postes est légalisée par le gouvernement dans les mois ou années suivant leur construction et finissent par bénéficier des mêmes services. Cela est d'autant plus vrai et rapide lorsque l'avant-poste est l'extension d'une colonie déjà existante.

1.4. Qui sont les colons ?[11]

Les colons ne représentent pas une population homogène, à l'instar de la population israélienne. On peut citer quatre types majeurs de colons : les religieux, les idéologues, les investisseurs ou hommes d'affaires, et les familles modestes.

Les colons religieux viennent s'installer dans les colonies existantes ou en sont à l'initiative, pour plusieurs raisons. Ce peut-être parce que tel endroit est cité dans la Bible, comme c'est le cas autour de la région de Naplouse ou d'Hébron. Il peut également s'agir de petites sectes juives conservatrices dont l'idéologie prescrit de vivre en cercle fermé, loin des tentations, ou encore selon un mode de vie autarcique. Ils ont ce dernier point en commun certains les colons idéologues qui aspirent à avoir un mode de vie proche de celui des « pionniers », ces juifs ashkénazes très pauvres venus s'installer en

[11] Idem. Toutefois, l'autorisation de résidence dans les colonies étant laissée à la discrétion des conseils locaux des colonies, il est plus difficile pour les palestiniens de 48 d'y obtenir des logements.

Palestine dès la fin du XIXème siècle, créant des communautés paysannes quasi autarciques appelées « kibboutz ».

Les colons idéologues sont aussi fermement convaincus que cette terre n'appartient qu'aux juifs et qu'elle leur a été spoliée par les arabes, qu'ils haïssent et craignent en même temps et qu'ils souhaitent voir disparaitre de leur paysage. Ces deux catégories de colons peuvent souvent se combiner, et ce sont ceux qui font preuve de la plus grande violence envers les populations arabes. Si ce ne sont pas forcément les plus nombreux, ce sont sans aucun doute les plus extrémistes et les plus influents sur le gouvernement israélien. La majorité d'entre eux sont des immigrés d'Europe de l'est, des Etats-Unis, ou de France.

Par ailleurs, les avantages économiques et fiscaux dont bénéficient les colonies attirent de nombreux investisseurs et entrepreneurs. Ainsi, les entreprises israéliennes fleurissent dans les colonies. Avec l'industrie, l'agriculture est sans doute le secteur le plus représenté, notamment dans la vallée du Jourdain : les prêts bancaires sont disponibles et peu chers, l'eau est presque gratuite, tous les intrants subventionnés, et la main d'œuvre arabe, dépendante et peu coûteuse est disponible à profusion. Il en va de même pour les activités industrielles, notamment dans les régions de Salfit ou Tulkarem. De plus, la présence de ces activités en dehors d'Israël leur permet de s'affranchir de nombreuses réglementations, notamment le code du travail israélien ou le respect de l'environnement. Enfin, ces colons se décrivent souvent comme des âmes charitables, voire des acteurs humanitaires qui viennent développer les territoires occupés en fournissant du travail aux palestiniens les plus démunis….

Enfin, de nombreuses familles aux revenus modestes viennent s'installer dans les colonies, pour bénéficier des avantages précités. On les trouve majoritairement dans les colonies environnant Jérusalem, ou encore dans les colonies-agglomérations comme Ariel, près de Salfit. Dans les colonies autour de Jérusalem, il n'est pas rare de trouver des résidents palestiniens de 48[12]. De même qu'il est fréquent que ce type de colons ne soit même pas conscient d'habiter dans une colonie, c'est-à-dire de se trouver en dehors de la ligne verte. En effet, le réseau de routes des colons est fait de telle manière qu'on peut passer d'Israël à la Cisjordanie sans s'en apercevoir. Par ailleurs, leur nombre a augmenté ces dernières années du fait de l'augmentation du prix du logement en Israël, car l'Etat a cessé d'encadrer les prix.

Reste à rappeler que la totalité des colons ne représente que 4% de la population totale israélienne et leur omniprésence médiatique, leur coût pour les finances publiques, ainsi que l'image qu'ils renvoient d'Israël à l'international crée de fortes controverses, au sein même de la société israélienne, sans toutefois générer de mouvements massifs d'opposition.

[12] Palestiniens de 48 : ce sont les palestiniens qui sont restés ou revenus dans les territoires de 48 après la Nakba. Ne pouvant pas se permettre d'éradiquer ces centaines de milliers de palestiniens, l'Etat Sioniste leur a offert une nationalité israélienne de seconde zone. Par ailleurs, cette expression inclut également les palestiniens de Jérusalem qui ne bénéficient que de permis de résidence et sont par conséquent apatrides.

2. Les territoires occupés : entre occupation militaire et Autorité palestinienne impuissante

2.1. Administration de la Cisjordanie : Qui gouverne quoi et depuis quand ?[13]

La question de l'administration des terres et des populations est complexe puisque dans le contexte d'occupation, plusieurs pouvoirs se superposent et s'annulent, sans compter ce que l'on pourrait qualifier de vide juridique. L'ordre historique semble être le plus pertinent pour comprendre l'organisation administrative de la Cisjordanie.

D'abord, depuis 1967, et le début de l'occupation israélienne de la Cisjordanie et de Gaza, le gouvernement israélien a établi une administration militaire des territoires occupés, chargée d'administrer l'intégralité des territoires occupés à l'aide d'ordre militaires, dont certains font encore force de loi en Cisjordanie. Il est important de noter qu'à l'époque il n'y a pas de colons en Cisjordanie. Ces ordres militaires (plus de 2500 depuis 1967, soit plus d'un par semaine) régissent tous les aspects de la vie quotidienne des palestiniens, dont les plus improbables. Sans surprise, les premiers régissent les propriétés des terres et de l'eau, l'approbation pour la création d'entreprises ou encore le contrôle des banques. Mais on trouve aussi des ordres militaires concernant la vie politique comme l'interdiction de rassemblements de plus de 10 personnes, la censure de la presse palestinienne, ou encore, une liste d'ouvrages interdits à la publication, dont les résolutions de l'ONU sur la Palestine…. D'autres encore concernent directement la vie quotidienne des populations, comme par exemple l'interdiction de transport de marchandises à dos d'âne ou encore la limitation des espèces et pieds de plantes décoratives dans les propriétés palestiniennes. Même si nombre d'entre eux ont été abrogés ou sont tombés dans l'oubli depuis, les plus importants stratégiquement (terres, eau, économie…) persistent et ont été perfectionnés.

Aujourd'hui, l'administration militaire contrôlant la Cisjordanie s'appelle cyniquement « l'administration civile » et est toujours un corps de l'armée israélienne. De même, pour faire respecter ces lois proclamées depuis 1967, le gouvernement israélien met en place des tribunaux militaires qui ont juridiction sur toutes les affaires civiles des territoires occupés. Cela constitue d'ailleurs en soi une autre violation du droit international. Ces tribunaux se réservent le droit de ne pas publier les chefs d'accusation et preuves, et c'est à l'accusé de prouver son innocence, les procureurs instruisant à charge. Il leur est également possible d'emprisonner les accusés sans procès pour des périodes de 6 mois, renouvelables à l'infini, et ce sans chef d'accusation (c'est la « détention administrative »). Ces tribunaux sont toujours d'actualité et fonctionnent de la même manière, mais la situation sur le terrain a changé.

D'abord, les premières colonies ont été implantées dès 1968 dans la région d'Hébron et leur multiplication connaitra des phases d'intensification régulières. Dès lors, se pose un problème : sur le

[13] *Israël, Un Etat d'apartheid ? Enjeux juridiques et politiques*. Cécile Lebrun et Julien Salingue. L'Harmattan, février 2013.

même territoire, on n'a non plus une seule population, mais deux. Les colons sont des citoyens d'Israël qui résident sur des territoires qui ne se sont pas considérés comme faisant partie intégrante d'Israël. En effet, la Cisjordanie et Gaza n'ont jamais été officiellement annexés et intégrés à Israël (à part Jérusalem) pour des raisons démographiques et politiques évidentes : la population de l'Etat qui se veut juive et blanche deviendrait majoritairement arabe non-juive, ce qui ne cadre pas avec l'idéologie sioniste. De plus, il faudrait donner les mêmes droits et services à tous les citoyens (soit plus d'un million de palestiniens en 67 et plus de 3 millions aujourd'hui), ce qui coûterait cher et priverait l'occupant de nombreux bénéfices, notamment économiques. Évidemment, il n'est pas concevable pour l'Etat Sioniste d'administrer les colonies avec les mêmes lois que celles qui s'appliquent aux palestiniens pour ne pas décourager les candidats à la colonisation. Une législation parallèle est donc mise en place.

D'abord au niveau local et régional, les colonies bénéficient de leurs propres municipalités et entités administratives régionales regroupant plusieurs colonies et appelées « Conseils régionaux ». Dès le début des années 80, des ordres militaires confèrent au commandement militaire la possibilité de permettre aux autorités des colonies d'appliquer plusieurs dizaines de lois israéliennes. Donc jusqu'à nos jours, l'administration civile fait office d'interface entre la législation israélienne et autorités des colonies. De même, des tribunaux locaux et rabbiniques sont établis dans les colonies et s'occupent du règlement des litiges entre colons. Pour le cas où un colon se rendrait coupable d'une infraction en dehors de la colonie et dans les territoires occupés, il est jugé par un tribunal civil, en Israël, au même titre que tout autre citoyen israélien résidant en Israël. De plus, les colonies bénéficient de fait de services de l'Etat israélien auxquels les palestiniens n'ont pas accès, tels que l'éducation, la santé ou encore la subvention de l'agriculture.

2.2. Les Accords d'Oslo[14]

En 1993, viennent les accords d'Oslo, signés entre Yasser Arafat (leader de l'OLP[15]) et Shimon Pérès, Président israélien sous l'égide des USA de Bill Clinton. Les Accords d'Oslo constituent une claire capitulation de la résistance palestinienne, qui pour un besoin de reconnaissance et de légitimation internationale du leader et de son parti, accepte les principes oppressifs et discriminatoires imposés par l'occupant. En effet, les accords d'Oslo créent notamment l'AP, qui assoit le pouvoir de l'OLP et a vocation à devenir l'institution d'Etat palestinienne. La question de la création d'un Etat palestinien regroupant la Cisjordanie et Gaza, ainsi que Jérusalem Est, est reléguée à de futures négociations (qui n'ont toujours pas abouti 20 ans après). L'AP dispose d'institutions théoriquement indépendantes (un parlement, un système judiciaire, une armée) et a juridiction sur les populations palestiniennes de

[14] Accord d'Oslo, texte intégral publié. Observations sur le terrain.

[15] OLP : Organisation de Libération de la Palestine. Cette organisation politique est créée en 1964 et composée de trois partis majeurs : le Fatah, le FPLP (Front Populaire de libération de la Palestine) et le FDLP (Front Démocratique de Libération de la Palestine). Jusqu'aux Accords d'Oslo, elle est considérée par Israël comme une organisation terroriste. Elle est aujourd'hui reconnue internationalement comme le partenaire palestinien des négociations israélo-palestiniennes de règlement du « conflit ».

Cisjordanie et de Gaza. Enfin, depuis 2006, suite au refus de la communauté internationale et du Fatah[16], de reconnaitre la victoire du Hamas[17] aux élections à Gaza, le Parlement est démantelé et l'unité palestinienne se scinde en deux gouvernements : celui du Hamas à Gaza et celui du Fatah incarné par l'AP en Cisjordanie.

D'autre part, les Accords d'Oslo divisent la Cisjordanie un zonage discontinu (zones A, B et C) administrées selon des régimes différents. *(Voir carte ci-contre[18])*. La zone A représente 2 % du territoire et est *théoriquement* sous contrôle palestinien total. Elle comprend l'essentiel des villes palestiniennes, à l'exception de Jérusalem-Est, exclue des accords. La zone B représente 26 % du territoire et est la région sous contrôle civil palestinien mais sous contrôle militaire israélien. Elle inclut l'immense majorité des 450 villages de Cisjordanie. La zone C représente 72 % du territoire et est sous contrôle total israélien. C'est la zone la moins peuplée, où l'on trouve des villages épars de paysans pauvres et de bédouins. Les constructions palestiniennes de tous types sont interdites et c'est dans cette zone que fleurissent les colonies. Globalement, on peut considérer que la quasi-totalité des terres agricoles se trouvent zone C. Ce zonage est toujours d'actualité et dans les faits, l'armée israélienne viole les restrictions qui lui sont imposées en permanence.

Par ailleurs, concernant l'AP, son siège se trouve à Ramallah tant que Jérusalem, capitale revendiquée d'un potentiel Etat palestinien, est

[16] Fatah : c'est un acronyme inversé pour « Mouvement National Palestinien de Libération » en arabe. Il est créé par Yasser Arafat au Koweit en 1959 et aujourd'hui dirigée par Mahmoud Abbas, également Président de l'AP. Aujourd'hui, le Fatah peut être qualifié de parti de centre-droit et du fait de sa reconnaissance d'Israël et de sa revendication d'un Etat palestinien à ses côtés, sa connivence avec les autorités israéliennes lui est souvent reprochée par les autres partis.
[17] Hamas : « Ferveur » en arabe, ou « Mouvement de Résistance Islamique » est créé en 1967 par d'anciens membres des Frères Musulmans. Il se distingue par sa négation de l'Etat d'Israël qu'il nomme « entité sioniste » et revendique l'ensemble de la Palestine Historique (Cisjordanie, Gaza et actuel Israël). Il rejette les Accords d'Oslo et considère la lutte armée comme légitime et indispensable pour libérer le peuple palestinien. Il s'oppose clairement au Fatah qui lui refusera un gouvernement d'union nationale à la suite de la victoire du Hamas aux élections de 2006. Ainsi, le Hamas constitue aujourd'hui un gouvernement dans la Bande de Gaza, bien qu'il reste dépendant, notamment financièrement de l'AP. Plusieurs pays (dont l'UE et les USA) considèrent le Hamas comme une organisation terroriste, contrairement à l'Afrique du Sud, la Russie, la Norvège ou le Brésil.
[18] http://reneefrompalestine.wordpress.com/

annexée de fait et coupée de la Cisjordanie par le mur de l'apartheid[19]. Les localités élisent des conseillers locaux (souvent des paysans), puis régionaux, qui sont chargés de faire le lien avec les autorités du gouvernorat.

En effet, ce qui reste de la Palestine est administrativement divisée en gouvernorats : 11 en Cisjordanie et 5 à Gaza. Dans les faits, compte tenu de la situation politique (occupation d'une part et dépendance des financements internationaux d'autre part), ces autorités régionales ont une très faible marge de manœuvre financière et politique[20].

2.3. Pour résumer

Aujourd'hui, les colons et les colonies sont sous le contrôle de leurs propres administrations régionales qui reprennent les principales législations israéliennes pour les affaires civiles et bénéficient des services de l'armée. L'AP n'a aucune juridiction sur les citoyens israéliens, civils ou militaires, même en cas de litige impliquant un palestinien ou survenant dans une zone sous autorité palestinienne. Quant aux palestiniens, ils sont sous contrôle de l'AP pour les affaires civiles lorsqu'ils résident en zone A et B, mais pas en zone C. Enfin, les habitants des zones B et C sont sous contrôle militaire israélien. Donc, les habitants de la zone C ne bénéficient d'aucun service civil. Pour conclure, la force d'occupation reste sous contrôle étroit de la Cisjordanie, aussi bien militairement et physiquement qu'économiquement et socialement via les législations de dépendance économique à Israël des territoires occupés, et l'impact des colonies sur le terrain.

2.4. L'Autorité Palestinienne : dépendante structurellement, financièrement et politiquement

Encore une fois, la première explication aux dysfonctionnements politiques et institutionnels reste l'occupation militaire et la colonisation continue des territoires palestiniens. Toutefois, la Palestine se heurte à un problème d'ordre structurel.

En effet, la Palestine est un des pays bénéficiant du plus haut niveau d'aide financière directe internationale au Monde avec un total de 1,1 milliards de dollars en 2005. Les autres sources de revenus

[19] Mur d'apartheid : Israël le nomme « barrière de séparation » ou « clôture de sécurité ». Sa construction a commencé en 2002, officiellement, pour protéger les citoyens israéliens des attaques terroristes palestiniennes. Long de 700 km, il s'enfonce au-delà de la ligne verte et encercle littéralement des villes palestiniennes comme Qalqilya ou Tulkarem, confisque des centaines de milliers d'hectares de terres, tout en englobant des blocs de colonies. Il coupe notamment Jérusalem de la Cisjordanie. Il est dénoncé à la quasi-unanimité internationale et a fait l'objet de plusieurs résolutions spécifiques de l'ONU.

[20] Entretiens acteurs 2013, 2014.

de l'AP, sont les impôts et les droits de douanes. Les principaux donateurs sont l'Union Européenne, les USA, les Pays Arabes, puis la Norvège et le Japon[21]. Toutefois, l'aide internationale n'est pas sans condition : l'exemple de la victoire du Hamas aux élections de 2006, automatiquement suivie du blocage de l'aide américaine en est un exemple flagrant. De même, Israël contrôlant les frontières, l'argent des droits de douanes est régulièrement retenu par l'Etat Sioniste occasionnant notamment le non-paiement des salaires de fonctionnaires pendant plusieurs mois[22].

2 Soldat Palestinien devant la Mouqata'a, siège de l'AP, Ramallah - Gillaume de Crop - 10/2012

De plus, l'occupation israélienne a la réputation d'être la moins chère de l'histoire dans la mesure où elle impose des missions d'occupation à l'AP. Le fait que plus d'un tiers des fonctionnaires soient des militaires ou des policiers globalement chargés d'assurer la sécurité d'Israël en est également une preuve flagrante (1 agent de sécurité pour 30 habitants contre 1 pour 735 en France) C'est le nombre le plus haut de militaires et policiers par habitant au monde après la Corée du Nord et l'Algérie. De plus, les camps de réfugiés sont entièrement administrés par l'ONU.

D'autre part, l'argent public palestinien profite directement aux secteurs publics et privés israéliens[23]. Par exemple, l'allocation accordée aux prisonniers politiques palestiniens finance directement les prisons militaires israéliennes, semi-privatisées (les prisonniers doivent payer pour leur propre nourriture et leur eau)[24]. Cet argent profite aussi indirectement à Israël : on dit généralement que la création d'un emploi en Palestine génère la création de 4 emplois en Israël, notamment car l'industrie de la guerre est incroyablement lucrative.[25]

Ces considérations sont tout aussi pertinentes lorsque l'on considère l'argent alloué aux ONG, qui ont peut-être une plus grande marge de manœuvre politique interne, et pallient clairement à la faiblesse politique et économique de l'AP. Elles doivent faire face aux fonds dits « conditionnels » qui « pour

[21] Ministère des finances palestinien.
[22] Benita Ferrero-Waldner, porte-parole de la commissaire aux Relations extérieures de l'UE citée par Le Figaro,le 15/10/2007 : L'aide budgétaire directe de l'UE ne permet d'acquitter que *«10% des dépenses salariales de l'Autorité palestinienne ».* Les taxes douanières qu'Israël refuse de rembourser aux Palestiniens s'élèvent à plus de 50 millions de dollars par mois, *«la crise financière est causée avant tout par la poursuite du conflit et les restrictions à la circulation des Palestiniens»* imposées par Israël.
[23] Julien Salingue – *l'économie de la Palestine : acheter la paix ?* 10/11/2012. Université populaire : *Quel avenir pour la Palestine. Institut de Recherche et d'Etudes Méditerranée & Moyen-Orient* (IReMMO).
[24] Addameer, entretien 2013.
[25] Julien Salingue – *l'économie de la Palestine : acheter la paix ?*

promouvoir la paix » imposent que les projets de développement prédéterminés et qui bénéficient à la fois aux palestiniens et aux israéliens. Concrètement, dans le cas de projets agricoles, cela se traduit souvent par l'imposition de cultures d'export aux paysans palestiniens (dattes par exemple) et les produits seront exportés via une station de conditionnement et un exportateur coloniaux.

De plus, une quantité astronomique d'argent international débloqué pour des missions humanitaires ou de développement finissent en ruine sous les pelleteuses de l'armée israélienne. Quant au donneur principal, malgré les nombreuses plaintes déposées auprès de la Commission Européenne à l'occasion de la destruction des projets qu'ils financent avec l'argent du contribuable européen, celle-ci n'a jamais daigné répondre[26]. En effet, les donneurs internationaux, notamment l'Europe et les Etats-Unis collaborent activement avec Israël via des financements directs, du soutien militaire ou encore des accords commerciaux[27].

Pour conclure, l'argent international est un cadeau empoisonné qui sert bien plus à maintenir Israël en rendant les palestiniens dépendants de l'aide et en tentant d'acheter un semblant de paix économique et sociale, qu'à réellement améliorer la situation de la Palestine. Ce système revient véritablement construire provisoirement avec une main, et ravager durablement et entretenir la source du problème avec l'autre.

[26] Entretiens acteurs 2013, 2014.

[27] Entre 2001 et 2005, les USA ont vendu pour plus de 6,323 milliards de dollars d'armement à l'Etat Sioniste selon le « *Facts Book: Department of Defense, Security Assistance Agency »* publié le 30/09/2005. Entre 2001 et 2007, les USA lui ont offert 19,509 milliards de dollars de subventions liées à la défense et à l'armement selon le « *Congressional Budget Justification for Foreign Operations* », Années fiscales 2001-2007. L'Union Européenne a signé pas moins de 18 accords bilatéraux d'échanges commerciaux avec Israël, et les échanges en constante augmentation se chiffraient à 21,36 milliards d'euros en 2004. D'autre part, lors de sa dernière visite en Israël en Novembre 2013, François Hollande a rappelé le « soutien indéfectible de la France » à Israël qui n'aurait jamais « cédé sur la démocratie, le pluralisme et les droits ».

PARTIE 2 :

APERCU DE L'AGRICULTURE EN CISJORDANIE

1. Les agricultures palestiniennes : Agricultures paysannes et variées

1.1. Surfaces cultivées, productions dominantes et leur évolution

Sur l'ensemble de la Cisjordanie, on compte environ 93 150 hectares de terres cultivées, soit 60% de moins qu'en 2000. Sur l'ensemble de la Palestine, la surface cultivée en permanence par an et par habitant est passée de 408 à 156 m² par habitant au cours des 10 dernières années. Cela s'explique principalement par la croissance démographique (environ 4% par an) et la baisse de la production agricole.

Aujourd'hui, 70% des terres cultivées le sont de façon permanente et la Cisjordanie dispose toujours de 46 700 hectares de surface agricoles utile supplémentaire. Seulement 15% des terres cultivées sont irriguées[28]. En effet, si 30% des terres sont cultivées de manière temporaire, c'est principalement du fait du manque d'accès à l'eau et des variations de la population agricole qui fait fluctuer le niveau de production au gré de l'évolution du chômage.

3 Famille paysanne à Janya à la fin d'une journée de récolte d'olives - Guillaume de Crop - 10/2012

[28] PCBS. Entretiens acteurs 2013. LRC : *Land Suitability and Development in the West Bank*, April 2010.

Les terres sont occupées à 63,7% par des arbres fruitiers : 86% d'oliviers, puis des dattes, agrumes, bananes et autres fruits. 23,7% des terres sont occupés par des grandes cultures (blé et orge) et 12% par des légumes (pommes de terre, tomates, poivrons, piments, aubergines, courgettes…). Concernant l'élevage, ce sont les ovins qui dominent (732 400 têtes), puis les caprins, les bovins, et enfin les volailles de chair, pondeuses et dindes. On compte également 44 000 ruches en Cisjordanie. Au cours des 20 dernières années la production a connu quelques fluctuations mais reste en légère augmentation pour tous les produits à l'exception de la production de légumes qui a nettement baissé et de la production d'œufs, multipliée par 10.

1.2. Des disparités régionales[29]

4 Troupeau qui s'alimente sur les résidus de culture près de Bethléem – Guillaume de Crop - 10/2012

Les villes principales de Cisjordanie en termes de surface urbanisée et de peuplement sont Hébron, Naplouse, Ramallah et Jérusalem. Concernant l'agriculture, les terres les plus productives du fait de la profondeur des sols, de la présence d'eau souterraines ou de leur spécialisation sont celles de Jéricho, Tubas, Salfit, Jenin, Qalqilya, Bethléem, Tulkarem et Naplouse. Sans surprises, ce sont les régions le secteur agricole domine en termes de revenus, d'emplois et de culture. Sans surprises également, ce sont les régions les plus en sensibles à l'accaparement des terres, de l'eau et au développement des colonies.

Ce sont aussi ces régions qui sont les réservoirs à main d'œuvre pour les colonies agricoles israéliennes ou pour les territoires israéliens frontaliers, signe non seulement de la pression de la colonisation, mais aussi de la dépendance accrue de ces populations au secteur agricole. C'est particulièrement net dans le Nord, Nord-Ouest, et dans la région de Jéricho.

Concernant la production, les fruits et légumes sont majoritairement produits dans le Nord et l'Ouest et autour de Jéricho. Les oliviers sont présents partout, sauf dans la région de Jéricho. Les plus grandes surfaces de cultures se trouvent au Nord et à l'Ouest, autour des villes de Jenin, Hébron et Naplouse. Bien qu'on les trouve à peu près partout, la majorité des zones de pâturages, se trouvent autour de Bethléem, Hébron, Jéricho, Ramallah.

[29] Idem. Observations sur le terrain.

5 Raisins emballés dans des sacs en papier sur pied pour les protéger des oiseaux - Andrew Beale - 10/2013

Quelques particularités sont importantes à relever. Les habitants d'Hébron qu'ils soient ruraux ou urbains sont ceux qui souffrent le plus de la violence des colons du fait de la prédominance de religieux et d'idéologues. Concernant la région de Jéricho, elle abrite les colonies les plus vastes qui ont la particularité de n'être que des colonies agricoles ou presque et les paysans de la région sont les plus exposés aux destructions de l'armée. Les cultures majoritaires sont les dattes, les raisins et autres fruits et légumes dont la culture est gourmande en main d'œuvre peu chère.

D'autre part, les régions de Bethléem et d'Hébron sont connues pour la production de raisins, pour la production de vin (Crémisan et Aboud), de raisins de table et de bière à Taybeh. Enfin, le Nord (Jenin, Naplouse) accueille des grandes cultures et des légumes. Salfit et Tulkarem souffrent de l'implantation de colonies industrielles et cultivent principalement des arbres. Les régions de Ramallah et Jérusalem sont variées mais bien moins importantes en termes d'agriculture.

1.3. Structure des exploitations palestiniennes[30]

Plus de 92% des fermes cisjordaniennes font moins de 4 hectares et 66% des fermes font moins de 1 hectare. Moins d'un paysan palestinien sur deux possède un tracteur et moins d'un sur 10 lorsqu'il s'agit des éleveurs. D'autre part, plus d'un paysan sur deux utilise uniquement des fertilisants organiques et pratique la lutte biologique contre les ravageurs de cultures.

De plus, 1 femme active sur 4 travaille dans l'agriculture, pour environ 1 homme actif sur 10, et 9 fois sur 10, ces femmes sont des membres de la famille non-rémunérés.

Tous ces indicateurs sont des preuves de l'importance économique et sociale du secteur agricole, mais aussi de la prédominance claire d'une agriculture paysanne familiale.

De plus, on constate une nette diminution de l'importance de l'agriculture en termes d'emplois au cours des 15 dernières années et le nombre de femmes vivant de l'agriculture a diminué plus vite que le nombre d'hommes. La disparition accélérée des

6 Grand-mère qui participe à la récolte des olives avec ses enfants et petits enfants à Jayuz – Guillaume de Crop - 10/2012

[30] PCBS. Entretiens acteurs 2013.

femmes du secteur agricole et l'augmentation de l'usage d'intrants chimiques, sont des signes révélateurs de l'effacement de l'agriculture familiale, majoritairement au profit d'autres secteurs, mais aussi au profit d'une agriculture plus industrialisée.

Il est important de noter que contrairement à la population masculine dont le niveau de chômage général n'a que peu augmenté en 20 ans, les emplois agricoles perdus pour les femmes ne sont que très peu compensés par l'emploi salarié en agriculture ou dans d'autres secteurs. Le taux de chômage général s'élève aujourd'hui à 20% en Cisjordanie (et à 50% à Gaza).

1.4. Une particularité : le cas des bédouins[31]

68% des exploitations sont exclusivement en productions végétales, 10% uniquement en élevage et 22% sont mixtes[32]. Cette répartition cache la diversité de la population agricole et les inégalités face à la situation actuelle. En effet, l'immense majorité des exploitations d'élevage, et dans une moindre mesure, des exploitations mixtes, sont celles des bédouins (de l'arabe « bédou », habitant du désert), historiquement présents dans les déserts de Syrie, d'Arabie, du Néguev et du Sahara. Ils se distinguent plus par leur structure sociale tribale forte et leur pratique quasi-exclusive d'un pastoralisme fait de migrations annuelles régulières et géographiquement précises, dictées par la nécessité de renouveler les aires de pâturages.

Toutefois, depuis le début du XXème siècle, du fait la succession de colonisations, de conflits, de l'établissement de frontières militarisées, de l'apparition des véhicules à moteur, de l'exploitation du pétrole dans le Golfe persique, ou encore des préjugés à leur encontre, le pastoralisme bédouin a presque disparu. En Palestine historique, la majorité des bédouins sont toujours éleveurs mais les déplacements ont été rendus impossibles par les restrictions de circulations draconiennes imposées par l'occupant. De ce fait, ils sont forcés à se sédentariser et souvent à devenir salariés, le plus souvent dans l'agriculture coloniale.

7 Bédouins traversant la route en Israël - Guillaume de Crop - 10/2012

Ce mode de vie traditionnel contrarié fait des bédouins les populations les plus pauvres et les plus exposées aux aléas climatiques croissants et aux violences de l'armée qui détruit régulièrement les villages entiers, constitués principalement d'habitat léger et d'enclos couverts pour le bétail. De plus, au Moyen-Orient, ils sont victimes d'une image de « voleurs barbares sans loyauté », même dans les populations arabes, sans doute du fait des nombreux conflits tribaux, et plus tard, de leur enrôlement dans les différentes armées qui se sont entretués dans la région. Plus récemment, les bédouins du Sinaï notamment ont fait de leur connaissance du désert un moyen de subsistance en acheminant migrants et marchandises de contrebande vers Israël et Gaza.

Quoi qu'il en soit, dans l'actuelle Cisjordanie, ces clichés ne sont pas source de conflits entre les paysans quelle que soit leur origine car face à l'ennemi commun, tous sont palestiniens. Il est toutefois important de garder en mémoire la spécificité de ce peuple à part entière, particulièrement ébranlé dans sa culture et son identité par les politiques qui sévissent dans la région.

[31] Entretiens acteurs et paysans, 2013, 2014. Adalah (entretiens et Site Web).
[32] PCBS.

2. Dangers et entraves qui pèsent sur l'agriculture palestinienne

2.1. Les terres : entre colonisation et dégradation

8 Palmeraies industrielle de la colonie agricole d'Argaman dans la Vallée du Jourdain à la frontière jordanienne. Au loin, les montagnes Jordaniennes. Au premier plan, la route 90 : route d'apartheid interdite d'accès aux palestiniens - Guillaume de Crop - 10/2012

Les colonies sont implantées de manière à pouvoir assurer à leurs habitants la possibilité de disposer d'eau et de terres fertiles. C'est pourquoi les terres agricoles sont particulièrement touchées par la colonisation.

De plus, autour de chaque colonie à proprement parler, c'est-à-dire construites, s'ajoute trois zones de sécurité (« *immédiate* », « *renforcée* » et « *périphérique* »), ainsi que des routes réservées, qui accroissent la surface accaparée sur les terres palestiniennes et les entraves à la circulation[33].

D'autre part, la concurrence entre les colons se répercute sur les palestiniens : lorsque deux colons-agriculteurs sont en concurrence pour l'extension de leurs exploitations, ils colonisent les terres (même cultivées) des paysans palestiniens[34].

S'inspirant du droit Ottoman et britannique, Israël applique très strictement cette loi connue sous le nom de « loi des trois ans ». En effet, sous administration ottomane, la majorité des terres appartenait au Sultan. Les terres cultivables pouvaient être vendues ou prêtées individuellement aux paysans et les terres de pâturages étaient la plupart du temps utilisées collectivement. Toutefois, pour éviter toute spéculation sur les terres et maintenir la production et le travail agricole, le Sultan pouvait réquisitionner et redistribuer une terre cultivable dans la mesure où elle restait inculte pendant plus de 7 ans. Au niveau administratif, ces terres étaient considérées comme des terres d'Etat. Les autorités d'occupation britanniques ont conservé cette réglementation tout en incitant les paysans à demander des titres de propriété individuels, et reconnaissaient les droits collectifs d'usage, particulièrement important pour le pâturage, donc pour les bédouins. L'Etat d'Israël ne reconnait que la propriété individuelle des terres : donc toutes les terres collectives sont devenues d'office « terres d'Etat ». De plus, l'immense majorité

[33] Entretiens acteurs 2013, 2014.
[34] Entretiens paysans 2013.

des paysans ne possédaient pas de titres de propriété individuels et l'Etat d'Israël nouvellement créé refusait systématiquement d'octroyer ces documents aux palestiniens[35]. Enfin, les restrictions liées à l'activité agricole étant nombreux (accès à l'eau, checkpoints…) et les paysans ayant des difficultés à vivre de leur production, il n'est pas rare que les terres restent incultes pendant trois ans, ce qui les rend de fait propriété d'Israël. Il faut toutefois garder en mémoire que lorsqu'une terre est convoitée par des colons ou par l'armée, Israël ne s'embarrasse pas du respect des règles qu'il a lui-même édictées[36].

9 Le mur traverse les terres du village de Bil'in, célèbre pour ses manifestations populaires du Vendredi. Les terres de droites sont maintenant la propriété de la colonie de Matityahu - Andrew Beale - 2013

Par ailleurs, le mur séparant la Cisjordanie d'Israël, dont la construction est encore en cours, est loin de suivre le tracé de la ligne verte. Il s'enfonce profondément à l'intérieur de la Cisjordanie et encercle totalement des villes comme Qalqilya, annexant de fait, environ 15% supplémentaires de la Cisjordanie. Concrètement, comme pour la construction des colonies, le mur a occasionné la destruction de nombreuses maisons palestiniennes, a séparé de nombreux paysans de leurs terres, les a privés d'un puis enfermé de l'autre côté…. Enfin, la centaine de checkpoints fixes plus ou moins vastes qui jalonnent les routes palestiniennes sont des barrières physiques qui rognent également les terres agricoles palestiniennes et empêchent le déplacement des personnes et des marchandises[37].

D'autre part, les paysans dont les terres se trouvent en contrebas des colonies reportent régulièrement les déversements des égouts des colons sur leurs terres, ce qui les rend parfois incultivables, notamment lorsqu'il s'agit de colonies industrielles manipulant des produits chimiques[38].

S'ajoutent à ça, une quantité de régime de classification des terres, toutes interdites d'accès aux palestiniens. Les plus importantes sont : les bases militaires et leurs zones de sécurité, les zones de tir et d'entrainement de l'armée israélienne qui englobent des villages préexistants, ou encore les zones de protection de la nature qui sont souvent des zones de pâturage.

10 Zone de tir décrétée par l'armée devant un village de bédouin d'Al Hamra - Andrew Beale - 08/2013

[35] *Le statut de la terre*, Philippe Lewandowski. Démocratie & Socialisme, 30/03/2012. Entretiens acteurs et paysans 2013.
[36] Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014.
[37] Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014. Observations personnelles sur le terrain.
[38] Entretiens acteurs et paysans 2013. *"Soif de Justice" : Le contrôle Israélien de l´eau dans les Territoires Palestiniens Occupés*, Thirsting for Justice, 2013.

Il va sans dire que toutes ces zones sont décrétées unilatéralement par Israël. Il est clair que ces classifications ne servent qu'à entraver l'agriculture : par exemple, en été 2013, des dizaines d'hectares de « zones de protections de la nature » ont été calcinés par l'armée sans autre but apparent que d'empêcher les bédouins d'y faire paitre leurs animaux[39].

De plus, l'érosion des terres est également de plus en plus problématique. Ce phénomène peut être expliqué par plusieurs éléments, à commencer par la topographie montagneuse. De plus, l'aridité ou semi-aridité de près de 50% du territoire, souvent inculte du fait des restrictions de l'accès à l'eau, accélère la salinisation des sols. Quant aux 26% du territoire considérés comme subhumide ou humides, ils sont densément peuplés, artificialisés, ce qui favorise l'érosion par ruissèlement, mais surtout l'assèchement des terres. D'autre part, les pratiques agricoles industrielles des colons et récemment, d'une poignée d'agriculteurs palestiniens (telle que la monoculture de plaine en ligne) contribuent également au phénomène. De plus, la réduction des espaces disponibles pour le pâturage du fait des restrictions de circulation des paysans favorisent le surpâturage. Plus visible, la réduction générale du couvert végétal et notamment, le net recul des cultures en terrasses dû à de nombreuses raisons telles que le manque de revenu tiré des légumes, ou encore l'exode rural dû au harcèlement de l'occupant et à la tertiarisation de l'économie. L'érosion est donc directement liée à la transformation forcée des pratiques agricoles et c'est un enjeu de taille dans le contexte de désertification progressive de toute la région[40].

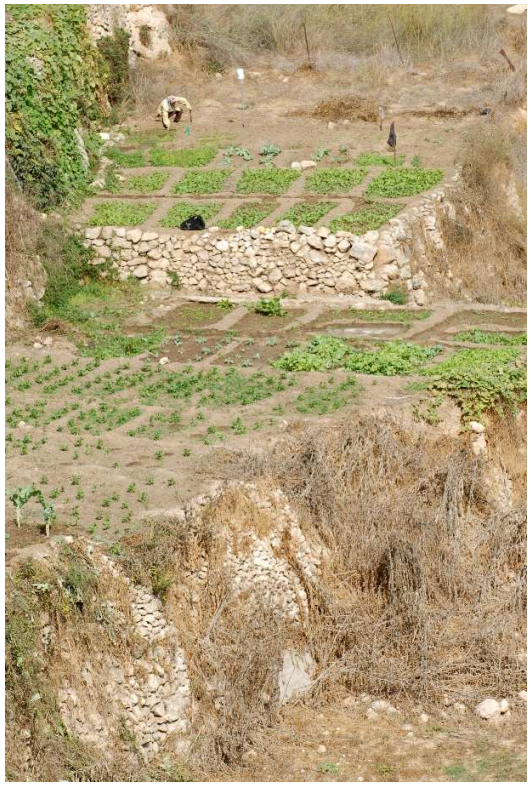

11 Cultures d'aubergines en terrasse à Battir, « le village aux sept sources ». Ses terrasses ont manqué de recevoir un prix de l'UNESCO et sont aujourd'hui menacée par la construction du mur - Guillaume de Crop - 10/2012

Enfin, il est important de noter que l'AP n'a aucune liberté de planification de l'aménagement du territoire et l'usage des terres qui reste le pré-carré de l'occupant[41]. De fait, l'artificialisation des terres, que ce soit par les colonies ou, dans une moindre mesure, par l'expansion des villes palestiniennes, est également un facteur de disparition des terres agricoles[42].

Enfin, malgré la connaissance et l'appréciation de la dégradation colossale des terres palestiniennes par l'ensemble des acteurs publics, privés et de la société civile, il est difficile de suivre son évolution, de la quantifier et de la qualifier tant les facteurs sont nombreux[43].

---

[39] Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014. Observations personnelles sur le terrain.
[40] LRC : entretiens 2013 et documents : *Land Suitability and Development in the West Bank*, April 2010.
[41] BIMKOM (Site Web et entretien 2013).
[42] Idem. Entretiens acteurs 2013, 2014.
[43] Idem.

2.2. L'eau, le nerf de la guerre[44]

12 Le Dessous des Cartes, Israël/Palestine : une Guerre pour l'eau ? – L'eau, l'enjeu stratégique pour Israël - Juillet 2010

La guerre de Six Jours de 1967 est souvent appelée « Guerre de l'eau ». En effet, en dehors de gains territoriaux, la victoire d'Israël a été de conquérir les ressources en eau de la région, en interdisant l'accès, non seulement aux palestiniens, mais aussi aux états arabes alentours (Jordanie, Syrie et Liban) via la destruction de barrages construits par ces états, la spoliation du Jourdain et du lac de Tibériade, le contrôle militaire des aquifères de Cisjordanie, ou encore l'annexion du Plateau du Golan[45] (territoire syrien). Plus que pour des raisons de sécurité ou d'idéologie, c'est également parce que son approvisionnement en eau conditionne sa survie économique et politique qu'Israël n'a de cesse de lorgner sur le Sud Liban.

Concernant les aquifères, il y en a trois principales en Palestine historique, dont deux sous le territoire de la Cisjordanie. Il est important de noter qu'Israël contrôle l'intégralité de l'eau de surface et souterraine des territoires occupés, ainsi que l'ensemble des infrastructures de pompage et réseaux de canalisation. L'immense majorité de l'eau utilisée à l'intérieur d'Israël provient des réserves des territoires occupés, qu'il s'agisse de la Cisjordanie ou du Golan. De plus, la répartition de l'eau se fait bien entendu à l'avantage de l'occupant : 60 m^3 par habitant et par an en moyenne pour les palestiniens, contre 300 m^3 pour les israéliens d'Israël et 600 m^3 pour les colons.

Le prix de l'eau également à la discrétion des autorités militaires israéliennes est en moyenne deux à trois fois plus cher pour les palestiniens que pour les israéliens, a fortiori lorsque les palestiniens doivent acheter et acheminer des tanks à eau, quand ils ne sont pas relié au réseau « public » (notamment en zone C). Enfin, les colons bénéficient de la quasi-gratuité de l'eau, quel que soit son usage (agricole, industriel, ou récréatif).

13 Le Dessous des Cartes, Israël/Palestine : une Guerre pour l'eau ? – Trois aquifères à partager - Juillet 2010

En dehors de cette répartition des ressources d'eau dites conventionnelles, Israël emploie des méthodes telles que la désalinisation de l'eau de mer pour soutenir ses activités agricoles et industrielles qui assèchent littéralement la région. A titre d'exemple, la mer morte ne représente plus que 5% de son volume dans les années 60 et le Jourdain n'est plus visible en surface depuis plusieurs années déjà. Au-

[44] Thirsting for Justice (Site Web), 2013. *Israël/Palestine : une guerre pour l'eau ?* Le dessous des Cartes, Juillet 2010. *Water Pricing Policy*. Palestinian Hydrology Group, 1998. Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014. Observations sur le terrain.
[45] *From Settlement to Shelf: The Economic Occupation of the Syrian Golan*, Al-Marsad – The Arab Center for Human Rights in the Golan, December 2009.

delà du fait qu'il s'agit bien d'une spoliation, il y a clairement surexploitation des ressources en eau du fait de l'agriculture industrielle intensive autres activités industrielles (carrières, usines chimiques et plastiques…).

En outre, aujourd'hui, les palestiniens souffrent clairement d'un problème de qualité de l'eau lié notamment aux activités industrielles des colonies et à l'absence d'infrastructures de traitement des déchets, interdites par l'occupant. Les problèmes majeurs sont : la pollution des eaux, notamment aux nitrates, qui sont un véritable problème de santé publique, et la salinisation des eaux douces par infiltration des nappes phréatiques. Gaza reste la zone la plus en détresse vis-à-vis de cette problématique, a fortiori du fait des multiples bombardements israéliens qui ont durablement contaminé les eaux et anéanti les infrastructures hydrauliques, mais la Cisjordanie n'est pas en reste. Par exemple, dans la vallée du Jourdain, il est impossible de trouver de l'eau douce à moins de 300 m de profondeur, ce qui rend impossible la culture de nombreuses espèces, notamment de légumes et de céréales.

L'administration de l'eau est donc un exemple symptomatique de la politique d'apartheid israélienne, et encore aujourd'hui, c'est sans doute le sujet le plus sensible pour Israël. Les Accords d'Oslo ont créé le « Comité Israélo-palestinien Conjoint de l'Eau » dans lequel seuls les israéliens ont droit de véto qu'ils ne se privent pas d'appliquer. En effet, depuis 1967, aucune autorisation de forage n'a été attribuée aux palestiniens et seuls 23 permis sont accordés pour la réhabilitation des réseaux d'eau potables dans les zones urbaines A et B.

Quant aux puits agricoles, les tentatives de réhabilitation des puits et autres systèmes d'irrigation palestiniens ne tiennent pas plus de quelques jours avant d'être détruits, a fortiori en zone C dans la région d'Hébron et la Vallée du Jourdain. En effet, en zone C, toute construction ou réhabilitation de puits est officiellement « soumise à autorisation des autorités militaires israélienne », en pratique, les autorisations ne sont jamais délivrées et les autorités font trainer les dossiers de demandes parfois pendant plusieurs dizaines d'années.

Ainsi, par exemple, le conseil local du village d'Al Jiftlik dans la Vallée du Jourdain (zone C) a trans mis à département des négociations du gouvernorat de Jéricho une demande de réhabilitation d'un puis datant de l'époque Ottomane (comme la majorité des puis de la Vallée) détruit par l'armée il y a plusieurs dizaines d'années. (Le département des négociations de l'AP est la seule institution autorisée à faire des demandes aux autorités militaires israéliennes). Bien que cette demande date d'il y a plus de dix ans, la réponse ne leur a été donnée qu'il y a quelques mois et stipulait en substance : « *nous acceptons la demande de réhabilitation à la condition de détruire les 134 puis illégaux construits dans la région de Tubas* » (région agricole majeure). Il est évident qu'il ne s'agit pas là d'une condition acceptable[46].

[46] Entretiens paysans et acteurs 2013. Observations sur le terrain.

Ce que les israéliens considèrent comme étant des « puis illégaux » sont les puis construits ou réhabilités après 1967 car ils ne peuvent pas *légalement* détruire les puis préexistants (ce qui ne les empêche pourtant pas de le faire comme le montre cet exemple). Ainsi, le simple fait de rajouter un toit au-dessus d'un puis ou de changer une canalisation est considéré comme un aménagement illégal, et peut conduire à la destruction de l'intégralité de l'édifice. Il en va de même pour les maisons, tentes et autres bâtiments d'élevage en zone C.

14 Village de Khirbet Umm Al-Jimal dans la Vallée du Jourdain, détruit par l'armée israélienne - Andrew Beale - 02/2014

2.3. Les intrants[47]

La question de la disponibilité, de la qualité, de l'usage et de l'impact des intrants chimiques est un problème jugé préoccupant, que ce soit par les professionnels de la santé, de l'environnement ou de l'agriculture. En effet, de nombreux produits chimiques à usage agricoles sont interdits d'importation dans les territoires palestiniens par Israël, officiellement « pour prévenir le risque de fabrication de bombes artisanales ». Toutefois, un certain nombre de fertilisants et pesticides seraient en circulation, dont certains sont interdits en Europe comme le fameux DDT. De plus, le manque de formation des paysans à l'usage de ces produits serait non seulement responsable de réelle pollution des sols, mais surtout d'une explosion du nombre de cancers chez les populations agricoles. Il est toutefois difficile de distinguer les cas causés par les pollutions agricoles de ceux qui résultent de l'exposition permanente des personnes aux fumées des industries coloniales et autres incinérations sauvages d'ordures.

Par ailleurs, compte tenu de la faible production de fertilisants organiques (les bovins, ovins et caprins étant majoritairement élevés de façon extensive, c'est le fumier de volaille qui est le plus disponible), les paysans utilisent ce qu'ils peuvent. Dans la Vallée du Jourdain par exemple, certains paysans achètent du « fumier » très peu composté aux colons, qui est composé de tous les déchets ménagers des colonies, incluant aussi bien des déchets organiques humains que des emballages plastiques ou du verre. Ceci permet aux colons de ne pas traiter leur déchets, et en plus d'en tirer un revenu.

2.4. La main d'œuvre

La main d'œuvre est un problème cité par tous les paysans qui disposent encore de terres et d'eau. Lors de mes rencontres, de nombreux paysans ont fait part de leur volonté de cultiver plus de terre mais ils se heurtent à la limite de leur propre capacité de travail. La faible mécanisation de l'immense majorité des exploitations rend la main d'œuvre indispensable. Mais de fait, l'agriculture permet rarement de

[47] Entretiens acteurs et paysans 2012, 2013, 2014.

faire vivre les familles entières, les enfants partent travailler dans d'autres secteurs comme la construction, ou les services si leur éducation le leur permet. De nombreux paysans cumulent également eux-mêmes le travail de leurs terres et celui des colonies agricoles environnantes comme complément de revenu. Evidemment, le revenu qu'ils tirent de leur production ne leur permet pas d'embaucher avec les mêmes salaires que les colonies israéliennes, aussi faibles soient-ils.

Toutefois, le métayage est encore pratiqué, notamment pour les cultures rémunératrices (dattes par exemple), les métayers étant la plupart du temps des familles sans terres et très pauvres qui se déplacent au gré des saisons et du bouche à oreille. Ainsi, certains paysans se retrouvent avec des terres qu'ils n'ont pas le temps de cultiver, ce qui les expose clairement à la colonisation[48].

2.5. La circulation impossible[49]

Les restrictions de circulation, elles touchent aussi bien les personnes que les marchandises. Pour se déplacer d'un point à un autre, il faut passer des checkpoints et faire de nombreux détours car les voitures avec des plaques palestiniennes ne peuvent se déplacer sur les routes de colons, plus récentes et directes.

Par ailleurs, les paysans qui ont des terres de l'autre côté du mur sont tributaire des autorités israéliennes pour obtenir un permis de passage pour cultiver leurs propres terres, ce qui est long (plusieurs mois), cher et arbitraire. Beaucoup de paysans ne peuvent obtenir de permis car ils ne possèdent pas de titre de propriété validé par les autorités israéliennes : par exemple, si une seule lettre diffère entre le nom inscrit sur le document d'identité du demandeur et le titre de propriété, le permis est refusé. De plus, notamment pendant les grandes récoltes des olives, c'est toute la famille qui est mise à contribution. Or, seul les permis sont accordés individuellement.

15 Passage du checkpoint agricole de Jayuz. De jeunes soldats fouilles méticuleusement les dizaines de paysans qui font la queue avant un second contrôle de permis de l'autre côté de la clôture électrifiée - Guillaume de Crop - 10/2012

Un paysan de Jayuz, près de Qalqilya, expliquait que malgré les multiples demandes de nombreux membres de sa famille pour récolter ses oliviers de l'autre côté du mur, les autorités israéliennes n'en ont accordés qu'à son père et sa mère, tous deux octogénaires.

Une fois les permis obtenus, les paysans doivent passer les checkpoints agricoles, réservés aux paysans privés de leurs terres par le mur. Cela n'est possible que pendant certaines périodes de l'année et des heures spécifiques, laissées à la discrétion de l'autorité

[48] Idem.
[49] Entretiens paysans et acteurs 2012, 2013, 2014. Observations sur le terrain.

occupante. La plupart du temps, ils sont fermés en hiver et ne sont ouvert que de 8h à 9h et de 16h à 17h, sans compter les heures de queues et les décisions arbitraires des soldats. De plus, les champs sont parfois à plusieurs kilomètres du checkpoint, ce qui oblige les paysans à faire d'immenses détours, occasionnant pertes de temps et coûts supplémentaires.

Enfin, concernant les marchandises, un paysan de Qalqilya expliquait que les camions transportant les fruits, légumes ou poulet pouvaient être arrêtés et fouillés au checkpoints pendant plusieurs heures. Les produits ainsi laissés au soleil s'abiment très vites et se trouvent au mieux déclassés, sinon perdus.

2.6. Les marchés agricoles

16 Arrosage massif en plein jour sur une exploitation s'export en Israël, sur la route de Gaza - Guillaume de Crop - 10/2012

Les paysans palestiniens sont aussi victime du « dumping classique » mis en place par les pays à l'agriculture subventionnée comme c'est le cas en Israël, et à plus forte raison dans les colonies.

En effet, dans le cas des colonies, les paysans palestiniens ne sont pas seulement en concurrence déloyale avec les colons agriculteurs pour les marchés, mais aussi pour l'utilisation de leurs propres ressources.

D'autre part, les produits israéliens inondent littéralement les marchés palestiniens, à des prix inférieurs à la production palestinienne non subventionnée. De plus, la petite agriculture paysanne palestinienne ne peut rivaliser avec l'agriculture industrielle israélienne lorsqu'il s'agit de produire à contre saison. En effet, si l'on prend l'exemple des raisins. On trouve des raisins israéliens sur le marché dès la fin du mois de mai alors que les raisins palestiniens ne seront prêts qu'à la mi-août. De fait, le prix des raisins palestiniens est donc inférieur puisque la demande est plus forte en début de saison et que ces raisins arrivent sur des marchés déjà saturés.

De plus, compte tenu des clauses dites de « coopération économique » introduits par les Accords de Paris (extension économique des Accords d'Oslo), les marchandises israéliennes entrent plus ou moins sans limites dans les territoires palestiniens, tandis que dans le cas inverse, Israël impose des quotas variant au gré de ses propres besoins. Il est donc quasiment impossible de prévoir le prix de vente d'un produit au moment du semis.

D'autre part, l'ensemble des frontières étant contrôlées par Israël (notamment la frontière jordanienne), les palestiniens peuvent difficilement exporter leurs excédents de production ailleurs, d'autant plus que les jordaniens produisent les mêmes produits aux mêmes saisons. C'est également vrai entre la Cisjordanie et Gaza. La majorité des produits exportés par la Cisjordanie le sont via des entreprises israéliennes. Cette règle peut être étendue à l'ensemble des produits agricoles.

Enfin, tous les produits palestiniens, et plus particulièrement les produits exportables, sont dominés par des oligopoles, voire des monopoles au sein même de la Palestine. Ils dominent le marché, imposent leurs prix, bénéficient d'avantages en termes d'export, et il est donc difficile pour les plus petites structures de production et de commercialisation de faire face à la concurrence existante au sein même du marché palestinien.[50]

2.7. Politiques économiques et agricoles palestiniennes[51]

Il est impossible de concevoir le concept de souveraineté alimentaire comme objectif dans un contexte d'absence totale de souveraineté de l'AP ou du peuple palestinien sur quoi que ce soit.

Quoi qu'il en soit, les financements publics alloués à l'agriculture sont en baisse, l'effort financier de l'AP étant clairement été dirigé vers les villes et les services. La logique des décideurs est largement dictée par les donneurs et reflète des politiques semblables aux Plans d'Ajustement Structurels chers à la Banque Mondiale, réservoir à hommes politiques palestiniens. Ainsi l'arrivée de Salam Fayyad au gouvernement en 2007 a vu l'investissement dans les secteurs improductifs exploser (téléphonie, construction…) ce qui a eu pour conséquence d'améliorer la croissance… mais d'augmenter le chômage.

En effet, malgré le fait que l'agriculture représente environ 5% du PIB palestinien, le budget de l'AP alloué à l'agriculture est de l'ordre de 1%. Concernant l'agriculture, les financements sont majoritairement attribués au développement de l'agriculture industrielle d'export et non à l'achèvement de l'autosuffisance qui n'est pas un but politique.

L'idée est donc de développer l'agriculture d'exportation (fleurs coupées, dattes…) pour disposer de devises et ainsi pouvoir acheter les produits de subsistance à l'extérieur à moins cher, principalement d'Israël (80% des importations proviennent d'Israël à la fin des années 90). Au niveau de la production, l'idée est de promouvoir la technicité, la mécanisation, la modernisation des fermes. De plus, pour viser les marchés internationaux, il faut développer une industrie agro-alimentaire d'amont : semences, fertilisants et engrais (la plupart du temps importés), et d'aval : pour la transformation, le conditionnement, la certification…. Cela s'accompagne du développement de services associés, comme la banque assurance.

Ainsi par exemple, face aux catastrophes naturelles qui ont fortement touché les paysans ces dernières années, s'ajoutant aux destructions des colons et de l'armée, la réponse de l'Etat consiste à favoriser le l'adhésion à une assurance privée. Le directeur de Cabinet du Ministre de l'Agriculture, convient du fait que « *toutes les exploitations ne seront pas assurées, mais au moins, les grandes exploitations intensives existantes seront protégées* ». Suivant cette logique, depuis deux ans, les paysans, massivement en dessous du seuil de pauvreté, sont devenus imposables.

[50] *Accords de Paris*, texte intégral publié. Entretiens acteurs et paysans 2012, 2013, 2014.
[51] Entretiens acteurs 2013, 2014. Observations sur le terrain.

Les agences de développement internationales et l'AP sont très claires sur le fait que l'agriculture traditionnelle, notamment bédouine, « *n'a pas vocation à se maintenir dans un contexte où elle n'est ni profitable, ni adaptée à la demande en produits sains et de qualité* ». Les projets de développement de long terme sont donc réservés à l'agrandissement et à la spécialisation des exploitations. Les petites fermes, elles, les plus touchées par les diverses agressions liées à l'occupation, ne bénéficient que des programmes d'urgence humanitaires.

Nous sommes donc face à des politiques agricoles à deux vitesses, ressenties très violemment par les paysans qui voient que « *quand on n'a pas de tracteur, on n'est pas un paysan* ». Les officiels répètent pourtant que « *le verdissement de la Palestine est un objectif primordial* », que « *l'agriculture est considérée comme étant l'épine dorsale de l'économie palestinienne* » et que « *85% de la population agricole est composée de petits paysans* ».

Comment verdir la Palestine, améliorer les indicateurs économiques et le chômage en se passant de 85% de la population agricole ? Ces pratiques considérées comme arriérées ne sont-elles pas celles que les citoyens européens, épuisés par les ravages de l'agriculture industrielle appellent de leurs vœux ? Comment peut-il être préférable de favoriser l'export à la production locale dans un contexte de fermeture des frontières lorsque l'on admet que « *l'agriculture d'export palestinienne ne peut rivaliser avec l'agriculture d'export israélienne qui bénéficie de plus de terres, d'eau et de facilitées d'accès au marché* » ? Comment ridiculiser l'objectif d'autosuffisance alimentaire lorsque l'on sait que le principal fournisseur de la Palestine est un état qui voudrait la voir disparaitre ? Le raisonnement des économistes agricoles respectables restent impénétrables….

Bref, assez classiquement, les politiques générales et agricoles de l'AP sont orientées vers la valorisation de la concentration du capital, au risque de laisser de côté le peu de souveraineté restant en termes culturels, de sécurité alimentaire, d'emploi, d'environnement, de santé…. Les paysans et les intervenants syndicaux répètent que l'agriculture et ses travailleurs sont donc doublement attaqués : par la colonisation israélienne d'une part, et les politiques économiques et agricoles d'autre part.

3. Conséquences

3.1. Sécurité alimentaire et pauvreté[52]

Le nombre de personnes vivant au-dessous du seuil de pauvreté a massivement augmenté au cours des dix dernières années, pour atteindre 47% en Cisjordanie et 77% à Gaza. En Cisjordanie, les 25% de foyers percevant moins de 1,9 $ par jour et par individu sont en situation d'insécurité alimentaire et on atteint 41% si on ajoute les foyers considérés comme vulnérables à l'insécurité alimentaire (contre 67%

[52] ONU/FAO : *Socio-economic & Food Security Survey*, 2012. Entretiens acteurs et paysans 2012, 2013, 1014.

à Gaza). En effet, l'insécurité alimentaire en Cisjordanie n'est pas liée au manque de nourriture, mais à l'incapacité des personnes de s'en procurer du fait de leurs faibles revenus.

En effet, l'insécurité alimentaire touche principalement les populations agricoles et rurale, et dans une moindre mesure, les réfugiés des zones urbaines. Pour preuve, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire est d'un tiers plus élevé en zone C qu'en zone A et B. Les foyers dont le chef de famille est une femme sont plus sensibles à l'insécurité alimentaire que lorsque le chef de famille est un homme.

Clairement, l'augmentation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire est liée à la volonté politique de détruire l'agriculture des territoires occupés pour les rendre dépendants d'Israël sur le plan alimentaire. Israël profite doublement de cette situation : par l'accaparement des ressources et la mise à disposition forcée de main d'œuvre d'une part, et par le fait que les territoires occupés sont ses marchés captifs d'autre part.

3.2. « Modernisation », néo-libéralisme et colonisation font bon ménage : Le cas emblématique du Plan Prawer-Begin

17 *Manifestation contre le Plan Prawer-Begin dans le désert du Neguev le 01/08/2013. Un bédouin face à l'armée israélienne - Andrew Beale*

Le plan d'éviction forcée d'environ 70 000 bédouins du Néguev, plus connu sous le nom de « Prawer-Begin » (du nom des politiciens israéliens à l'initiative de la loi), prouve que les politiques israéliennes de colonisation, d'apartheid, d'épuration ethnique et de destruction violente de la paysannerie traditionnelle des populations indigènes, ne se limitent pas aux territoires occupés.

En effet, la majorité des bédouins du Néguev, citoyens d'Israël, vivent dans des villages qui occupent 1,8% des terres du désert, regroupés dans le Nord. Il est important de noter qu'en 1948, lors de la Nakba[53], les 15% de bédouins qui n'ont pas fui vers la Cisjordanie, Gaza, la Jordanie ou l'Egypte, ont été forcés de se regrouper dans cette zone par Israël[54]. Toutefois, 45 de ces villages sont toujours « *non reconnus* » par Israël, donc ne sont pas connectés aux infrastructures publiques (eau, électricité, routes, écoles, santé…).

Aujourd'hui, le projet de loi approuvé par la Knesset[55] en première lecture consiste à les déplacer à nouveau dans des zones villes planifiées, officiellement pour leur permettre l'accès aux services de base (pourtant fournis aux communautés juives alentours), ou encore parce qu'ils « *accaparent le Néguev* ». Mais les raisons officieuses sont bien plus terrifiantes et ne datent pas d'aujourd'hui.

L'organisation Adalah parle de « *criminalisation du mode de vie des bédouins, populations indigènes du Néguev et citoyens israéliens victimes d'un nettoyage ethnique* ». Dès 1963, Moshe Dayan, général israélien dit clairement: "*Nous devons transformer les bédouins en un prolétariat urbain pour l'industrie, les services, la construction et l'agriculture… Evidemment, c'est un changement radical qui signifie que le bédouin ne vivra plus sur ses terres avec ses troupeaux, mais deviendra urbain qui rentre chez lui le soir et met ses pantoufles. Ses enfants iront à l'école avec des cheveux proprement coiffés. Ça sera une révolution, mais ça peut s'arranger en deux générations… ce phénomène de bédouins va disparaitre.* ». Aujourd'hui, le besoin en main d'œuvre, l'imposition de la dépendance économique de l'économie capitaliste, donc à terme, l'extinction de toutes revendications et velléités sont plus que jamais au programme de l'actuel Etat d'Israël. Le Plan Prawer en est l'expression même.

De plus, le Plan Prawer-Begin intervient au moment où l'Etat lance un vaste plan de développement du Néguev incluant : une base militaire, un complexe industriel de haute technologie militaire, des villes

[53] Nakba : « désastre » ou « catastrophe » en arabe, elle fait référence à l'exode massif et forcé d'environ 750 000 palestiniens pendant la guerre de 1947-1949 qui a vu naître l'Etat d'Israël en 1948. Ils ont massivement été massacrés et chassés de leurs villes et villages détruits par les milices sionistes comme l'Irgoun ou la Haganah, d'autres ont fui craignant de subir le même sort, et d'autres ont appliqué les ordres d'évacuation des armées arabes. Ces réfugiés se virent refuser le droit au retour (garanti par les conventions de l'ONU) sur leurs terres pendant et après la guerre, et jusqu'à nos jours. En effet, 80% des palestiniens de Cisjordanie sont des réfugiés d'autres ont dû s'expatrier, notamment en Jordanie, en Syrie et au Liban où ils disposent de plus ou moins de droits…. Parallèlement, entre 1948 et 1951, 260 000 juifs arrivent sur les territoires de 48.

[54] BIMKOM (Site Web et entretiens 2013).

[55] Knesset : C'est le Parlement israélien qui siège à Jérusalem. Les députés sont élus pour 4 ans et doivent accepter le sionisme comme base idéologique. La Knesset a juridiction sur Israël mais pas sur les affaires des territoires occupés qui sont pris en charge unilatéralement par l'armée.

juives, ou encore un parc industriel accueillant notamment SodaStream[56], industrie de boissons gazeuses cible de la pression internationale du fait de son implantation dans les territoires occupés. L'idée est de créer des emplois qualifiés pour permettre aux populations juives de coloniser le Néguev pour réduire la pression immobilière et démographique qui pèse sur les foyers israéliens de la côte. Il est évident que ce ne seront pas les bras des juifs israéliens militaires ou éduqués qui vont construire les bâtiments, les nettoyer et devenir ouvriers d'usines.

L'annonce de ce plan a provoqué de nombreuses manifestations contre l'oppression systématique des palestiniens de 48. Elles ont été réprimées violemment par l'armée israélienne, aussi bien en Israël que dans les territoires occupés. Si tous ont été surpris par l'ampleur des mobilisations, ils savent que si la loi a officiellement été retirée pour modification, toutes les organisations impliquées savent que ce n'est que pour mieux revenir. De plus, le général israélien en charge de l'application du Plan poursuit la destruction des villages entamée il y a déjà des années. Le village d'Al Araqib en est un symbole : détruit pour la 58ème fois en un peu plus de trois ans, ses habitants restants replantent aujourd'hui leurs tentes sur ce qui était leur cimetière. Les bédouins, d'Israël ou de Cisjordanie le disent eux-mêmes : ils subissent « *un petit Plan Prawer tous les jours* ».

Enfin, il est intéressant de constater que les représentants de l'Etat colonisé et les experts du développement international s'accordent globalement sur la vision méprisante des bédouins de l'Etat colonisateur. Cet extrait d'entretien avec un officiel haut placé dont je tairais le nom par respect pour son refus d'être enregistré à ce moment-là :

« *- Ne pensez-vous pas que les politiques agricoles mises en œuvre en Palestine fragilise plus particulièrement les petits paysans et l'agriculture traditionnelle en général ? Je pense par exemple aux bédouins.*

- Ecoutez, je suis aussi pour le « développement culturel ». On n'a pas à s'extasier des méthodes traditionnelles lorsqu'elles sont mauvaises pour la santé… les bédouins font le fromage sans même se laver les mains dans des conditions non hygiéniques, les femmes qui vendent des olives et des cornichons dans des bouteilles de coca… on dit que c'est la manière traditionnelle, eh bien non, c'est la mauvaise manière, la manière non hygiénique et mauvaise pour la santé.

- Êtes-vous déjà tombé malade en mangeant le fromage des bédouins ?

- Ah non, je ne le mange pas !

- Ah bon ? Moi oui et ça va, je vais bien…. ».

[56] SodaStream : multinationale israélienne spécialisée dans la fabrication de matériel de gazéification de boissons pour les particuliers. Elle a été la cible des efforts de la campagne BDS pour l'implantation de son siège dans la colonie de Maale Adumim, établie sur 5 villages palestiniens et les terres de deux tribus de bédouins, expulsés par l'armée. En réponse, le groupe a déclaré « ne pas vouloir licencier les 500 ouvriers palestiniens au nom de manipulations politiques », et malgré les violations du droit du travail dénoncées par les syndicats, SodaStream s'évertue à racheter son image et ouvrira une quatorzième usine dans le Néguev prochainement. Le groupe est de plus boycotté par plusieurs pays et a été sanctionné par l'UE pour utilisation abusive de l'étiquetage « *Made in Israel* ».

PARTIE 3 :

IMMIGRATION ET TRAVAIL

EN ISRAEL, EN CISJORDANIE ET DANS LES COLONIES :

UNE REGIME D'APARTHEID OU ILLEGALITE ET EXPLOITATION SONT LA NORME

1. Israël, une société ségrégationniste et raciste

1.1. L'immigration en Israël : deux poids, deux mesures

Lorsque l'on s'intéresse aux travailleurs migrants en Israël, il convient de se poser la question de la définition du migrant dans un pays ou 40% de la population est immigrée de 1ère génération et 25% de seconde génération[57]. Il convient en effet de distinguer principalement : l'immigration juive, l'immigration laborieuse, l'immigration humanitaire (réfugiés et demandeurs d'asile).

En effet, les immigrants juifs bénéficient de la loi du « droit au retour » qui leur procure – entre-autres – des logements et des aides publiques variées. Cela contribue à la « sécurisation démographique » de l'Etat Juif, inquiété par la croissance de la population arabe. Cependant, même entre immigrants juifs, il existe une distinction ethnique[58].

Ainsi, dans les années 90, on note une vague de migrations (300 000 personnes) en provenance d'ex-URSS, principalement russes. Bien qu'ils n'étaient pas tous juifs, ces migrants bien acceptés car ils sont blancs et culturellement proches des ashkenazis. De plus, il s'agit également d'augmenter le nombre de colons, éléments supplétifs officieux de l'armée d'occupation[59].

D'autre part, les falashas[60], bien qu'ils aient été amenés par le gouvernement lors de vastes opérations militaires en 1984 et 1991, ne bénéficient pas tout à fait du même traitement[61]. En 2000, l'Etat a admis avoir massivement injecté des contraceptifs de longue durée aux femmes éthiopiennes,

---

[57] *Foreign Workers in Israel: History and Theory*. David V. Bartram, 1998, University of Wisconsin – Madison.
[58] Idem.
[59] Idem.
[60] Falashas : signifie « exilé » ou « immigré » en amharique, ce terme utilisé pour parler des juifs éthiopiens. Bien que répandu, il est considéré comme péjoratif par les juifs éthiopiens qui emploient plus souvent les termes de « Beta Israel », « Kayla », « Esra'elawi » ou « Ethiopim ».
[61] Entretiens acteurs et paysans 2013. Observations sur le terrain.

prétendant qu'il s'agissait de vaccins conditionnant l'entrée sur le territoire[62]. Pas plus tard qu'en 2013, l'équivalent de la Croix-Rouge israélienne a refusé publiquement d'accepter le sang d'une députée falasha. Après sa vive réaction publique, son sang a été récolté… mais les autorités ont spécifié qu'il serait congelé et non utilisé[63].

18 Manifestation de plus de 20 000 réfugiés devant la Knesset à Jérusalem protestant contre l'incarcération systématique des migrants - Andrew Beale - Janvier 2014

Quant aux réfugiés (principalement soudanais et érythréens), bien qu'Israël soit signataire des conventions internationales les concernant, ils sont systématiquement emprisonnés à durée indéterminée en attendant leur expulsion et l'Etat refuse d'examiner leurs demandes[64].

La décision de la Knesset d'emprisonner les migrants pendant trois ans ayant été jugée anticonstitutionnelle par la Haute Cour de Justice israélienne, ils sont maintenant détenus dans des « *prisons ouvertes* » dans lesquelles ils doivent pointer trois fois par jour… au milieu du Néguev et les procédures de pointage draconiennes ne leur permettent pas de trouver un emploi.

Cette année, le premier Ministre israélien, Benyamin Netanyahou a conclu un accord avec l'Ouganda consistant à lui vendre des armes pour « *se débarrasser physiquement des infiltrateurs* » indésirables, au mépris des considérations humanitaires[65]. De même, Ministre de l'Intérieur, Eli Yishai, persuadé que les réfugiés sont infectés « *d'une large gamme de maladies* » et a promis de « *tous les enfermer afin de rendre leur vie misérable* ». Inutile de préciser que les pogroms réguliers des suprématistes juifs-blancs ne sont jamais punis[66].

Bref, si l'immigration des juifs est encouragée, celle de non-juifs, à fortiori noirs, est loin d'être la bienvenue. Si cette situation a engendré l'émergence d'un mouvement social important, il n'y a pas de convergence entre les mouvements de travailleurs migrants, de réfugiés et encore moins avec les mouvements palestiniens.

---

[62] *Israel forcibly injected African immigrant women with birth control*, Forbes 28/01/2013.
[63] *Uproar as Ethiopian my denied chance to give blood*, Times of Israel, 11/12/2013. *Ethiopian mk stunt may result in compromising Israel's blood supply*, Jewish Press, 12/12/2013.
[64] Entretiens acteurs et réfugiés 2013.
[65] *Israel said planning to deport African migrants to Uganda,* Allyn Fisher-Ilan, 29/98/2013, Reuters.
[66] *The desert of Israeli democracy*, Max Blumenthal, Octobre 2013, Le Monde Diplomatique English Edition.

1.2. Structure du travail en Israël[67]

L'économie israélienne, notamment les secteurs de l'agriculture, la construction et l'industrie, a un besoin insatiable en main d'œuvre bon marché et le patronat veille à ses intérêts[68]. Même si cette part décroît ces dernières années, notamment au profit des hautes technologies militaires ou du tourisme, l'agriculture représente toujours près de 3% du PIB du pays et environ 4% des exportations (dont 13% certifié AB)[69]. La disponibilité de main d'œuvre peu chère est le principal facteur expliquant la compétitivité des exportations agricoles israéliennes sur les marchés internationaux[70].

D'autre part, l'historique des migrations en Israël a fortement contribué à structurer la ségrégation du marché du travail. Pour résumer, les travailleurs palestiniens de Cisjordanie et bédouins sont en bas de l'échelle sociale, les migrants non-juifs, falashas et palestiniens de 48 sont tout aussi peu considérés, les séfarades sont fortement désavantagés et les ashkénazis incarnent l'élite politique et économique. En conséquence, il n'y a presque aucun développement technique de ces secteurs et les israéliens préfèrent être au chômage (même sans aides publiques), plutôt que de faire que qui reste communément appelé « *du travail d'arabe* »[71].

Enfin, si les discriminations entre les israéliens juifs sont dues au racisme ordinaire, il est important de préciser que l'interdiction faite aux palestiniens de 48 de travailler dans les secteurs aussi variés que les communications (aéroports, téléphones…), des hautes technologies de la sécurité sont inscrites dans la loi. Ainsi, l'apartheid vaut aussi pour les palestiniens de 48 qui affichent le taux de chômage le plus élevé du pays ou encore le plus faible accès à l'eau et aux terres[72].

1.3. Les travailleurs palestiniens (de Cisjordanie et de Gaza) dans les territoires de 48

En 1967, Israël ferme les frontières avec l'Egypte et la Jordanie, se privant d'une main d'œuvre peu chère pour accomplir les travaux sous considérés que sont l'agriculture et la construction. Par nécessité, ils laissent entrer la main d'œuvre palestinienne (qui entrait déjà « illégalement »), ce qui permet également d'éviter l'instabilité dans les territoires occupés.

Dans le milieu des années 80, 110 000 Palestiniens sont employés dans les territoires de 48, la moitié seulement avec un permis, dans les secteurs de la construction, de l'agriculture et des services. Ils représentent 25% de la main d'œuvre en agriculture et 45% dans la construction jusqu'en 1996. Ces

[67] *The 10 plagues of the Israeli labor market* (Vidéo), Kav Laoved, 19/03/2013.
[68] David Bartram. Entretiens acteurs et paysans 2013.
[69] Ministère de l'agriculture israélien, (Site Web) 2012.
[70] David Bartram. Entretiens acteurs et paysans 2013,2014.
[71] Idem.
[72] *Rencontre avec un syndicaliste de Sawt El Amal*, (Vidéo) 08/04/2010. Entretiens acteurs et paysans 2013.

chiffres ont baissé mais le travail des palestiniens en Israël reste primordial, non seulement pour l'économie israélienne, mais aussi pour des familles entières en Cisjordanie[73].

Les permis de travail sont accordés aux palestiniens avec parcimonie : chaque année, le gouvernement publie le quota de permis accordés par secteur et par nationalité. Les permis sont accordés pour une courte durée et un emploi spécifique. Pour obtenir un permis de travail, les employeurs doivent faire une demande d'embauche d'un palestinien auprès des autorités israéliennes en prouvant qu'aucun juif n'est disponible pour le poste. Les candidatures doivent être approuvées par le ministère de l'intérieur et « l'administration civile » (corps de l'armée israélienne dans les territoires occupés). Les procédures sont très longues et les critères prohibitifs.

Pour obtenir un permis, ils doivent avoir au minimum 35 ans (25 tolérés pour les travailleurs de l'industrie), être mariés, et ils ne doivent pas avoir d'antécédents « d'offense à la sécurité d'Israël : c'est-à-dire être résistants, sachant que de 1967 à 2000, 40% des hommes palestiniens ont connu les prisons militaires israéliennes[74].

19 Checkpoint de Taybeh : point de passage de plus de 10 000 travailleurs par jour, en provenance des régions de Tulkarem, Jenine et Naplouse. Les ouvriers attendent jusqu'à 6h pour se rendre en Israël sur leur lieu de travail. C'est là qu'un ouvrier est mort écrasé en Janvier 2014.

De plus, les palestiniens n'ont pas le droit de passer la nuit en Israël, mais malgré les risques, beaucoup d'entre eux dorment sur place pour éviter les coûts et le temps passé dans les transports. En effet, ils doivent se plier au passage des checkpoints humiliants et épuisants. Par exemple, le temps moyen d'attente est de 2h30 au checkpoint de Tulkarem.

Toutes ces contraintes augmentent le nombre de candidats au travail illégal en Israël. Cette vulnérabilité fait que le non-respect du code du travail est la norme pour ces ouvriers[75].

De plus, les contrôles inopinés de la police au frontière en Israël pénalisent des centaines de travailleurs palestiniens, au mieux par des amendes colossales (autour de 5000 NIS) et au pire, par des peines d'emprisonnement. Enfin, le passage illégal des frontières israéliennes est dangereux et cher.

[73] David Bartram.
[74] Addameer (Site Web et Entretiens).
[75] Entretiens acteurs et paysans, 2012, 2013, 2014. Observations sur le terrain.

1.4. Le passage illégal des frontières : dangereux et cher[76]

… Nous arrivons à l'entrée du village agricole d'Adahria. Au carrefour, plusieurs pick-up, autre véhicules robustes et quelques personnes attendent autour. A. m'explique que les propriétaires des voitures attendent des passagers pour les emmener traverser illégalement les clôtures électrifiées qui les séparent d'Israël.

Nous continuons sur les routes caillouteuses et défoncées par la pluie qui traversent le village pour suivre la voiture qui transporte des ouvriers. La route entre le carrefour et la frontière est longue de 3 km seulement. Pour ce court trajet, le conducteur délestera les candidats au passage de 100 shekels. La plupart du temps, ils prennent environ 8 passagers dans des voitures à 4 places… mais le gain justifie les moyens.

Arrivés au niveau de la frontière, le chauffeur laisse descendre les passagers et leurs baluchons puis fait demi-tour pour aller en chercher d'autres. Leur ballet est incessant, jour et nuit. Les passagers restent côté palestinien jusqu'à ce que deux voitures arrivent en trombe de l'autre côté de la route, côté israélien. A cet instant, ils s'élancent pour traverser la clôture à un endroit où elle est endommagée, traversent la route en courant et se ruent dans les deux voitures qui démarrent aussitôt. Les chauffeurs de l'autre côté prendront également 100 shekels pour le trajet. Ce jour-là, ils ont de la chance. Pas de soldat à l'horizon, ni blessés ni morts.

Toutefois, A. très présent dans le village ces derniers mois, me raconte que lorsque les soldats patrouillent ça finit souvent de façon plus dramatique. S'ils aperçoivent les palestiniens qui traversent, ils tirent à vue, avec ou sans sommations. Si les soldats surprennent le transfert de passagers, ils prennent en chasse les voitures qui tentent de les semer. Les chauffeurs sont connus pour se prendre pour de véritable pilotes de formule 1 et les accidents sont donc fréquents. En effet, dans leur fuite, ils causent souvent des accidents de voiture. Le dernier en date, le mois dernier, a tué 4 personnes à quelques kilomètres de là : ceux qui n'ont pas eu la tête coupée sont morts asphyxiés….

1.5. Le rôle du « syndicalisme » israélien[77]

Le syndicalisme israélien, incarné par l'Histadrut (centrale syndicale) est sioniste, dans la mesure où il développe l'idée de préférence Juive. Par exemple, il ordonne la hausse des cotisations patronales pour influencer les employeurs d'arabes à privilégier des israéliens juifs. C'est un syndicat co-gestionnaire qui contrôle 20% de l'économie d'Israël en 70, car c'est un syndicalisme patronal,

[76] Observations sur le terrain, Décembre 2013, régions d'Hébron.
[77] David Bartram. Entretiens acteurs et paysans, 2013, 2014. *Syndicalisme et travailleurs migrants en Israël*, CNT, 17/04/2005.

particulièrement implanté dans le secteur public. Son aptitude à peser sur les décisions publiques relatives au travail est colossale.

Par exemple, lorsque les problèmes de main d'œuvre sont posés par le patronat, certains employeurs proposent d'investir directement dans les territoires occupés pour éviter les problèmes récurrents de fermeture des frontières et ainsi profiter de la main d'œuvre bon marché directement sur place. Mais le gouvernement israélien voit le développement d'activité économique dans les territoires occupés d'un mauvais œil dans la mesure où cela serait le prélude à la création d'un Etat Palestinien, et compromettrait sa dépendance lucrative vis-à-vis d'Israël. D'une part, l'Histadrut gagne la possibilité de laisser entrer les palestiniens pour maintenir une pression générale sur les salaires. D'autre part, elle intente un procès à l'Etat qui crée une pénurie de main d'œuvre et gagne l'autorisation d'importer de la main d'œuvre étrangère et s'investi dans son oppression. Non seulement, les migrants ne peuvent bénéficier de ses services, mais en 2002, l'Histadrut appelle clairement à la délation des travailleurs migrants illégaux.

Aujourd'hui, tous les travailleurs, quelle que soit leur origine cotisent pour l'Histadrut via leur salaire. Les travailleurs palestiniens cotisent pour rien (environ 100 NIS par mois) puisqu'ils ne peuvent bénéficier des services légaux (maladie, retraite…), ni avoir de syndicat car ils ne sont pas résidents en Israël. Ces cotisations patronales ont d'ailleurs été maintenues par l'Histadrut pour éviter que les patrons ne privilégient les palestiniens aux juifs ou aux étrangers.

1.6. L'immigration non-juive ou laborieuse[78]

A la fin des années 80, l'importation de travailleurs étrangers est perçue comme une solution miracle pour régler les problèmes de sécurité intérieure et d'approvisionnement du patronat en main d'œuvre peu chère. De plus, la séparation des palestiniens et des israéliens est perçue par beaucoup comme « une aide au processus de paix ».

50% d'entre eux viennent d'Asie, 45% d'Europe de l'Est (notamment la Roumanie) et 5% d'Amérique latine et d'Afrique. Le travail est segmenté ethniquement. Dès 1979, un projet d'aéroport est inclus dans les accords de Camps David qui spécifient que sa construction doit être accomplie à 100% par de la main d'œuvre thaïlandaise et portugaise. Sur les 1400 ouvriers employés pour le chantier, seulement 5 sont restés dans le pays ensuite. Lorsque le développement du secteur textile s'intensifie en 1987, on délivre 3000 permis de travail à des portugais uniquement.

Conséquences pour les palestiniens : entre 1989 et 1996, le nombre de permis de travail accordé aux palestiniens est divisé par 10 tandis que le nombre de permis accordé à des étrangers est multiplié par 30.

[78] Idem. *Les travailleurs étrangers ou l'impact d'une immigration non juive sur la citoyenneté israélienne*. Caroline Rozenholc, 2010, Centre de recherche français à Jérusalem. *Globalisation des migrations internationales : dynamiques et modalités ; Une contribution réflective à partir du cas israélien*, William Berthomière. *OECD social, employment and migration working papers N° 103 : Reforming policies on foreign workers in Israel*, Adriana Kemp, 19/03/2010.

20 Avis de recherche de travailleurs roumains en hébreu et roumain : « Une récompense de 3000 $ pour quiconque possède des informations précises sur le lieu où se trouvent ces travailleurs roumains qui se sont échappés de l'emprise de leur employeur légal ». – Syndicalisme et travailleurs migrants en Israël – CNT (Confédération Nationale de Travail) – Avril 2005.

La situation n'est pas meilleure pour les travailleurs migrants. Parallèlement, le Ministère de l'intérieur entame sa chasse aux travailleurs migrants illégaux, car il est hors de question pour le gouvernement de laisser se développer une seconde génération d'immigrés non-juifs dans le pays. Tous les moyens sont bons : menaces officielles, incitations à se dénoncer, ou même des avis de recherche.

De plus, une femme qui annonce une grossesse devient automatiquement illégale. De fait, le chômage explose dans ces communautés et les expulsions concernant principalement les hommes, 90% des femmes des communautés de migrants travailleurs sont des mères célibataires.

De plus, tous doivent verser des commissions aux agences de recrutement incluant des taxes du Ministère du Travail et de l'industrie pour obtenir un permis de travail. Ne disposant pas de cet argent, ils se le font souvent prêter par les agences de recrutement qui opèrent dans les pays d'origine et prélèveront leur dû avec des intérêts sur leurs salaires à venir. Ce système, illégal jusqu'en 2004, spolie chaque travailleur de 2000 à 12 000 $. Certains états de départ ajoutent des complications : par exemple, le gouvernement chinois demande environ 9000 $ à chaque candidat à l'immigration et lui confisque son passeport. Tous les travailleurs disposent de permis d'une durée maximale de 5 ans et 3 mois et il n'y a pas de carte de séjour de longue durée en Israël (quel que soit le motif de la présence sur le territoire, sauf pour les juifs). De plus, parfois, le travail promis par l'agence de recrutement n'existe pas : le travailleur se retrouve donc endetté et illégal sur le territoire dès son arrivée, sans même la possibilité de repartir.

D'autre part, le permis de travail n'est pas attribué au travailleur mais à l'entreprise. Ils délèguent souvent le recrutement aux agences qui gèrent ainsi des portefeuilles de permis. Si un travailleur change d'employeur ou de secteur, volontairement ou à la demande de son patron, il devient non seulement un travailleur illégal, mais aussi un migrant illégal sur le territoire. Lorsque des couples se forment, l'un des deux migrants est expulsé pour éviter leur installation. Le statut des enfants nés d'un ou de deux parents migrants non-juifs est un immense problème jusqu'à nos jour. De plus, la confiscation des passeports par les employeurs est une pratique fréquente, ce qui rend toute démarche impossible (compte bancaire…), et prive le travailleur de la possibilité de connaitre son statut vis-à-vis de son visa. L'employeur peut aussi faire appel à l'armée en cas « d'indiscipline » de l'ouvrier.

La criminalisation systématique des migrants va plus loin : puisque les agences de recrutement et patrons ne peuvent obtenir de nouveaux permis s'ils ne prouvent pas que le travailleur précédent à quitter le territoire, ils collaborent donc volontiers à la traque des services de police. En effet, ils ont tout intérêt à faire expulser des migrants pour toucher de nouvelles commissions sur les nouveaux permis, sans parler du fait qu'un travailleur illégal est plus vulnérable donc plus docile. En effet, aujourd'hui,

légaux ou pas, 80% des travailleurs migrants touchent moins que le salaire minimum, coûtent *légalement* moins cher que les palestiniens (mais plus cher en pratique), et la manne financière générée par le système de commission s'évalue à 3 milliards de dollars par an (répartis entre les agences de recrutement, les employeurs et l'Etat).

Bref, il est clair que dans ce contexte, en plus des difficultés classiques (barrière de la langue, méconnaissance de ses droits…), les travailleurs ne sont pas encouragés à réclamer leurs droits. Aujourd'hui, les thaïlandais sont les travailleurs agricoles, les chinois et migrants d'Afrique centrale travaillent dans la construction, et les indiens et sri-lankais travaillent dans le soin gériatrique à domicile du fait de leur maitrise de l'anglais.

Concernant le système de commission, depuis 2012, des accords bilatéraux ont été signés entre les gouvernements thaïlandais et israéliens sous l'égide de l'OIT. Ces accords ne sont intervenus que sous la pression conjointe de l'ONG israélienne de défense des travailleurs migrants Kav Laoved et des membres européens de l'OCDE[79]. Toutefois, le nombre de permis accordés dans ce cadre est limité et même s'il est trop tôt pour en faire le bilan, il est peu probable que la criminalisation ordinaire des migrants s'atténue.

21 Logo de Kav Laoved : La Hotline des Migrants

[79] Organisation de Coopération et de Développement Economique. C'est une organisation internationale d'études économiques, dont les pays membres — des « pays développés » pour la plupart — ont en commun un système de « gouvernement démocratique » et une économie de marché.

1.7. Les travailleurs thaïlandais en agriculture

22 Travailleur thailandais dans la colonie de Messua, Vallée du Jourdain - Guillaume de Crop - 10/2012

Selon les sources, on estime à 48 000[80] ou 24 600[81], le nombre de travailleurs thaïlandais sont employés dans l'agriculture dans les territoires de 48[82] et dans les colonies. Environ 1100 se trouveraient dans les colonies de la Vallée du Jourdain. Ces ouvriers sont très majoritairement issus de familles paysannes du Nord de la Thaïlande et se sont expatriés car la riziculture traditionnelle ne tient plus la concurrence avec les exploitations industrielles.

Si contrairement aux palestiniens, les ouvriers thaïlandais disposent de contrats de travail, ils ne sont pas pour autant bien traités. Le salaire mensuel minimum légal d'un ouvrier agricole thaïlandais est 4700 NIS[83] en Israël, 3900 NIS dans les colonies des territoires occupés et de 20,20 NIS par heure supplémentaire. C'est environ 30% moins élevé que le salaire minimum légal accordé aux israéliens, et

[80] Rapport de 2010 de Ma'an, sur les travailleurs migrants dans les colonies agricoles de la Vallée du Jourdain (traduit de l'arabe).
[81] Kav Laoved (Site Web et entretiens 2013).
[82] Territoires de 48 : nom employé pour parler de l'Etat d'Israël lorsque l'on conteste sa légitimité et sa reconnaissance.
[83] NIS : « New Israeli Shekel ». Le shekel est la monnaie utilisée en Israël et imposée aux territoires occupés comme monnaie officielle par les Accords de Paris en 1994 par la création de l'Autorité Monétaire Palestinienne. Les dinars jordaniens et dollars américains (USD) sont toujours utilisés pour certaines transactions. 10 NIS = 2 EUR = 2,85 USD.

plus de deux fois plus que le salaire minimum légal des palestiniens. D'autre part, il est plus profitable d'employer un ouvrier thaïlandais pour un colon dans la mesure où cette main d'œuvre est subventionnée par l'Etat via les subventions à l'agriculture. De plus, *légalement*, ils bénéficient de quelques avantages : un logement décent fourni par l'exploitant, plus de jours de congé que les israéliens, des primes régulières, la possibilité de récupérer les cotisations retraite avant le départ….

Toutefois, la pratique est loin de la légalité. Il est admis que les employeurs en agriculture ne payent jamais le salaire légal. Ainsi, une travailleuse interrogée dans une colonie de la Vallée du Jourdain dit percevoir 2400 NIS par mois et 15 NIS par heure supplémentaire. Les ouvriers thaïlandais ont rarement idée de la somme qu'ils doivent percevoir, à fortiori lorsque leur salaire est versé sur un compte auquel ils n'ont pas accès régulièrement, les exploitations étant isolées géographiquement. Par ailleurs, si les ouvriers sont sensés travailler 8h par jour, en pratique, ils disent parfois travailler jusqu'à 18 heures par jour, avec un jour de congé en saison creuse. Leurs heures supplémentaires sont partiellement ou pas payées. Toutefois, les employeurs jouent sur le fait que tant qu'ils peuvent envoyer une partie de leur salaire à leur famille restée en Thaïlande, ils se considèrent satisfaits.

Comme les autres ouvriers, ils manipulent des produits chimiques dans protection (cette tâche est généralement réservée aux hommes) mais sont généralement affectés à des tâches moins dangereuses que les ouvriers palestiniens lorsqu'ils se trouvent dans les mêmes exploitations. Ainsi, les ouvriers thaïlandais sont principalement chargés des récoltes (surtout les femmes réputées plus délicates, pour les plantes médicinales, fraises…). Dans les colonies de la Vallée du Jourdain, ils travaillent généralement dans les serres, tandis que les palestiniens travaillent dans les champs, à la manutention et auprès des animaux.

Leurs conditions de logement sont souvent désastreuses, ce sont les cas de violation les plus fréquents avec le non-paiement des salaires légaux. Ils vivent à plusieurs, hommes et femmes mélangés dans des logements type bidonvilles, dans des caravanes implantées au milieu des serres ou dans une partie des hangars de stockage des intrants. Les femmes, minoritaires parmi leurs collègues mâles souffrent particulièrement de cette situation, d'autant plus qu'elles sont parfois sollicitées par les colons exploitant pour faire office de femmes de ménages ou de « masseuses »….

Dans les colonies, les ouvriers se trouvent dans l'impossibilité de réclamer leurs droits lorsqu'ils les connaissent : il n'y a pas d'administration civile du travail, ils ne peuvent se déplacer, l'éloignement des ONG, l'absence de traducteurs (pourtant obligatoire pour l'administration), et le risque de devenir illégal à la moindre plainte sont autant de facteurs entretenant leur exploitation.

Les ouvriers palestiniens, bien qu'ils subissent cette concurrence qui a permis l'expansion des colonies malgré les mouvements de grève, restent conscients que leurs collègues thaïlandais sont également sous pression. Ils entretiennent généralement des relations de collègues sur les exploitations mais restent assez éloignés du fait des différences culturelles et de langue… et des consignes de des patrons israéliens sur les distances à garder avec les arabes[84]….

[84] Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014.

2. Structure du travail en Cisjordanie et travail dans les colonies

2.1. Structure du travail en Cisjordanie : zoom sur l'agriculture[85]

En Cisjordanie, le taux de chômage s'élève à 23%. Il est plus élevé pour les femmes que pour les hommes et leur salaire journalier moyen est respectivement de 73 et 85 NIS (contre environ 280 NIS en Israël). 15% de la population active est employée dans le secteur public dont un tiers dans les forces de sécurité. Il est communément admis que les emplois publics servent plus à éponger le chômage et à maintenir la paix sociale, qu'à véritablement répondre à un besoin institutionnel. Par exemple, le Bureau Présidentiel emploi à lui seul plus de 1500 fonctionnaires : quelques dizaines de plus que le Ministère de l'Agriculture.

15% de la population active est employée dans les territoires de 48 et dans les colonies israéliennes. Ce chiffre reste approximatif car nombre de palestiniens qui y travaillent illégalement et que ces emplois sont par nature instables (passage des frontières, saisons agricoles…). De plus, on remarque un lien direct entre la fermeture des frontières et la baisse du chômage en Cisjordanie. En effet, plus les frontières sont fermées (comme cela a été le cas lors des deux Intifada), plus les gens reviennent travailler en Cisjordanie, très majoritairement dans le secteur agricole. Toutefois, les salaires que peuvent espérer des travailleurs pas ou peu qualifiés en Israël et dans les colonies même illégalement, sont deux à trois fois plus élevés que chez des employeurs palestiniens dans le même secteur.

Le secteur agricole est le premier secteur le plus important en termes d'emploi indépendant, informel (membres de la famille non rémunérés) et salarié pour les femmes et le second pour les hommes. L'agriculture est le 5ème secteur le plus important en termes d'emploi salarié avec 11,5% de la population active salariée. Les salaires agricoles sont environ 40% plus faibles que les salaires des autres secteurs.

2.2. Le travail des palestiniens dans les colonies

En 2011, on estimait le nombre à 26 831 le nombre de palestiniens travaillant dans les colonies agricoles et industrielles avec un permis de travail et environ 10 000 de plus sans permis[86]. On estime que cela représente au minimum 10% des de la population active palestinienne, même s'il est difficile de donner des chiffres fiables. Parmi ceux-là, 94% ont au plus un niveau d'études équivalent au bac. La moitié d'entre eux sont mariés avec une famille à charge (de 5 personnes en moyenne) – cela signifie

[85] PCBS (entretiens 2013 et Site Web) : statistiques 2011 et 2012. ONU/FAO : *Socio-economic & Food Security Survey*, 2012. Entretiens acteurs et paysans 2013.

[86] *Employment of Palestinians in Israel and the Settlements: Restrictive Policies and Abuse of Rights*, August 2012, Kav Laoved (non publié).

qu'*au moins* la moitié des ouvriers (non mariés) travaille sans permis. Dans 10% des familles, c'est au moins deux de ses membres qui travaillent dans une colonie, souvent la même et souvent père et fils[87].

Par ailleurs, 8% des ouvriers sont des ouvrières et l'écrasante majorité de ces femmes travaillent dans les serres ou stations de conditionnement de la Vallée du Jourdain car elles sont réputées plus délicates et patientes. Environ 10% des travailleurs agricoles des colonies sont mineurs (à partir de 14 ans) et ils sont payés environ 20% moins cher[88].

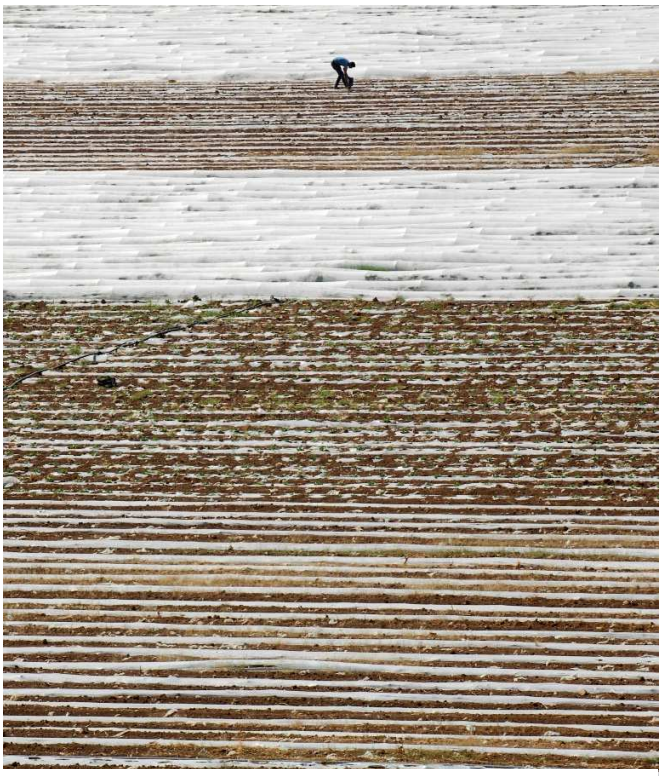

23 Ouvrier palestinien dans la colonie de Mehola dans la Vallée du Jourdain - Guillaume de Crop - 10/2012

La région la plus emblématique du travail agricole dans les colonies est la Vallée du Jourdain dans la mesure où la quasi-totalité des 20 colonies qui y sont implantés sont agricoles et massives. On estime que 10,000 ouvriers travaillent dans la Vallée en permanence et jusqu'à 20 000 lors des récoltes principales des dates et des raisins. L'immense majorité des travailleurs des colonies sont donc des travailleurs saisonniers. De plus, même ceux qui y travaillent théoriquement toute l'année ne travaillent pas tous les jours, notamment en fonction de la météo. De même, aucun de ses travailleurs n'a de contrat écrit et seule la minorité qui travaille dans les stations de conditionnements dispose d'un permis d'entrée dans les colonies. Donc, les jours non travaillés ne sont pas payés, sans parler des droits classiques tels que l'assurance maladie ou la retraite[89].

L'immense majorité des ouvriers travaillent sans aucune forme de protection dans des conditions dangereuses, qu'il s'agisse de l'exposition massive aux nombreux produits chimiques, ou de la pollinisation des palmiers à 30 mètre du sol. Les ouvriers agricoles commencent généralement autour de 6 ou 7h du matin et travail jusqu'en début ou en milieu d'après-midi en fonction des saisons. En moyenne, les ouvriers effectuent une demi-heure supplémentaire par jour et jusqu'à 2h30, notamment pendant les récoltes et dans les stations de conditionnement.

La majorité des ouvriers travaillent sur la base d'un salaire journalier moyen de 62 NIS, soit moins de la moitié du salaire légal. Une minorité est payée à l'heure : 8 NIS par heure et 10 par heure

[87] *Child laborers in Israeli agricultural settlements in the Jordan Valley, Palestine* (Vidéo), Rapport de 2010 de Ma'an, sur les travailleurs migrants dans les colonies agricoles de la Vallée du Jourdain (traduit de l'arabe). Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014. Observations sur le terrain.
[88] Idem. PCBS.
[89] Idem. *Abuse of Palestinian Workers* (Vidéo), Who Profits? 25/11/2009.

supplémentaire (soit 64 NIS par jour). Ce ne sont pas les ouvriers qui choisissent le régime de paiement mais les intermédiaires qui les embauchent[90].

24 Checkpoint d'Al Hamra, il est 6h, c'est la période de récolte : les derniers bus d'ouvriers arrivent, direction les colonies de la Vallée du Jourdain - Andrew Beale - 08/2013

La majorité des travailleurs viennent des gouvernorats de Naplouse de Tubas, puis de Jéricho dans la mesure où la Vallée et ses colonies s'étalent sur ces trois régions. Cela signifie que la majorité d'entre eux passe au minimum 2h sur la route chaque jour, à fortiori lorsqu'ils viennent du Nord car ils doivent passer les checkpoints d'Al Hamra ou de Tayasir. En effet, surtout pendant la période des récoltes, en fonction de l'affluence et du bon vouloir des soldats, les ouvriers peuvent être arrêtés pendant plus d'1h30 au checkpoint. De plus, cela augmente les frais de transport car tous travaillent via des intermédiaires.

Ironie du sort : *au moins* 11% des travailleurs palestiniens qui travaillent dans les colonies travaillent sur une terre qui appartenait originellement à leur famille ou un de leurs proches[91]. L'écrasante majorité des travailleurs agricoles des colonies disent qu'ils préfèreraient travailler sur leurs propres exploitations. En agriculture, environ la moitié des ouvriers ont aussi des terres qu'ils cultivent de façon permanente ou temporaire mais dont le revenu ne leur permet pas de vivre et de faire vivre leur famille.

C'est encore plus vrai pour les paysans et bédouins de la Vallée du Jourdain qui subissent fortement les restrictions d'accès à l'eau, à leurs terres et de circulation. En effet, la Vallée est traversée du Nord au Sud par la route 90 que les palestiniens n'ont le droit de traverser que de 7h à 19h. De fait, la plupart des ouvriers originaires de la Vallée ont travaillé dans les colonies plus ou moins régulièrement depuis l'adolescence, via les intermédiaires de la région[92].

25 Route 90 et serres de la colonie de Mekhora dans la Vallée du Jourdain - Guillaume de Crop - 10/2012

[90] Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014. Observation de terrain. Rapport de Ma'an, sur les travailleurs migrants dans les colonies agricoles de la Vallée du Jourdain (traduit de l'arabe).

[91] *Palestinian Wage Workers in Israeli Settlements in the West Bank –Characteristics and Work circumstances*, Majid Sbeih, The Democracy and Workers' Rights Center in Palestine in cooperation with the Palestinian Ministry of Labor, 2011 (non publié).

[92] Entretiens acteurs et paysans 2013. Observations sur le terrain.

2.3. Le fléau de l'intermédiation[93]

Le système de l'intermédiation est largement répandu lorsqu'on s'intéresse au travail des palestiniens dans les colonies ou dans les territoires de 48, qu'il s'agisse des secteurs de la construction, de l'industrie ou de l'agriculture. Cependant, en agriculture c'est la règle. Cela signifie que les ouvriers ne sont *jamais* en relation directe avec le patron israélien, mais sont embauchés via des intermédiaires, eux-mêmes palestiniens, qui font office d'agences de recrutement et de gestionnaires des ressources humaines pour le compte du patron-colon.

La plupart du temps, l'intermédiaire est à l'origine un travailleur qui du fait de son ancienneté, a fini par gagner la confiance du patron et bénéficié d'une sorte de promotion (qu'il demande la plupart du temps). Toutefois, certains intermédiaires louent leurs services à plusieurs patrons israéliens en fonction du travail disponible. Concrètement, l'intermédiaire embauche les ouvriers à la journée, assure leur transport de leur maison à leur lieu de travail, compte les heures de travail effectuées par les ouvriers et distribuent les payes.

L'intermédiation pose d'abord plusieurs problèmes de principe. D'abord, le système d'intermédiation est totalement officieux : l'intermédiaire n'est pas responsable juridiquement. En dehors du fait qu'il n'y a jamais de contrats de travail écrits en agriculture, même s'il y en avait, l'intermédiaire n'apparaîtrait nulle part. D'autre part, les ouvriers n'ont aucune relation directe avec le patron : parfois, ils ne connaissent même pas son nom et a fortiori pendant les récoltes, où beaucoup ne savent pas dans quelle colonie ils vont aller travailler en quittant leur maison à l'aube.

Par ailleurs, tous les interlocuteurs rencontrés dénoncent la malhonnêteté flagrante et scandaleuse de l'écrasante majorité des intermédiaires. Il est d'ailleurs de notoriété publique que parmi eux se trouvent beaucoup d'informateurs travaillant avec les services de renseignements israéliens. Sans aller jusque-là, dans certains cas, il y a une connivence entre le patron israélien et l'intermédiaire contre les ouvriers. Par exemple, il arrive que même si le véritable patron d'une usine est israélien, sur le papier, c'est l'intermédiaire palestinien qui emploie les israéliens et les palestiniens qui y travaillent. De fait, si le patron est palestinien, c'est le droit du travail palestinien qui s'applique, et non le droit du travail israélien, qui est beaucoup plus avantageux pour les ouvriers.

D'autre part, tous reportent les tricheries des intermédiaires en matière de comptage des jours et heures de travail, de distribution des salaires, et de ponctions abusives sur les salaires pour toutes sortes de frais. En effet, si un travailleur palestinien reçoit un salaire insuffisant pour son nombre d'heures de travail ou simplement par rapport à la loi, il n'a aucun moyen de recours. Les intermédiaires prétextent souvent que c'est le patron israélien qui ne lui a pas donné la totalité de la somme correspondant au salaire des ouvriers dont il a la charge. C'est une réalité : les patrons israéliens ne donnent jamais les 150 NIS dus pour chaque jour de 8h de travail et pour chaque ouvrier. Mais il est également vrai que les intermédiaires se servent allègrement sur les sommes versées par les colons. De plus, les frais de

[93] Idem.

transport facturés aux ouvriers, qui varient de 5 à 30 NIS par jour et par travailleur en fonction de la distance parcourue, sont un revenu en soi pour les intermédiaires.

De plus, la concurrence entre les intermédiaires entre eux se répercute sur les travailleurs. Si un intermédiaire transmet au patron israélien une demande d'augmentation de salaire des ouvriers, le patron trouvera toujours un autre intermédiaire pour lui proposer une main d'œuvre moins chère et moins plaintive. De fait, l'immense majorité des intermédiaires, loin de réclamer le respect des droits de « leurs ouvriers », organisent ainsi la concurrence entre des travailleurs qui de toutes façon, n'ont pas d'autre alternative à ce travail.

De plus, il est particulièrement courant en agriculture que les intermédiaires préfèrent embaucher des enfants (à partir de 12 ans) car plus les travailleurs sont jeunes, plus ils travaillent sans s'économiser, sans se soucier des risques (manipulation des produits chimiques, travaux dans les arbres sans protection…) et moins ils connaissent de leurs droits. De plus, la plupart des enfants qui travaillent sont issus de familles particulièrement pauvres qui ont besoin de ce revenu et leur déscolarisation en fait des individus socialement vulnérables sur le long terme.

De fait, toute l'année, il y a plus de personnes qui demandent à travailler dans les colonies que de travail disponible. Les intermédiaires se trouvent donc en position d'imposer leurs règles du jeu, qu'il s'agisse de bas salaires, de frais de déplacements, ou même de faveurs sexuelles lorsqu'il s'agit de femmes…. Enfin, s'agissant des intermédiaires qui placent les ouvriers palestiniens à l'intérieur d'Israël, les travailleurs disent que les palestiniens de 48 sont bien plus malhonnêtes que les juifs israéliens.

2.4. Ce que dit la loi[94]

Théoriquement, les ouvriers qui travaillent dans les colonies sont soumis au droit du travail israélien. En 2006, la Haute Cour de Justice israélienne impose un salaire de 150 NIS par jour et 20 NIS par heure supplémentaire pour les travailleurs des colonies agricoles. De plus, *théoriquement*, les colonies étant des territoires sous administration israélienne, les palestiniens doivent faire une demande de permis d'entrée dans les colonies au bureau du travail de l'administration civile israélienne régionale. Sauf exceptions (stations de conditionnement et quelques intermédiaires), aucun travailleur agricole n'a de permis. De fait, si un litige survient, le travailleur n'ayant pas de permis d'entrée, il peut être évacué manu-militari par le colon sans possibilité d'y revenir et de réclamer son dû.

L'AP n'ayant aucune juridiction sur les colonies, les litiges doivent être traités par des tribunaux israéliens ce qui pose notamment des problèmes physiques puisque les palestiniens ne peuvent entrer sur le territoire israélien. Les ouvriers doivent déposer leur plainte auprès de l'administration civile israélienne qui, étant un corps de l'armée violent et arbitraire, peut décider de les emprisonner immédiatement s'ils se présentent. De plus, les procédures juridiques sont longues et coûteuses, même avec l'appui de syndicats ou d'ONG. En outre, les contestataires perdent immédiatement leur travail et

[94] Idem.

du fait du bouche-à-oreilles entre l'armée, les colons et les intermédiaires, il leur sera très difficile de retrouver du travail, même dans une autre colonie. Enfin, même si les tribunaux israéliens acceptent le fait que trois mois de travail continu dans une colonie vaut contrat, en pratique, il est rare que l'ouvrier puisse en apporter la preuve, notamment du fait de la non coopération des intermédiaires.

D'autre part, concernant les accidents du travail fréquents et parfois mortels, les employeurs sont tenus de fournir les soins médicaux nécessaires aux ouvriers blessés. Ils doivent notamment les transporter à l'hôpital israélien le plus proche et payer pour tous les frais occasionnés par l'accident, quelle que soit la durée du traitement. En pratique, ils se débarrassent la plupart du temps du blessé au checkpoint le plus proche, l'ouvrier est alors traité à ses frais dans un hôpital palestinien. Les familles n'ont pas les moyens de s'offrir des soins de qualité, d'autant plus que l'arrêt du travail du blessé prive durablement les familles d'un revenu indispensable. Au mieux, le colon propose d'embaucher son frère.

Pour conclure, dans les colonies agricoles de Cisjordanie, le droit du travail, déjà discriminatoire, est ignoré par tous. Le fait accompli dans lequel se trouvent les paysans palestiniens devenus ouvriers est entretenu par la terreur militaire d'une part et les charognards que sont les intermédiaires d'autre part. Les colonies agricoles sont des zones de non droit qui échappent complètement au contrôle publique : celui de l'AP parce qu'elle n'en a pas le droit, et celui de l'administration civile, parce qu'elle n'est pas là pour protéger les palestiniens. De plus, l'idéologie sécuritaire et le jeu des frontières permettent de maintenir la majorité des ouvriers dans l'illégalité, et ainsi de les soustraire à la protection de la loi.

3. Le cas des ouvriers syriens sur le plateau du Golan[95]

Le plateau du Golan est un territoire syrien occupé par Israël depuis 1967, comme la Cisjordanie et Gaza. Là encore, plus de 131 000 habitants ont été expulsés (environ 95% des habitants du plateau), l'intégralité du Golan ayant été déclarée « *zone militaire* » par l'armée israélienne et les propriétés syriennes sont été massivement confisquées par l'Etat Sioniste. Le plateau du Golan a finalement été annexé par Israël en 1981. De nombreux syriens ont donc perdu jusqu'à la moitié de leurs terres agricoles, l'agriculture et surtout l'élevage étant le secteur économique principal. Les zones ainsi colonisées qui n'ont pas été semées de mines anti personnelles ont été remplacées par l'agriculture intensive coloniale. D'ailleurs, à ce jour, seules les parcelles des colons ont été déminées. Les bédouins sont allés grossir le nombre de réfugiés entassés dans la banlieue de Damas et les paysans syriens colonisés ont massivement planté les terres restantes en arbres fruitiers, notamment des pommiers.

Par ailleurs, Israël prélève environ un tiers de sa consommation en eau, et 53% de son eau de boisson sur les terres du Golan. Comme dans les territoires palestiniens occupés, l'armée contrôle la

[95] *From Settlement to Shelf: The Economic Occupation of the Syrian Golan*, Al-Marsad – The Arab Center for Human Rights in the Golan, December 2009. Entretiens acteurs et paysans 2013. Observations sur le terrain.

totalité des ressources en eau du plateau et les colons sont largement avantagés en termes de prix et de quantités. Les réservoirs de récupération des eaux de pluie construits à leurs frais par les paysans pour contourner les restrictions ont été interdits et partiellement détruits par l'armée à partir de 1985. Pour ceux qui restaient, les autorités d'occupation ont décrété que l'eau de pluie était également israélienne et qu'en conséquence, les paysans devaient payer des taxes sur le volume récolté.

Aujourd'hui, même si contrairement aux palestiniens, les syriens du Golan peuvent se déplacer partout dans les territoires de 48 sans passer de checkpoints, l'économie locale a été largement étouffée. Une partie des paysans et de la main d'œuvre agricole s'est reconvertie dans le tourisme, le Golan n'étant pas considéré par les israéliens comme un territoire occupé, c'est une de leurs destinations touristiques privilégiées. En hiver, de nombreux touristes affluent pour profiter de la station de ski de Majdal Al Shams. C'est également un revenu complémentaire pour les nombreux ouvriers syriens qui travaillent dans les colonies agricoles et industrielles massivement implantées.

Suite à la quasi-destruction du secteur agricole, l'immense majorité de ses habitants travaillent dans les colonies, voire ailleurs en Israël dans les secteurs de l'industrie, la construction et l'agriculture. Les gens préfèrent travailler en agriculture que dans la construction ou l'industrie ailleurs dans les territoires de 48, car ils restent dans les colonies de la région et peuvent rentrer chez eux le soir. Comme les palestiniens, ils préfèreraient travailler sur leurs propres exploitations et la moitié d'entre eux disposent de terres qui ne leurs permettent pas de faire vivre leurs famille face à l'agriculture coloniale.

Ces ouvriers sont *au moins* pour moitié des ouvrières qui souffrent d'une discrimination sur les salaires par rapport aux hommes, même si elle est difficile à évaluer. Même si cela varie d'une colonie à une autre, les ouvriers disposent de contrats de travail, touchent au minimum 180 NIS par jour, soit 3800 NIS par mois, avec couverture médicale et cotisations retraites. Les personnes rencontrées se plaignent des conditions de travail difficile mais la pression et la solidarité des petites communautés du Golan ont permis d'obtenir l'application de la loi il y a deux ans. Les syriens du Golan et les « *Indéterminés* »[96] bénéficient donc des mêmes contrats que les israéliens juifs. Il n'y a pas de travail des enfants et les ouvriers travaillent en général 5 à 6h par jour, ce qui leur laisse du temps pour s'occuper de leurs propres terres lorsqu'ils en ont encore. Pour finir, le niveau de vie des Golanis, même ouvriers agricoles et paysans, n'a rien à voir avec celui des palestiniens des territoires occupés. Même si la situation n'est pas idéale, l'insécurité alimentaire et le seuil de pauvreté ne sont pas d'actualité sur le Golan.

[96] Les syriens nés sur le Golan après l'occupation militaire disposent de papiers d'identité israéliens indiquant : « nationality : undetermined ». La Syrie ne reconnait pas Israël donc n'accepte pas les laisser-passer délivrés par les autorités israéliennes aux Golanis lorsqu'ils veulent se rendre en Syrie. Ainsi, à l'exception des étudiants admis à l'Université de Damas, les Golanis ne peuvent faire l'aller-retour et obtenir la nationalité syrienne. En effet, Israël et la Syrie sont séparés par des kilomètres de no man's land démilitarisé, *théoriquement* accessible uniquement aux casques bleus de l'ONU. Ce sont eux qui servent de passeurs pour les personnes. Enfin, même s'ils peuvent maintenant demander la citoyenneté israélienne, les Golanis la refusent massivement : seulement 3% l'ont acceptée et servent majoritairement dans l'armée d'occupation de la Palestine. Le film « *La fiancée syrienne* », tourné à Majdal Al Shams, décrit bien la situation compliquée des habitants du Golan.

PARTIE 4 :

PERSPECTIVES

ET ACTEURS DE LA DEFENSE DES DROITS HUMAINS

1. Un futur sombre

Dans cette situation, les paysans, citoyens, syndicats et ONG ne sont pas particulièrement optimistes pour le futur. La reprise des négociations entre le gouvernement israélien et l'AP sous l'égide du secrétaire d'Etat américain n'est perçue que comme une diversion, une farce politique visant à distraire l'attention du peuple pour permettre à Israël de légaliser sa politique brutale. Les équipes de négociateurs palestiniens elles-mêmes ont même démissionné de leur fonction à deux reprises en 2013, face aux conditions posées par Israël et son allié.

En effet, Israël a notamment imposé la reconnaissance définitive de la *judaïcité d'Israël*, les « échanges de terre » sans contrepartie ou presque[97] pour maintenir les colonies adjacentes aux frontières de 1967 et se débarrasser de ses citoyens arabes[98] ou encore, la présence militaire et le contrôle des frontières pendant au moins 10 ans après la signature de l'Accord[99].

De plus, l'Etat Sioniste continue de donner des autorisations de construction de milliers de logements supplémentaires pour les colons de Cisjordanie[100], les invasions régulières des colons et de l'armée de l'esplanade de la mosquée d'Al Aqsa se poursuivent[101], les assassinats et agressions sur les palestiniens ne diminuent pas[102]. Parallèlement, les organisations de colons sont de plus en plus puissantes et extrémistes au point de s'en prendre à l'armée israélienne elle-même. Le gouvernement israélien prétend avoir des difficultés à les contrôler, mais il est permis de douter des efforts déployés en ce sens. En conséquence, à l'image des campagnes « du prix à payer », les déferlements de violence contre les populations civiles palestiniennes se font plus virulents et organisés[103].

---

[97] Entretien acteurs 2013, 2014. Peace Now, entretien 2013 : « *Je sais que l'idée des échanges de terres est une bonne solution pour aider Israël à annexer un peu de la Cisjordanie… Donc au lieu d'évacuer 340 000 colons, nous n'en n'évacuerons que 150 000 et nous prendrons ces morceaux de terres de la future Palestine… Ils* (le gouvernement israélien) *voulaient en donner moins en échange… 4 ou 5%... écoutes, même si Israël annexe Ariel et donne son équivalent en terres, ça reste problématique.* »

[98] *Israel 'proposes land swap' as part of peace deal with Palestinians*, Robert Tait, The Telegraph, 01/01/2014.

[99] *U.S. plan keeps Israeli army in Jordan Valley for 10 years*, Barak Ravid, Haaretz, 10/12/2013.

[100] *PA: Israeli settlement plans « destructive » for peace process*, Ma'an News Agency, 30/10/2013.

[101] *Israeli settlers invade yards of Al-Aqsa Mosque*, International Middle East Media Center, 03/12/2013.

[102] *Palestinians lay to rest man killed by Israeli forces*, Ma'an News Agency, 31/01/2014.

[103] *« Price Tag » Escalation Timeline: Jan 1, 2011-present*, Peace Now, 15/012014. « Le prix à payer » ou « Price tag : Il s'agit d'une campagne d'actes de violence aveugle perpétrés par de jeunes colons extrémistes. Cette politique vise à faire payer systématiquement aux populations palestiniennes toutes les actions de lutte contre les actions de colonisation, d'où qu'ils viennent. Ainsi, par exemple, lorsque qu'un avant-poste est évacué par l'armée, ces terroristes s'en prennent aux

Par ailleurs, un projet d'annexion pure et simple de la Vallée du Jourdain (30% du territoire de la Cisjordanie) est actuellement en débat. Le premier Ministre israélien a d'ailleurs annoncé vouloir commencer la construction d'un mur autour de la Vallée dès l'achèvement de celui en construction à la frontière Sud[104].

Même si l'espoir est de mise, l'avenir est sombre. Rien ne semble arrêter la machine de guerre israélienne, certainement pas la communauté internationale ou les Etats arabes qui ont encore la capacité de le faire. Tous les intervenants palestiniens sont forcés de faire le constat de l'échec du peuple palestinien sur le plan politique : le droit au retour des réfugiés, garanti par les conventions internationales de l'ONU, il a été sacrifié par l'AP elle-même[105] et la colère qui gronde dans les camps de réfugiés depuis des mois a été violemment réprimée[106].

Dans cette situation, c'est la société civile qui rend un peu d'espoir. Les citoyens, ONG, syndicats, associations, collectifs… sont nombreux et s'ils regrettent une certaine apathie du peuple, ils semblent reprendre les choses en main sur le terrain. En effet, ils ont pris acte du désengagement de l'AP dans le meilleur des cas, ils décrivent leurs relations avec celle-ci « *comme un mariage sans amour : quand la coordination est nécessaire, nous le faisons et quand elle ne l'est pas, non, parce que nous avons des visions politiques totalement différentes*. ».

26 Manifestation et violents heurts près du camps de réfugié de Jalazon suite à la grève prolongée du personnel de l'UNRWA - Abbas Momani, AFP - 12/01/2014

palestiniens, à leurs champs et à leur maisons, ainsi que dans une moindre mesure, aux organisations anticolonialistes israéliennes et à l'armée elle-même. Le nombre de ces actes a explosé au cours des deux dernières années.

[104] *Jordan Valley fence would finalize the West Bank's complete enclosure*, Haggai Matar, +972, 04/11/2013.

[105] En Août 2013, Mahmoud Abbas a déclaré que les palestiniens « *ne demanderons pas à retourner à Jaffa, Saint Jean d'Acre ou Haïfa dans le futur* ». Le 16/02/2014, il a ajouté qu'il n'était pas question de « *noyer Israël de millions de réfugiés, et ainsi changer sa nature* (d'Etat Juif) ».

[106] *UN strike paralyses West Bank refugee camps*, Dalia Hatuqa, Al Jazeera, 15/01/2013.

2. Syndicalisme et institutions

2.1. Le syndicalisme palestinien[107]

2.1.1. Historique et syndicalisme institutionnel

Les syndicats sont assez démunis pour lutter pour la défense des droits des travailleurs notamment car la capacité des syndicats à peser sur les décisions politiques et les mouvements sociaux se sont fortement estompés. En effet, la première Intifada a été marquée par des grèves massives, appelées, suivies et soutenues par les syndicats d'abord, puis par les partis politiques. Tous s'accordent que c'est cette mobilisation des travailleurs de base quel que soit leur âge, leur sexe ou leur secteur d'activité, qui a la réussite du mouvement social. Les travailleurs et leurs organisations faisaient clairement la politique. En effet, il est courant d'entendre que tout ce qui a été gagné lors de la première Intifada a été perdu pendant la seconde : le choix de la lutte armée était celui des establishments des partis politiques et factions, sans la présence massive du peuple. C'est un tournant au cours duquel le politique a pris le dessus sur les mouvements de base, incarnés entre autres par les syndicats.

De plus, la syndicalisation des travailleurs a fortement baissé au cours des dernières années et les travailleurs des colonies sont les plus fragiles : 93% d'entre eux ne sont membres d'aucun syndicat ou association de travailleur[108]. Cela peut-être expliqué par plusieurs facteurs. Le premier est le développement de la société civile sous forme d'ONG, du fait de leur plus grande facilité à capter l'argent des donneurs internationaux, utilisé pour mettre en œuvre des projets concrets sur le terrain. D'autre part, les ONG disposent de personnel employé en plus grand nombre que les syndicats : cela a entrainé une modification générale des mentalités concernant la rémunération du travail militant. Ainsi, l'implication des travailleurs de base s'est estompée face à la professionnalisation du secteur. De plus, les ONG se sont partiellement substituées aux syndicats en conservant une mission de lobbying auprès des autorités nationales palestiniennes.

Parallèlement, l'histoire du syndicalisme palestinien a été très mouvementée. Dans un contexte d'occupation et de besoin de légitimation d'un leader qui pourrait s'exprimer à l'international au nom du peuple palestinien, les syndicats et les partis politiques se sont souvent perdus dans leurs missions. Ainsi, les partis politiques importants comme le Fatah, plaçaient allègrement leurs militants à la tête des syndicats sans se soucier des processus démocratiques internes. De nombreux syndicalistes de gauche et d'extrême gauche dénoncent ces dérives qui ont conduit les partis à noyauter les syndicats pour mieux les contrôler, au mépris des intérêts des travailleurs. En effet, des syndicats de base forts auraient constitué une menace pour des partis gouvernants tirant peu de légitimité du peuple. Jusqu'aujourd'hui, les syndicats les plus importants en termes de présence géographique et de financements sont liés au

[107] Entretiens acteurs et paysans 2013, 2014. Observations sur le terrain.

[108] *Palestinian Wage Workers in Israeli Settlements in the West Bank –Characteristics and Work circumstances*, Majid Sbeih, The Democracy and Workers' Rights Center in Palestine in cooperation with the Palestinian Ministry of Labor, 2011 (non publié).

pouvoir, co-gestionnaires, et très mal perçus par les travailleurs. Cela entraine une méfiance et un mépris général des syndicats.

Ainsi, comme en Israël, il existe une centrale syndicale en Palestine : la Fédération Générale des syndicats palestiniens (PGFTU). Les palestiniens qui travaillent dans les territoires de 48 avec un contrat de travail cotisent automatiquement à hauteur d'une centaine de shekels pour eux, comme ils cotisent automatiquement à l'Histadrut. Ceci résulte d'un accord entre les deux centrales syndicales pour se partager les cotisations des travailleurs des territoires occupés. Les palestiniens qui travaillent en Palestine cotisent également automatiquement pour le syndicat majoritaire. Cette institution est très liée politiquement au Fatah, le parti de l'AP.

2.1.2. Renouvellement syndical

Face à cette situation, au cours des dix dernières années, le paysage syndical a commencé à se renouveler. Ces syndicats régénérés dénoncent clairement la collaboration de la centrale syndicale, non seulement avec les politiques néo-libérales de l'AP, mais aussi avec les institutions israéliennes.

27 Logo PFU

On peut par exemple citer le revirement du syndicat des paysans palestiniens (PFU) qui a laissé tomber son travail d'ONG (et les financements associés) pour se concentrer sur l'activité syndicale à proprement parler. Il s'inscrit dans une logique d'indépendance complète des partis politiques, dans l'opposition aux politiques néolibérales mises en œuvre par l'AP et dans le boycott d'Israël, bien qu'il ne soit pas membre de BDS. Son action se base sur des expériences concrètes : par exemple, en 2008, le Hamas a fermé ses frontières à l'importation de pèches, bananes et abricots, ce qui a entrainé un manque à gagner d'environ 500 000 NIS en une saison pour Israël. Ainsi, le PFU tente de pousser l'AP à en faire de même pour les produits de Cisjordanie au lieu de favoriser l'importation pour les droits de douane qu'elle apporte. Il soutient également le développement d'un marché des semences à prix régulés et lutte contre l'introduction de semences OGM[109].

Plus généralement, le PFU tente de pousser les autorités à appliquer les lois qu'elles ont elles-mêmes édictées : notamment le remboursement des intrants pour les paysans, ou encore l'assainissement démocratique des institutions via le rétablissement d'un Conseil législatif.

[109] OGM : Organisme génétiquement modifié. Il peut concerner des plantes ou des animaux et consiste à apporter des modifications dans les génomes d'organismes vivants via diverses techniques. Les OGM sont combattus par nombre d'organisations paysannes et de citoyens du fait de leurs conséquences, notamment sur la dépendance des paysans vis-à-vis des multinationales qui les fabriquent, sur l'environnement, la biodiversité, ou encore la santé. Israël est un des pays précurseurs en matière de développement d'OGM, où ils sont commercialisés depuis plus de 10 ans. Ainsi, les exportations israéliennes de produits agricoles n'en sont pas exemptes.

On peut également noter le travail de longue haleine fournit par des militants syndicaux d'extrême gauche pour parvenir à rassembler les travailleurs les plus vulnérables, quelle que soit leur profession ou leur région. De plus en plus de travailleurs retrouvent confiance dans les organisations syndicales et cherchent à reconstruire ensemble un système basé sur les solidarités humaines et non sur l'argent (au GUWAFIA, les cotisations sont de 3 NIS par mois).

28 Logo GUWAFIA

C'est le cas du jeune Syndicat Général des Associations de Travailleurs de l'Agriculture et de l'Industrie Agroalimentaire (GUWAFIA). S'il a été officiellement enregistré très récemment, son travail en termes de lancement et de soutien des grèves, notamment des travailleurs des colonies industrielles du Nord, s'est soldé par des victoires. Les conditions de travail dans ces colonies ne sont toujours pas enviables, mais ces mobilisations ont permis par exemple : de se débarrasser des intermédiaires, d'obtenir le versement de salaires conformes à la loi, ou encore des protections basiques de l'exposition aux produits chimiques.

Autre exemple : lorsque les ouvriers d'une usine coloniale de produits chimiques à Tulkarem sont entrés en grève pendant 6 mois, malgré les fonds disponibles, la centrale syndicale n'a pas daigné leur venir en aide. Ainsi, les militants de ce petit syndicat se sont portés garants personnellement auprès des magasins, des compagnies d'électricité, propriétaires d'appartement et autres coiffeurs sur le versement de leurs créances. Sans cela, les ouvriers auraient repris le travail sans obtenir leurs droits, faute de pouvoir nourrir leurs familles. Plus largement, le GUWAFIA se concentre sur la formation syndicale des travailleurs et revendique la mise en place de tribunaux des prud'hommes.

Par ailleurs, ils insistent tous sur la spécificité du secteur agricole. L'organisation des travailleurs est plus aisée et plus naturelle dans l'industrie car les ouvriers sont moins nombreux, ce sont toujours les mêmes et les conditions d'entrée dans les colonies sont plus strictes. En agriculture, les travailleurs sont saisonniers, travaillent dans des endroits isolés, le secteur est gangréné par l'intermédiation qui organise la concurrence entre les travailleurs et la moindre qualification de ces ouvriers les rend par définition remplaçables aisément. C'est pourquoi les syndicats appellent d'une part à l'assainissement du syndicalisme en interne, et d'autre part, à la formation syndicale des ouvriers de ce secteur en priorité.

2.2. Un vide institutionnel problématique : L'absence de Parlement et de tribunaux des prud'hommes[110]

Les syndicalistes dénoncent la difficulté de pratiquer leur activité et d'arriver à des résultats concrets dans la mesure où les institutions palestiniennes ne sont pas adaptées. Ils insistent d'ailleurs

[110] Entretiens acteurs et paysans. Observations sur le terrain.

sur le fait que cela n'est pas lié à l'occupant israélien, mais bien à l'absence de volonté politique des dirigeants palestiniens de protéger les travailleurs.

Au niveau législatif d'abord, le Parlement ou (Conseil législatif) a été dissous par le Président de l'AP en 2006 suite à la victoire du Hamas aux élections. De fait, on ne peut pas vraiment parler de processus législatif démocratique dans la mesure où les projets de lois émanant des cabinets des ministres sont validés unilatéralement par le bureau du Président.

En conséquence, l'association de la société civile – notamment des syndicats – au processus décisionnel reste dépendante du bon vouloir des officiels en charge à un moment donné. Il arrive d'ailleurs souvent qu'ils ne soient informés que lorsque la loi a été ratifiée par le bureau du Président, s'en suit alors un parcours du combattant pour obtenir sa relecture, sa modification et sa validation finale.

D'autre part, les syndicats dénoncent l'absence de tribunaux des prud'hommes. Ainsi, il existe maintenant un code du travail palestinien, mais aucun moyen de faire appliquer ce droit. En effet, lorsqu'il y a litige entre ouvrier et patron palestinien, d'abord, les ouvriers sont très réticents à porter les affaires en justice par méconnaissance de leurs droits, mais aussi par peur de ne pas retrouver un autre travail. Lorsqu'ils le font, souvent appuyés par les syndicats, les affaires peuvent durer des dizaines années.

De ce point de vue, la situation s'est détériorée puisque le code du travail jordanien qui était appliqué en Palestine avant prévoyait que les affaires liées au travail soient réglée dans les 3 mois suivant leur enregistrement au tribunal. Dans le droit du travail israélien, en dehors de la présence d'une sécurité sociale qui permet aux ouvriers plaignants de vivre pendant la durée des procès (trois mois seulement lorsqu'ils sont palestiniens), les compensations demandées par les ouvriers s'accroissent chaque semaine, ce qui incite les patrons à en accélérer le règlement. Or, dans la loi palestinienne actuelle, il n'y a aucune clause de durée, ni d'augmentation des compensations.

Ainsi, par exemple, une soixantaine d'ouvriers qui avaient porté plainte au tribunal pour une régularisation de 1000 NIS par personne pour non versement de salaires en 1991 n'obtiendront jamais leur dû puisque le patron accusé est décédé…. Et les exemples de ce type sont innombrables.

Ces exemples ne sont pas liés à l'occupation mais bien à des problèmes de gouvernance, d'opacité et de mauvaise volonté de l'AP. Elles contribuent grandement à pénaliser les travailleurs sur le long terme et la mise en en place de ces organes est indispensable à l'amélioration de la dignité des travailleurs et plus généralement de la démocratie.

3. La société civile palestinienne

3.1. Les ONG de développement agricole : l'exemple de l'UAWC[111]

Les projets des organisations de développement agricole permettent de maintenir concrètement les paysans sur leurs terres. Entre démarches humanitaires et développementales, au mieux, elles améliorent leur quotidien et au pire, les aide à survivre.

Ainsi par exemple, l'UAWC supervise les compensations attribuées aux paysans pour les dommages occasionnés par les catastrophes naturelles en partenariat avec les bailleurs de fond. Autour d'Hébron, l'UAWC construit des routes agricoles pour désenclaver les populations rurales et permettre la circulation des produits agricoles. Dans la vallée du Jourdain, l'UAWC construit des plantations, réseaux d'irrigation et réservoirs d'eau à usage collectif avec des poissons qui permettent de fertiliser les eaux d'irrigation et d'apporter un peu de diversité alimentaire. L'UAWC créent des banques de semences permettant aux paysans de s'approvisionner en semences locales gratuitement ou à des prix réduits.

Elle a par ailleurs créé des branches dont la vocation est de promouvoir le marketing des produits palestiniens à l'export, notamment l'huile et les produits à base d'olive pour mieux valoriser ces produits. Membre de BDS, elle est également très impliquée dans l'accueil de délégations étrangères du monde entier, soucieuse de valoriser les paysans et d'expliquer la réalité de la situation. A l'occasion de sa récente adhésion à la Via Campesina, l'UAWC tente d'entrer en contact avec ses partenaires thaïlandais pour défendre les droits de tous les travailleurs de la terre. L'organisation garde d'ailleurs une activité syndicale car elle est très investie dans le lobbying auprès des pouvoirs publics et contribue à tenter de freiner les politiques agricoles désastreuses mises en place ces dernières années.

Par ailleurs, l'UAWC refuse les fonds conditionnels pour garder le pouvoir de décision sur ses propres projets. Elle est composée de nombreux comités locaux répartis sur tout le territoire et le processus décisionnel est loin de celui des ONG classiques : ce sont les paysans qui déterminent les priorités d'action de l'organisation. De plus, les employés de l'UAWC ont des liens personnels forts avec les paysans, sont souvent sur le terrain et sont tous personnellement des militants. Preuve en est, le laboratoire de semence d'Hébron a été attaque plus d'une fois par l'armée israélienne, et des employés ont été arrêtés une ou plusieurs fois. Pour citer l'un d'eux : « *si les israéliens nous attaquent, c'est qu'on les dérange, et si on les dérange, c'est qu'on fait du bon boulot* ».

[111] Idem.

3.2. Le fourmillement bénéfique des association et ONG[112]

La société civile palestinienne est extrêmement riche et active. Voici quelques exemples parmi les nombreuses organisations, que nous avons eu l'occasion de croiser pendant cette étude.

29 Création de Naji Al Ali, Handala est un peu le symbôle de la résistance palestinienne

Le PHG s'engage dans l'action sur le sujet épineux de l'eau : il met en place des réseaux de récupération des eaux de pluies, des cultures permettant de filtrer les pollutions des eaux, répare les canalisations et réhabilite le plus de puis possibles sans autorisation. L'ARIJ et le LRC continuent de fournir des données précieuses à tous ces acteurs via ses recherches pluridisciplinaires, notamment en termes de réclamation des terres à usage agricole. Sur le terrain, des centaines de coopératives et autres associations de femmes continuent de lutter au quotidien pour vivre dans la dignité dans une situation difficile.

Le PSCC, composés de citoyens de partout continue sans cesse d'organiser des manifestations à travers le pays. Les désormais célèbres manifestations du Vendredi ont permis à quelques villages de récupérer quelques hectares de terres ou un puis. Plus récemment, pour protester contre le projet d'annexion de la Vallée du Jourdain, des centaines de militants réoccupent des villages désertés pendant la guerre et leur redonne vie, au moins l'espace de quelques jours[113].

Plus individuellement, Hosh Yasmine, un projet de ferme en agriculture biologique à Beit Jala, en zone C, à quelques kilomètres de Bethléem se maintien et se développe. Son originalité : disposer d'un restaurant, d'un camping dans les arbres (pour contourner l'interdiction de construction), employer uniquement des réfugiés du camp de Daishe (Bethléem), des volontaires, et émaner d'un artiste urbain. La dimension collective présentée par le propriétaire est à relativiser, ainsi que la reproductibilité du modèle, mais ce projet montre qu'il est possible de concevoir des poches de résistance collective à petite échelle et que l'agriculture est porteuse d'avenir.

A l'international, la Campagne BDS[114] a enregistré quelques victoires. La campagne menée contre Agrexco[115] en France a permis d'évincer la compagnie d'export de produits agricoles israélienne des ports du Sud de la France, malgré son retour récent sous un autre nom dans le port de Sète. Même si

---

[112] Idem.

[113] Campagne « Melh Al Ard », (Le Sel de la Terre). *Temporarily taking back the Jordan Valley*, Dylan Collins, Al Jazeera, 07/02/2014.

[114] BDS : Boycott, Désinvestissement, Sanctions. C'est une campagne politique internationale lancée à l'initiative de 172 organisations de la société civile. Elle appelle à exercer toutes sortes de pressions (économiques, académiques, culturelles et politiques) sur Israël pour dénoncer l'occupation. Depuis 2011, toute personne ou organisation qui appellerait au BDS en Israël peut être poursuivi en justice. A l'occasion des funérailles de Nelson Mandela (supporter de BDS), le Président de l'AP, Mahmoud Abbas a donné une nouvelle occasion de se faire détester en déclarant que « *les palestiniens ne soutiennent pas le boycott d'Israël, mais celui des produits des colonies.* ».

[115] Agrexco : Agricultural Export Company. La compagnie exporte les produits frais de l'agriculture israélienne et coloniale sous le nom de "Carmel". Depuis la liquidation judiciaire de la compagnie en 2011 suite aux protestations citoyennes en Europe, la majorité de ses activités ont été reprises par Mehadrin et Hadiklaim.

tous s'accordent sur le fait que BDS mène une guerre plus psychologique qu'économique, elle symbolise aussi la solidarité internationale avec le peuple palestinien : précieuse pour les paysans et militants.

Même s'il est difficile d'évaluer et de qualifier tous les impacts de cette société civile qui fourmille, il est clair qu'elle améliore concrètement le quotidien de toutes les populations, notamment agricoles et rurales et que les gains immatériels sont innombrables. Elle incarne l'espoir et la résilience du peuple palestinien dans son ensemble et sa diversité luttant sur tous les fronts ouverts en même temps : la colonisation, l'apartheid, le néo-libéralisme, le patriarcat, l'écocide, la destruction de l'éducation et de la santé, l'acculturation et la perte de mémoire…. Certes, chacune de ses initiatives présente des limites et ne constitue pas une solution en soi, mais la société civile palestinienne a prouvé son aptitude à s'unir et à converger malgré ses différences, du moins assez pour porter une parole claire à l'international.

3.3. Les organisations israéliennes et la coopération[116]

Il n'est pas envisageable de compter sur les organisations syndicales israéliennes à proprement parler. Il semble toutefois que les organisations de défense des minorités peuvent apporter un certain éclairage. C'est notamment le cas d'Adalah, de Sawt El Amal, de Kav Laoved, ou encore du CWP (Who Profits ?). La coopération, notamment en termes d'échanges d'informations, est souhaitable et peut apporter beaucoup aux deux parties du fait de leur différence de perspectives sur le terrain. Toutefois, si les liens sont évidents avec certains d'entre eux, ils sont plus délicats avec d'autres. En effet, la lutte pour la défense des ouvriers agricoles ne peut se limiter au respect du droit du travail. Un ouvrier palestinien qui travaille dans une colonie ne peut se contenter d'un contrat de travail respecté. La lutte originelle est d'abord, tournée contre la colonisation pour éviter que les paysans deviennent des ouvriers au service de ceux-là même qui les oppriment.

En effet, les organisations palestiniennes militantes sont inscrites dans la lutte contre la normalisation d'Israël et de ses politiques. Lutter contre la normalisation ne signifie pas refuser toute coopération, mais y poser des conditions préalables essentielles. D'abord, les organisations palestiniennes et israéliennes de toutes natures ne sont pas dans des relations de symétrie : ce n'est pas « une lutte conjointe pour la paix », mais bien l'apport d'une solidarité israélienne à la lutte nationale palestinienne contre le colonialisme israélien. Concrètement, cela passe par le soutien par les organisations politiques ou de la société civile israélienne de la fin de l'occupation coloniale, des droits individuels et nationaux collectifs des palestiniens d'Israël et du droit au retour des réfugiés palestiniens. Cette coopération doit se faire dans l'action publique et non lors de rencontres à huis clos[117].

Or, en dehors de quelques organisations, principalement de défense des minorités arabes de 48, les organisations israéliennes restent assez frileuses sur le discours politique. Donc, dans les faits, les exemples de coopérations régulières et entretenues restent assez limités et individualisés.

[116] Entretiens acteurs et paysans. Observations sur le terrain.
[117] *Sur la normalisation et l'anti-normalisation*, Michel Warshawski, AIC, 12/01/2012.

CONCLUSION

En Palestine comme partout ailleurs, il est très clair que tous les ouvriers agricoles des exploitations industrielles sont à l'origine des paysans indépendants, forcés d'abandonner leurs fermes. Comme ailleurs, ils sont victimes des politiques économiques et agricoles néo-libérales qui favorisent l'agriculture industrielle, ébranlent les paysans et apportent son flot de paupérisation massive, de fléaux sanitaires et de destruction de l'environnement. C'est la même dynamique mondiale qui pousse les paysans thaïlandais à aller travailler en Israël, et ceux d'Europe de l'Est et d'Afrique à s'expatrier en Europe au péril de leur vie. Partout, les Etats mettent en place des politiques agricoles et migratoires permettant d'entretenir la vulnérabilité de ces populations, que ce soit par la criminalisation de leur présence ou par l'organisation de réseaux de trafic d'êtres humains dans les pays d'origine et d'accueil.

Toutefois, les ouvriers palestiniens sont traités comme les migrants dans leur propre pays. La colonisation israélienne continue de ronger les terres palestiniennes, de spolier les ressources en eau, de détruire les maisons, d'exproprier, d'emprisonner, de torturer les enfants et d'assassiner les civils. La politique israélienne s'inscrit totalement dans la « *stratégie du choc* » qui participe à la perte de légitimité, de sens, de cohérence du peuple palestinien dans son ensemble, en s'en prenant à ses racines. La présence physique des colonies et leurs activités constituent un écocide réel, pierre angulaire de cette stratégie.

Israël n'est pas un état comme les autres : créé de toutes pièces sur les bases d'une idéologie raciste, c'est un projet colonial belliqueux qui menace tous les peuples du Moyen-Orient et du Monde en voulant faire accepter sa logique guerrière et génocidaire. L'Etat d'Israël poursuit et intensifie sa politique d'épuration ethnique et d'apartheid que ce soit à l'intérieur de ses frontières ou dans les territoires qu'il occupe depuis plus de 45 ans avec le soutien de la communauté internationale. Depuis 1948, cette communauté internationale continue de soutenir politiquement, économiquement et militairement cet état criminel et de faire payer aux palestiniens le rachat de la culpabilité des crimes qu'ils n'ont pas commis. La communauté internationale ne peut se targuer de travailler à la paix tant qu'elle ne prendra pas le parti de la justice en mettant fin et en jugeant les crimes de guerre et autres violations du droit international des dirigeants israéliens et des colons.

Comme si l'abandon international ne suffisait pas, les palestiniens eux-mêmes se retrouvent à être les premiers artisans de leur oppresseur. Ceux sont eux qui construisent les maisons des colons, qui cultivent les champs volés et les enrichissent dans des conditions de travail désastreuses, au détriment de leurs propres vies. Les ouvriers agricoles palestiniens subissent la double violence de l'imposition de leur condition et de l'exploitation intense des colons-exploitants israéliens. Donc, dans le cas de la Palestine, les ouvriers agricoles la lutte dépasse le champ du droit du travail. La lutte des paysans et ouvriers est d'abord une lutte pour la reconnaissance de l'existence, de la dignité et de la culture du peuple palestinien dans son ensemble.

Malgré la reconnaissance de sa faiblesse structurelle, politique et financière, la dénonciation de la démission de l'AP de l'objectif de résistance à l'occupant et d'obtention des droits internationalement reconnus est claire et sans appel. En effet, le développement du modèle agricole néo-libéral « classique » se marie parfaitement avec les politiques inhumaines institutionnalisées par l'Etat d'Israël. Le peuple se sent massivement sacrifié au nom des intérêts de quelques-uns et ce sont les paysans qui en payent le prix le plus lourd au point de parfois qualifier l'AP de « *Gouvernement de Vichy* ». La définition par les ONG de politiques directrices sur le long terme n'ont que peu d'effet dans la mesure où elles ne touchent pas toutes les populations, où elles sont encore plus fragiles financièrement, et les divergences d'opinion entre-elles sont nombreuses, tant au niveau des politiques que des méthodes. Si elles ont su se substituer à l'Etat pour maintenir ce qu'il reste de la paysannerie, leur action restera celle de l'urgence et du provisoire, tant qu'elles ne sont pas soutenues par les institutions qui les chapotent. Seul un Etat démocratique, légitime et représentatif peut relever le défi de la cohérence des politiques en accord avec la stratégie nationale officielle de lutte contre l'occupant.

Malgré tout, la société civile a son rôle à jouer, d'abord en Palestine, puis en Israël et à l'international. Les syndicats et organisations de développement agricoles, regroupent les paysans, organisent les solidarités et améliorent concrètement la situation des travailleurs. Cette approche de terrain, appuyée par une excellente connaissance des problématiques politiques et techniques et un professionnalisme réel, fait de la société civile palestinienne un véritable vivier de compétences diverses et complémentaires. Dans les territoires de 48, la société civile est plus segmentée mais des partenariats productifs sont possibles. Leur perspective est d'ailleurs intéressante dans la mesure où elle reflète une autre facette de l'oppression de l'Etat et peut ainsi alimenter la réflexion sur les stratégies de lutte. Même si la séparation physique et politique des peuples est une réalité, le travail commun est nécessaire et demandé des deux côtés. C'est un défi de taille à relever dans ce contexte complexe et tous sont conscients que même si l'espoir est de mise, les miracles sont rares… même en Terre Sainte.

RECOMMANDATIONS

Dans le contexte d'occupation et de colonisation continues, les recommandations qui suivent n'ont pas la prétention de pouvoir changer significativement la situation des paysans ou des travailleurs palestiniens, dans l'agriculture comme ailleurs. Toutefois, on peut espérer qu'elles contribueront à l'arrêt de cette politique et à l'amélioration des conditions de vie des plus vulnérables. Elles ne sont pas classées par ordre d'importance, mais par type d'acteurs et d'actions. Enfin, beaucoup de ces recommandations sont celles qui ont été faites par les interlocuteurs rencontrés au cours de cette mission, qu'il s'agisse des paysans, syndicalistes ou militants de tous acabits.

- **Poursuivre le lobbying auprès des institutions publiques palestiniennes pour le rétablissement et la création d'organes d'état indispensables au bon fonctionnement de la démocratie et à l'application de la loi.** Concrètement, cela implique la remise en place d'un Conseil législatif représentatif de toutes les tendances démocratiquement élues dans l'ensemble de la Palestine. De plus, étant donnée leur légitimité et leur expertise, il est nécessaire de systématiser la consultation de l'ensemble des syndicats et ONG palestiniens sur les projets de loi dans tous les secteurs. Ces systèmes doivent être institutionnalisés afin de faire en sorte que le processus décisionnel soit d'abord palestinien. Les organisations internationales, ne doivent garder qu'un rôle politique de second plan, malgré leur poids financier.

- **Poursuivre le lobbying syndical pour la mise en place immédiate de tribunaux des prud'hommes disposant de moyens suffisant pour régler les affaires dans un délai décent.** En effet, si ces tribunaux n'auront que peu d'impact sur le travail dans les colonies, on peut espérer qu'ils limitent le phénomène d'intermédiation. De plus, même si le travail en Israël et dans les colonies occupe une part importante de la population active, la majorité des travailleurs employés le sont par des patrons palestiniens. De fait, la possibilité de disposer d'un organe d'application de la loi est indispensable à l'assainissement des pratiques d'exploitation en général en rendant les travailleurs moins vulnérables.

- **Réaffirmer aussi fort que possible l'importance du secteur agricole et de ses travailleurs pour la Palestine sur tous les plans : sociaux, économiques, développementaux, politiques et culturels.** Les paysans sont les premiers obstacles physiques à la colonisation ! En ce sens, ils accomplissent une double mission de service publique en nourrissant et protégeant chacun des palestiniens. *Tous* les paysans méritent d'exister et de se maintenir parce que toute la société a besoin d'eux. Il faut en finir avec les attaques contre la petite paysannerie, le pastoralisme et ses pratiques dont le problème n'est pas le manque de technicité, mais bien la situation politique. Ces agricultures paysannes sont la réalité de l'essentiel des paysans palestiniens et présentent des avantages inégalés en termes de lutte contre l'insécurité alimentaire, la dégradation de la santé, la destruction de l'environnement,

la gestion durable des ressources, pour l'emploi, ou encore le maintien des tissus ruraux, et d'un tant soit peu de souveraineté culturelle. Les exemples des conséquences de sa disparition en Europe ou aux Etats-Unis ne manquent pas pour alimenter ce plaidoyer. Les communautés paysannes doivent être prioritaires en matière d'investissement public et d'accès aux services de base tels que l'eau, l'électricité, l'éducation ou la santé.

- **Poursuivre le lobbying pour faire appliquer la loi existante.** Les paysans doivent être remboursés pour l'achat de leurs intrants et si les fonds ne sont pas suffisants, ils doivent être en priorité orientés vers les exploitations les plus vulnérables et les cultures destinées au marché local.

- **Poursuivre le lobbying pour le retrait des lois qui impactent négativement le secteur agricole et ses travailleurs.** Concrètement, il est indispensable de demander, le retrait immédiat de plusieurs lois appliquées ou en négociation. Il faut supprimer l'obligation faîte aux paysans de payer des impôts sur le revenu lorsqu'ils disposent de moins de 4 hectares cultivés. Il faut annuler le projet de loi sur l'assurance privée qui ne fera qu'accroître les disparités entre travailleurs de la terre, au profit d'une assurance d'Etat tournée en priorité vers ceux qui sont le plus vulnérables.

- **Poursuivre le lobbying pour la protection de l'agriculture locale du dumping des importations.** Concrètement, cela implique la fermeture des frontières aux produits agricoles israéliens produits par les paysans palestiniens. Certes, cela demande une certaine adresse et une certaine réactivité dans la mesure où il faut également éviter le renchérissement excessif de la nourriture pour les populations. Toutefois, l'agriculture étant un des secteurs absorbant le plus les variations en termes d'emploi, la valorisation décente du travail agricole permettra de réduire la pauvreté et d'augmenter la production nationale.

- **Poursuivre le lobbying pour le soutien prioritaire de la production agricole destinée au marché local.** Si l'export n'est pas à bannir, il doit se limiter aux produits alimentaires (pas de fleurs coupées !) produits en excès pour les besoins de la population et pour permettre le maintien d'un prix rémunérateur pour les paysans. Ainsi, les exportations devraient concerner en priorité (voire uniquement), les produits issus de la culture des olives.

- **Face à la difficulté de faire aboutir le lobbying politique et les procédures légales, l'organisation des travailleurs dans une dynamique de mouvement social de désobéissance civile doit être au cœur de la stratégie de la société civile.** L'intensification des efforts pour la syndicalisation des travailleurs est indispensable pour recréer des solidarités brisées par les opportunistes de la misère comme les intermédiaires, et recréer des espoirs qui semblent perdus pour beaucoup. Si le contexte de la première Intifada semble bien loin, il n'en reste pas moins que seuls des mouvements massifs, solidaires et revendicatifs peuvent faire trembler les pouvoirs oppressifs de tous bords.

- **Soutenir les ouvriers en lutte collective ou individuelle par des moyens concrets et notamment financiers.** Même s'il relève du rôle de l'Etat de ne pas laisser démunis les travailleurs réclamant leurs

droits, force est de constater que la société civile est sans doute plus à même de proposer, voire d'administrer des systèmes de solidarité avec les ouvriers en grève. On peut par exemple imaginer la mise en place de caisses collectives alimentées par les syndicats à hauteur des cotisations et subventions qu'ils perçoivent. Dans ce cadre, il est important d'obtenir la participation de l'Etat, même symbolique, car c'est bien son rôle d'assurer la défense et la subsistance de ses concitoyens. Le système d'administration pratique et de déclenchement de ces caisses doit être le résultat d'une négociation entre les syndicats.

- **Partager et valoriser les travaux d'analyse et de proposition émanant de la société civile, tels que : la réclamation des terres pour soutenir l'emploi, la production et la lutte physique contre la colonisation et le meilleur usage de l'eau.** Le LRC et l'ARIJ ont réalisé un travail important de classification des terres à réclamer en priorité, s'appuyant sur des critères divers et aussi pertinents que la qualité agronomique des terres, le coût de la réclamation, les ressources en eau, ou encore l'exposition à la colonisation. Concernant l'eau, le PHG présente des solutions concrètes pour améliorer la disponibilité des ressources en eau, en prenant en compte l'aspect qualitatif, les disparités entre milieux urbains et ruraux, les prix, et surtout les restrictions imposées par l'occupant. Ces travaux (et bien d'autres !) sont précieux et doivent servir de guide à l'ensemble des acteurs de la société civile dans leurs campagnes de lobbying.

- **Intensifier et construire durablement un lien d'information mutuel et d'échange entre les organisations de travailleurs palestiniennes, israéliennes et internationales.** Il est indispensable de veiller à garder la spécificité du discours de paysans et travailleurs palestiniens vis-à-vis du contexte spécifique qui est le leur, et de le faire entendre aux organisations clairement inscrites dans la lutte contre le colonialisme en Israël telles que Sawt El Aamal, Adalah, ou la Coalition des femmes pour la Paix (Who Profits ?) et dans une moindre mesure, Kav Laoved. En effet, même si la ségrégation normalisée de la société israélienne les sépare, les travailleurs et paysans subissent l'apartheid et l'exploitation qu'ils soient palestiniens de Cisjordanie, de Gaza, de 48, ou migrants. D'autre part, il est important d'entretenir des liens avec les organisations paysannes et de travailleurs ailleurs dans le monde, pour favoriser l'entraide. Ainsi, collaborer avec le membre thaïlandais de la Via Campesina peut permettre d'élaborer des stratégies coordonnées au bénéfice des travailleurs et paysans des deux pays. Enfin, ces contacts permettent d'élargir la formation des paysans, travailleurs, militants et syndicalistes, impliqués dans la construction du mouvement social.

ANNEXES

Questionnaire ouvriers agricoles

Informations générales

- Nom, âge, situation familiale (scolarisation des enfants et emploi du conjoint, localisation), origine (géographique et sociale), nationalité et papiers, lieu de résidence et particularité (espace, prix, conditions ?)
- Formation, métier, sources de revenu de la famille et charges**Situation actuelle et difficultés rencontrées : historique, informations administratives, déroulement du travail, environnement social et professionnel**
- Emploi actuel ? depuis quand ? (si saison, 1ère fois ?), pourquoi ? (quelle alternative à cet emploi ?), comment en êtes-vous arrivé à travailler ici ? avez-vous trouvé cet emploi ou avez-vous été sollicité pour le faire ? avez-vous reçu des incitations pour quitter votre précédent emploi ou pays ?
- Avez-vous un contrat de travail, et si oui, quelles en sont les conditions ? Quel est le montant de votre salaire ? Le trouvez-vous suffisant ? Combien d'heures travaillez-vous par jour et combien de jours par semaine ? Bénéficiez-vous d'un quelconque système de protection sociale ? Bénéficiez-vous d'avantages en nature ?
- Quelles tâches effectuez-vous ? Avez-vous été formé pour le faire ? Manipulez-vous des produits ou objets dangereux, travaillez-vous dans des conditions périlleuses ?
- Combien avez-vous de collègues sur votre lieu de travail ? y a-t-il des différences entre vous et eux en termes de travaux effectués, de contrat, de situation personnelle, de traitement ? Comment définiriez-vous vos rapports avec vos collègues ? Les ouvriers sont-ils organisés entre eux, solidaires, y a-t-il une défense syndicale organisée ou des liens avec un syndicat ? Si oui, lequel et pourquoi ?
- Comment définiriez-vous vos rapports avec votre hiérarchie ?
- Quelles sont les autres types de personnes que vous êtes amenés à côtoyer du fait de votre travail (représentants de l'autorité palestinienne ou israélienne, associations, ONG, fournisseurs, habitants locaux, civils ou militaires…). Quels sont vos rapports avec ces personnes ?
- Pouvez-vous me décrire une journée de travail ordinaire du moment où vous vous levez au moment où vous vous couchez ?
- Pensez-vous que votre emploi est stable et durable ? Pourquoi ? Pensez-vous à en changer prochainement ? Pour faire quoi à la place ? Pourquoi ?

Améliorations de la situation actuelle et vision du futur

- Quelles seraient vos priorités en termes d'amélioration de vos conditions de travail ? Quelles sont les améliorations qui pourraient être mises en œuvre immédiatement ? Comment vous y prendriez-vous ?
- Si vous aviez le pouvoir de changer les choses fondamentalement, quel serait votre idéal de vie ?
- Comment voyez-vous votre avenir, celui de vos proches, de votre pays… ? Avez-vous pensé à émigrer ?

Questionnaire propriétaires et gérants

Informations générales

- Nom, âge, situation familiale (scolarisation des enfants et emploi du conjoint, localisation), origine (géographique et sociale), nationalité et papiers, lieu de résidence et particularité (espace, prix, conditions ?)
- Formation, métier, sources de revenu de la famille et charges
- Depuis quand travaillez-vous dans le secteur agricole ? depuis quand travaillez-vous ou possédez-vous cette exploitation et comment l'avez-vous acquise ? Avez-vous bénéficié de quelconques facilités réglementaires au titre de l'aide à l'installation agricole ou du fait de la localisation de l'exploitation ?

Votre exploitation et fonctionnement

- Localisation, surface, topographie, hydrographie dans la région ?
- Quelles sont vos productions ? Quels systèmes de production (itinéraires techniques) ? avez-vous une activité de transformation ?
- Comment commercialisez-vous vos produits ? Intermédiaires, éventuelle intégration, destination des produits, prix payé au producteur et appréciation, pouvoir de négociation ? Êtes-vous satisfait de ce fonctionnement et de vos revenus ?
- Êtes-vous souvent présent sur l'exploitation ? Pour y accomplir quelles tâches ? Y a-t-il une main d'œuvre familiale, si oui, comment est-elle organisée et rémunérée ?
- Combien d'employés avez-vous ? d'où viennent-ils, comment avez-vous pris contact avec eux ? Quel genre de contrats de travail ont-ils (si société prestataire de services, pratique répandue ? quels sont les avantages et les inconvénients ?)? Quelles sont leurs qualifications ? Quelles tâches leur sont attribuées ? Comment est organisé le travail ? Quels sont les problèmes rencontrés avec la main d'œuvre, quel degré de satisfaction ?
- Quels sont les autres types de personnes auxquelles vous avez à faire sur votre exploitation ? Des concurrents ? Comment définiriez-vous vos relations avec eux ?
- Y a-t-il une quelconque forme d'organisation collective ? Syndicat, coopérative transfo/commerce, mandat dans des organisations politiques ou économiques locales ?

Vos projets pour les années à venir

- Agrandissement, spécialisation, diversification, cessation… Pourquoi ? Comment ?
- Quelles améliorations sont possibles immédiatement au niveau de l'exploitation et au niveau des politiques agricoles ? Que devrait-on faire sur un plus long terme ? Pourquoi et comment ?
- Comment voyez-vous votre avenir en général, celui de votre famille et de vos proches compte tenu de la situation politique tendue dans la région ?

Questionnaire organisations partenaires et officiels

Informations générales

- Organisation, nom, âge, fonction, travaux en cours ?
- L'organisation : brève présentation (historique, revendications et moyens de lutte, taille, champ d'action géographique et opérationnel, organisation, succès et défaites…)
- Quels sont vos partenaires institutionnels et associatifs ici et à l'étranger ? Difficultés rencontrées dans ce cadre ?
- Connaissez-vous la Via Campesina ? Quels sont vos liens et votre intérêt pour cette organisation ?

Généralités sur le secteur agricole

- Quelle est l'importance économique et sociale de l'agriculture dans le pays ? Quelle est la part de l'agriculture dans le PIB ? Quelle est l'importance de ce secteur dans la problématique du chômage (production ou résorption) et quelle évolution ?
- Y a-t-il des régions qui se distinguent par une plus grande prépondérance de ce secteur, ou une spécialisation de production ou de commercialisation ? Pourquoi (ressources, culture locale) ?
- Quelle évolution au cours des dernières années en termes de production et de nombre de paysans ?
- La production nationale permet-elle la sécurité alimentaire ? Pourquoi ? Permet-elle la souveraineté alimentaire ? Pourquoi ?
- Quel est le modèle agricole dominant ? La taille moyenne d'une exploitation ? Les disparités régionales ou par productions si ce sont des critères pertinents ?
- Quels sont pour vous les difficultés et obstacles majeurs dans le secteur agricole, en termes politiques, sociaux, économiques et environnementaux ?
- Quels sont les impacts de l'agriculture sur l'environnement, notamment sur la quantité et la qualité des ressources en eau ? Quelle est la part de l'agriculture biologique et cela influence-t-il la taille des exploitations ? Pouvez-vous me décrire les processus de certification qualité ?
- Quelles sont les productions principales ? La destination des produits ? Si à l'export, quels pays et comment sont-ils étiquetés ? Quels sont les mécanismes de traçabilité mis en œuvre ?
- Quelle proportion de la population vit uniquement ou majoritairement de l'agriculture ? Quels sont selon vous les faits les plus frappants concernant l'emploi en agriculture (âges, genres, besoins, saisons, migrations…) ?
- Y a-t-il des politiques de formation ou de promotion dans ce domaine ?
- Comment décririez-vous les politiques agricoles ? Notamment les politiques foncières, liées à l'eau et à la commercialisation ? Quelles sont celles qui émanent de l'Autorité Palestinienne, d'Israël, de la communauté internationale ? Quels sont leurs objectifs ? Parle-t-on de sécurité ou de souveraineté alimentaire ? Comment sont-elles mises en œuvre et qu'en pensez-vous ?
- Comment améliorer la situation (en étant utopiste puis réaliste) ?

Problématique des ouvriers agricoles

- Quel est votre degré d'expertise sur la question ? Pour les palestiniens et pour les migrants ? Disposez-vous de données chiffrées sur ce phénomène ? Comment appréciez-vous son évolution ? Y a-t-il d'autres organisations ou institutions impliquées sur cette question ?
- Comment se fait le recrutement des ouvriers agricoles ? Pourquoi travaillent-ils dans les colonies ? Quels sont les avantages et les inconvénients ? Est-ce selon vous leur principale source de revenus ? Ont-ils une alternative au travail dans les colonies ? Quel est leur niveau de vie ?

LISTE DES ORGANISATIONS RENCONTREES[118]

AIC : Alternative Information Center. Le Centre d'information alternative est une ONG palestino-israélienne qui œuvre en faveur de l'égalité et de la justice pour les palestiniens et les israéliens. Créé en 1984, il est opposé à la normalisation, défend le droit au retour des réfugiés palestiniens et lutte contre l'idée de séparation des deux peuples au profit d'un Etat de droit pour tous. Jérusalem. http://www.alternativenews.org/english/

***ARIJ** : Applied Research Institute – Jérusalem. http://www.arij.org/

Adalah : Centre Juridique pour les droits de la minorité arabe en Israël. Tel Aviv. www.adalah.org/eng

Addameer : « conscience » en arabe. Créée en 1992, c'est une ONG palestinienne de défense des droits de l'homme spécialisée dans la documentation et l'aide aux prisonniers politiques palestiniens retenus dans les prisons israéliennes et palestiniennes. Elle fournit notamment une aide juridique gratuite aux prisonniers, documente le suivi des procédures et plaide pour l'arrêt de la torture et des violations des droits de prisonniers. Ramallah. http://www.addameer.org/

Al-Marsad – the Arab Center for Human Rights in the Occupied Golan : c'est une ONG de défense des droits de l'homme. Elle a été créée en 2003 à l'initiative d'avocats et autres professionnels de l'éducation, de la santé, du journalisme, de l'urbanisme, d'ingénieurs et de militants des droits de l'homme. Majdal Shams, Golan. www.golan-marsad.org/

BIMKOM – Planners for Planning Rights : C'est une ONG israélienne créée en 1999 par des urbanistes et architectes pour défendre les droits humains et la démocratie dans le champ de la planification. Jérusalem. www.bimkom.org.il/eng/

CWP : Coalition of Women for Peace. Elle héberge et porte le projet "Who Profits ?", part importante de la campagne BDS. Elle publie notamment des informations sur toutes les compagnies impliquées dans la colonisation et des rapports réguliers sur des problématiques plus spécifiques telles que le secteur agricole ou les ouvriers palestiniens des colonies. Tel Aviv. http://whoprofits.org

FAO : Food and Agriculture Organisation (ONU). Directeur des programmes (Palestine). Ramallah. http://www.fao.org/ *(La FAO dispose d'un d'une page Web pour Israël mais pas pour la Palestine)*

GUWAFIA : General Union of workers Associations in the Food Industries and Agriculture. Tulkarem. https://newunions.wordpress.com/

[118] Pour des raisons diverses, toutes les organisations inscrites sur cette liste n'ont pas été rencontrées. Les organisations avec lesquelles il n'y pas eu d'entretiens sont précédées d'une étoile (*).

Kav Laoved : Hotline des Migrants. ONG israélienne de défense des travailleurs migrants. Tel Aviv. www.kavlaoved.org.il/en

LRC : Land Resarch Center. Hebron – Halhul. http://www.lrcj.org/Eng/site.php

***Ma'an Dévelopment Center** : Ramallah. http://www.maan-ctr.org/

Ministère de l'Agriculture, directeur de Cabinet du Ministre. Ramallah. http://www.moa.gov.ps/

PCBS : Palestinian Central Bureau of Statistics. www.pcbs.gov.ps

Peace Now : « La paix maintenant ». Association israélienne qui défend l'existence pacifique de deux états, israélien et palestinien. Fortement opposée à la poursuite de la colonisation, elle fournit un travail inégalé en matière de surveillance et de suivi des implantations de colonie. Tel Aviv. http://peacenow.org.il/eng/

PFU : Palestinian Farmer's Union. Ramallah. http://www.pafu.ps/en

PGFTU : Palestinian General Federation of Trade Unions. Ramallah. www.pgftu.org/en

PHG : Palestinian Hydrology Group. Ramallah. http://www.phg.org/

PSCC : Popular Struggle Coordination Committee. Ramallah. http://popularstruggle.org/

***Sawt El Aamal** : littéralement « La voix des travailleurs » en arabe. C'est un syndicat de défense des travailleurs arabes, principalement des palestiniens de 48. Nazareth. http://arab-workers-union.org/en/

UAWC : Union of Agricultural Workers' Committees. Ramallah. http://uawc-pal.org

Via Campesina : Mouvement international d'organisations paysannes créé en 1993 en Belgique. Elle rassemble environ 200 millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, d'indigènes, de migrants et de travailleurs agricoles… Elle défend l'agriculture durable de petite échelle comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. Elle s'oppose clairement à l'agriculture industrielle et aux entreprises multinationales qui détruisent les personnes et l'environnement. La Via Campesina regroupe environ 150 organisations locales et nationales dans 70 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques. C'est un mouvement autonome, pluraliste et multiculturel, sans affiliation politique, économique ou autre. Elle siège maintenant dans des institutions telles que la FAO ou le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. http://viacampesina.org/fr/

LISTE DES COLONIES VISITEES (et régions)

Almon (Ramallah)

Amona (Naplouse)

Anatot (Ramallah)

Argaman (Vallée du Jourdain)

Ariel (Salfit)

Ein Prat (Ramallah)

Geva Benyamin (Ramallah)

Gilgal (Vallée du Jourdain)

Gitgit (Vallée du Jourdain)

Gush Etzion (Bethléem)

Har Brasha (Naplouse)

Itamar 1, 2, 3, 4 (Naplouse)

Karmel (Hébron)

Kida (Ramallah)

Mehola (Vallée du Jourdain)

Mekhora (Vallée du Jourdain)

Merom Golan (Golan)

Messua (Vallée du Jourdain)

Na'ma Na'omi (Vallée du Jourdain)

Nemrod (Golan)

Odem (Golan)

Qatrzin (Golan)

Tura (Naplouse)

Pesagot (Ramallah)